DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12838 – 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine – VENDREDI 9 MAI 1986

Les retombées politiques de Tchernobyl

A mesure que les retombées radioactives de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl se dissipent, ses retombées politiques se font de plus en plus denses sur l'Europe occidentale. La catastrophe soviétique paraît avoir ressuscité, à une vitesse qui a pris de court les autorités de plusieurs pays, un mouvement d'opinion dont on pensait qu'il s'était épuisé ces dernières années à force de combats à demi ou totalement perdus contre le nucléaire civil, contre le nucléaire militaire et pour la défense de l'environnement.

Aux Pays-Bas, le gouvernement a annoncé, mercredi, qu'il ajournait toute décision sur la construction de nouvelles centrales nucléaires jusqu'à ce que les conséquences de l'accident soient précisément établies. Il ne s'agit certes que d'une mesure conservatoire prise par un gouvernement de centre-droit qui n'est pas assuré de remporter dans deux semaines, la victoire aux élections législatives. Mais la catastrophe ukrainienne apporte de l'eau au moulin de l'opposition socialiste, hostile à l'énergie nucléaire et qui pourrait rassembler sur ce thème un courant d'opinion frustré dans son combat de six années contre l'implantation des missiles de l'OTAN.

En République fédérale d'Allemagne, les réactions s'apparentent largement à un réflexe de panique. Mais l'on pressent d'ores et déjà la renaissance d'un mouvement comparable à celui d'il y a quelques années à propos de la mort de la forêt. L'inquiétude qui s'est emparée de la population pose dès maintenant un problème politique au gouvernement fédéral, qui, malgré ses déclarations rassurantes, ne parvient pas à enrayer les réactions désordonnées des Länder. Les autorités du Land de Bade-Wurtemberg ont, par exemple, interdit le départ de dix groupes de jeunes qui devaient se rendre en RDA dans le cadre d'un programme d'échanges inter allemands. Berlin-Est, du coup, accuse la RFA de profiter de l'accident de Tchernobyl pour se livrer à une campagne d'anticommunisme primaire et menace d'interrompre totalement les échanges de jeunes.

Les Verts repartent en campagne contre les centrales nucléaires. Le candidat socialiste à la présidence de la République autrichienne, M. Kurt Steyrer, leur fait écho en réclamant l'arrêt de la construction du centre de retraitement nucléaire de Wackersdorf, en Bavière. En Sarre, le social-démocrate Oskar Lafontaine, chef du gouvernement régional, a fait savoir qu'il allait demander à la France de renoncer à la mise en service de la centrale de Cattenom, en Lorraine.

La presse ouest-allemande commence d'autre part à s'étonner de la totale absence de réactions et de mesures de précaution en France. Cette parfaite sérénité de notre pays, qui fait exception en Europe, est justifiée par des raisons techniques, le système de contrôle n'ayant jusqu'à ce jour détecté aucune anomalie. Il n'empêche : on n'est pas loin de penser dans certains milieux outre-Rhin que le gouvernement français cache la vérité pour n'avoir pas à remettre en cause son programme nucléaire civil et militaire. Le fossé d'incompréhension se creuse à nouveau, comme à propos des euromissiles et de la mort de la forêt, entre une République fédérale profondément ébranlée et une France épargnée tout à la fois par le « nuage » et par l'émotion.

(Lire nos informations page 5.)

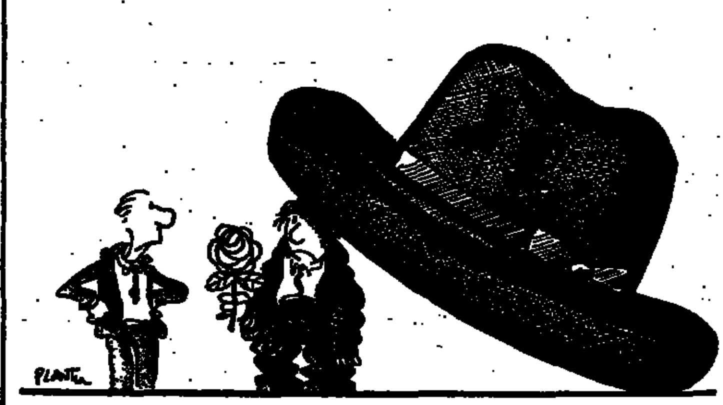
LA SUCCESSION DE GASTON DEFFERRE

Les hostilités sont ouvertes dans le PS marseillais

Le président de la République assistera, le lundi 12 mai à Marseille, aux obsèques de Gaston Defferre. Un service œcuménique sera célébré à la cathédrale avant l'inhumation qui aura lieu dans l'intimité.

Avant même que la page soit ainsi tournée, les hostilités ont été ouvertes au sein même du conseil municipal. Dix-neuf élus « defferristes » viennent en effet de lier leur sort à travers un appel et un accord portant sur cinq candidats possibles à la succession du maire.

M. Michel Pezet, député, ancien président du conseil régional et président du groupe socialiste du conseil municipal, ne figure pas dans cette liste destinée à faire barrage à sa propre candidature.



(Lire pages 6 et 7 les articles de PIERRE GEORGES, GUY PORTE et JACQUES KERGOAT.)

APRÈS LES PROPOSITIONS DE M. LÉOTARD

M. Chirac arbitrera lui-même le débat sur l'audiovisuel

M. Jacques Chirac a l'intention d'arbitrer dès la semaine prochaine, au cours d'une ou deux réunions à l'hôtel Matignon avec les ministres concernés, les principaux points du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle.

Le premier ministre a modérément apprécié que le texte – qui, souligne-t-on à Matignon, n'est qu'un préprojet – élaboré par le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, ait été communiqué à la presse.

Le chef du gouvernement a décidé, en outre, que le projet définitif devrait être adopté par le conseil des ministres avant la fin du mois, probablement le 28 mai.

Qu'il s'agisse de la composition de la future Commission nationale de la communication, appelée à remplacer la Haute Autorité, ou du nombre et du choix des chaînes privatisées, l'hôtel Matignon a souligné, le jeudi 8 mai, que les décisions restent à prendre, que le texte élaboré par le ministère de la culture et de la communication est un « brouillon » et que c'est au premier ministre qu'il appartient de trancher. Le fait que les propositions de M. Léotard et de son conseiller, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, aient été rendues publiques, comme pour faire pression sur ces décisions ou pour s'en démarquer par avance, n'est pas considéré, dans l'entourage du premier ministre, comme une manœuvre de bonne guerre en pareille circonstance.

L'hôtel Matignon est favorable à la privatisation de FR3 plutôt qu'à celle d'Antenne 2. M. Chirac avait exprimé, le 23 avril, sa volonté de maintenir un service public qui fasse *« référence »*. Certains de ses proches envisageaient, en outre, que ce secteur soit doté d'un équivalent du Conseil des gouverneurs de la BBC, instance nommée à parts égales par le président de la République, celui de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, et qui lui-même désignerait les directeurs généraux des chaînes publiques et contrôlerait leur gestion.

P. J.

(Lire page 20 le résumé des propositions de M. Léotard.)

LES ÉTATS-UNIS ET LE PACIFIQUE SUD

Des vagues sur le lac

Les Etats-Unis ont fait savoir dernièrement qu'ils mettraient fin à leurs engagements militaires vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande si le parlement de Wellington votait une loi interdisant les escales de navires à armements et/ou propulsion nucléaire dans les ports néo-zélandais. Parallèlement, Washington entend renforcer ses relations avec l'Australie, notamment au sein du pacte militaire régional de l'ANZUS.

Quelques nuages et un coup de tonnerre imprévus sont venus, depuis l'an dernier, troubler la quiétude apparemment infinie du « lac américain » du Pacifique sud. Brusquement tirée de sa torpeur, l'administration américaine s'est réveillée en proie à l'inquiétude, face à des réalités changeantes, peut-être trop longtemps négligées.

Active, vigilante et armée jusqu'aux dents face aux Soviétiques dans les mers froides – hautement stratégiques – du Pacifique nord, l'Amérique du président Reagan, comme celle des ses prédécesseurs, ne s'est jamais beaucoup intéressée, sauf exception, aux destinées des mers du Sud. La région, il est vrai, évoque surtout les paradis touristiques. Mineure, son importance stratégique a toujours paru proportionnelle à son éparpillement physique, à sa faiblesse économique, à son éloignement des zones d'affrontements des Super-Grands.

Pour manifester sa présence, Washington s'est longtemps contenté d'envoyer rituellement des bateaux, pavillon haut, faire des ronds dans les eaux paisibles de ces lointaines latitudes. D'autant plus paisibles que les Soviétiques, paraissaient les avoir encore plus complètement oubliées. Pour le reste, exception faite de la « réserve française », cette immense chasse gardée maritime semée d'une vingtaine de micro-États était confiée aux bons soins d'une paire d'alliés de confiance : l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sous-gendarmes et argentiers.

Après des décennies sans histoires, les temps ont quelque peu changé. A qui la faute ? Aux neutralistes, aux « gauchistes-pacifistes », à la « main de Moscou », aux idées de M. Lange ? On paraît parfois le croire. Mais, dans un tel environnement, les Etats-Unis n'ont-ils pas tendance à dramatiser ce qui passerait ailleurs pour péripéties ? A ramener l'intérêt régional aux intérêts d'une puissance globale ? A ne vouloir chez leurs alliés que des « têtes alignées » ? On se pose ces questions dans la région.

Les difficultés des Etats-Unis dans le Pacifique ont trait, pour l'essentiel, à deux catégories de problèmes : les affaires nucléaires et leurs répercussions, d'une part ; les conflits de pêche et la présence soviétique, d'autre part. Le dossier nucléaire, le plus fourni, est le plus important politiquement et stratégiquement. Il s'ouvre sur la double crise provoquée entre les « faucons » de Washington et les « colombes » de Wellington, et, partant, au sein du pacte militaire de l'ANZUS (Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis), par le premier ministre travailliste néo-zélandais. Soucieux, conformément à ses engagements électoraux, de contribuer au désarmement, et fort du soutien d'une majorité de ses compatriotes, M. David Lange a interdit en 1985 les escales de navires à propulsion et/ou armement nucléaire américains dans les ports néo-zélandais. Washington a réagi vivement à ce refus, jugé dangereux à un triple titre : pour la pérennité de l'alliance régionale, pour la crédibilité du dispositif nucléaire américain embarqué et pour le « mauvais exemple » qu'il constitue. L'essentiel de sa coopération militaire avec Wellington, notamment en matière de manœuvres et de renseignements, a été suspendue. L'ANZUS survit, mais réduit à un tête-à-tête Etats-Unis-Australie. La crise se prolonge et devrait connaître sous peu de nouveaux développements, lors du vote par le Parlement néo-zélandais d'un texte de loi formalisant l'interdiction en question. La sévérité de la réaction américaine ne tient pas seulement au réflexe péremptoire de puissance. Elle doit beaucoup à la crainte de voir l'allergie néo-zélandaise se propager – remettant en cause la cohésion d'autres alliances – et à la volonté d'y donner un coup d'arrêt.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

OUVERTURE DU 39ᵉ FESTIVAL DU CINÉMA

Cannes avec et sans légende

De notre envoyé spécial

Cannes. – Guy de Maupassant, qui revient à la mode ces temps-ci, avait de Cannes une vision plutôt glamour. *« Des princes, des princes, toujours des princes. A peine ai-je mis le pied hier matin sur la promenade de la Croisette que j'en rencontrais trois l'un derrière l'autre. Dans notre monde, Cannes est devenue la ville des titres. »*

Un siècle chasse l'autre. Depuis bien longtemps, les princes, – sauf d'Arabie et encore le pétrodollar n'est plus ce qu'il fut – ont fait retraite, sinon pénitence. Depuis bien longtemps, les mémères à caniche ont pris cette si jolie bastille sous les palmiers, pour y savourer la leur de retraite. Drôle de dames, drôle de ville.

C'était il y a quinze jours, avant que le Festival ne commence et que celui du MIP-TV, cousin germain, ne s'achève. Il pleuvait, rudement, par seaux d'eau entiers. Comme il sait pleuvoir parfois, dans ces villes qui n'y sont point accoutumées. Trois jours, trois nuits d'eau qui faisaient penser à cette réflexion d'une femme de chambre, un matin pluvieux, rapportée par Colette : *« Ce n'est pas un temps pour Cannes ça, cela ne prendra pas. »* Cela prit. Il plut sans trêve ni répit, et la légende de cette ville s'en trouvait comme engloutie, submergée. Cannes les flots gris ou les joies sans mélange d'une sous-préfecture par temps de parapluie.

Il faut pas mal de désinvolture ou d'impudence pour en parler ainsi entre les gouttes. Car Cannes la festivalière est une légende et n'est même que cela. Une belle histoire dont le film resterait à faire, flamboyante chronique de ce rectangle sacré, grand comme un champ de pommes de terre picard.

Le Cannes du Festival, village dans la ville, vitrine sur la mer, c'est quoi ? La rue d'Antibes, rue du luxe et du commerce. La Croisette, sublime paseo. Le Palais des festivals, monstre ocre né de l'imaginaire du mètre carré utile. Les plages de sable fin, vingt-sept paraît-il, dont l'immense majorité sont privées. Deux ports, le vieux et le neuf, ancien et nouveau témoignage d'une croissance. Et puis, échappé en bout de Croisette, perle sur le marécage, le Palm-Beach.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 14.)



هكذا من الأصل

débats

LA PAIX NUCLÉAIRE

Le sommet de Tokyo a-t-il été à la mesure des périls qui menacent la planète ? Ce n'est pas l'avis de Jacqueline Grapin, pour laquelle la crise du monde occidental requiert des prophètes plus que des comptables. La force atomique étant plus dangereuse qu'une centrale nucléaire, Jean Toulat se demande si la France ne pourrait faire un geste pour briser le cercle infernal à l'occasion de l'Année internationale de la paix.

Une stratégie hors la loi

Les temps sont propices pour sortir de l'engrenage de la course aux armements.

par JEAN TOULAT(*)

SI, entre un président « chef des armées » et un premier ministre « responsable de la défense », un conflit de compétence n'est pas exclu, *aucun parti* ne conteste au premier la suprême responsabilité : le droit de déclencher le feu nucléaire.

Le droit ? Ce pouvoir inouï, dont dépendent des millions de vies humaines, c'est le chef de l'Etat lui-même qui se l'est attribué, en dehors du Parlement, par le décret du 14 janvier 1964. Ce texte, d'ailleurs, concerne uniquement les forces aériennes stratégiques, nos Mirage étant alors seuls opérationnels ; il ne couvre donc ni les fusées d'Albion ni les missiles des sous-marins ; pour eux, c'est le vide juridique.

Plus grave : notre doctrine de dissuasion nucléaire méconnaît le droit sur plusieurs points majeurs.

La France a signé, en 1958, la convention internationale « *pour la prévention et la répression du crime de génocide* », celui-ci étant défini comme la destruction intentionnelle d'un groupe humain ; c'est pratiquement le cas avec la stratégie anti-cités.

La France, encore, a ratifié les conventions de Genève de 1949, dont la quatrième demande que les personnes civiles, en cas de guerre, « *soient protégées contre tout acte de violence* ». Or ce sont elles qui, délibérément, sont prises comme cibles par notre doctrine officielle.

Du coup, celle-ci viole le propre règlement de l'armée française, qui déclare, et c'est à son honneur : « *L'autorité supérieure ne peut ordonner d'accomplir des actes contraires aux conventions internationales* » (article 7) ; et « *le subordonné ne doit pas exécuter un ordre prescrivant d'accomplir un acte contraire* » à ces conventions (article 8). Pour cette raison, tel capitaine de vaisseau — il me l'a confié — a refusé le commandement d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins, sacrifiant ainsi une brillante carrière : il ne voulait pas risquer de commettre un jour « *le crime contre Dieu et contre l'homme* », dénoncé d'avance par le concile Vatican II.

« Créer l'événement »

Ces propos, dira-t-on, altèrent la crédibilité de notre force de dissuation. Mais, précisément, celle-ci est-elle crédible ? Plus d'un stratège en doute, car sa mise en œuvre entraînerait vraisemblablement une riposte d'anéantissement. Le général Copel, sans s'opposer à tout emploi de l'arme atomique, affirme que l'actuelle doctrine nucléaire « *peut conduire la France à la catastrophe. Limiter le raisonnement dissuasif à l'engagement des représailles anti-cités sans tenir compte du retour de bâton, sans envisager les représailles des représailles, est une forme d'escroquerie intellectuelle* (1). »

Notre force atomique, certes, ne saurait être supprimée du jour au lendemain. Mais, entre un désarmement immédiat et la modernisation, jamais achevée et toujours essoufflante, de notre arsenal, il y a place pour des initiatives. Dans un article sur « La stratégie du désarmement », François Mitterrand écrivait hier : « *La France, et sans doute elle seule, peut, si elle le veut, créer l'événement.* » Et de suggérer un geste de sa part : l'abandon des Mirage porteurs de la bombe atomique (2). Aujourd'hui, le président de la République ne pourrait-il pas donner un exemple semblable ? Les circonstances l'y invitent. C'est l'Année internationale de la paix. En juillet prochain, Paris accueillera la conférence des Nations unies sur la liaison désarmement-développement, conférence suggérée par notre président lui-même, à l'ONU, le 28 septembre 1983. L'Union soviétique elle aussi manifeste une volonté de désescalade. N'a-t-elle pas suspendu temporairement ses essais nucléaires ? Pourquoi ne pas la prendre au mot, j'allais dire au piège, quand elle propose l'option zéro ? A la politique du soupçon serait substituée la politique du « chiche », quitte à se montrer très vigilant sur les mesures de contrôle — contrôle que Mikhaïl Gorbatchev déclare accepter désormais sur son propre territoire.

(*) Auteur d'*Oser la paix* (Editions du Cerf).

(1) *Vaincre la guerre* (Lieu commun), p. 110.

(2) *Le Monde*, 15 décembre 1977.

Pour une commission d'enquête internationale à Tchernobyl

UN nuage radioactif ne respecte pas les frontières, aucun rideau de fer ne cantonne sa menace, nul rideau informatique n'empêche l'ensemble des peuples de notre continent de s'estimer à juste titre en danger. Tchernobyl rend caduc le partage de Yalta.

Les gouvernements démocratiques de l'Europe sont d'abord *responsables de la sécurité* de leurs mandants. Nous ne pouvons tolérer qu'ils demeurent sans voix, inactifs et impuissants devant le péril qu'un nouveau Tchernobyl fait peser sur l'existence de nos concitoyens. Les conséquences d'un semblable événement peuvent être incomparablement plus graves que toutes les actions terroristes que nous avons jusqu'ici subies.

Les mouvements écologistes *semblent frappés de mutisme* devant les scandales qui entourent l'accident de Tchernobyl (impéritie, absence de contrôle, rétention d'informations). Si pareille situation s'était produite en RFA, en Grande-Bretagne, etc., combien de centaines de milliers de manifestants ? *Pourquoi deux poids, deux mesures ?* Cette capitulation devant le secret et l'arbitraire du Kremlin annonce la fin d'un mouvement qui, trop unilatéralement ciblé contre les gouvernements occidentaux, perd sa crédibilité et abandonne ce qui aurait dû être son motif unique : le souci de la survie des populations.

Les populations d'Europe — celles au moins qui peuvent démocratiquement s'exprimer — *ont accepté majoritairement* les avantages et les risques de l'industrie nucléaire. A condition que s'exerce un contrôle par des scientifiques et l'opinion publique. A condition que nul ne monopolise une autorité sans garantie ni garde-fou. A condition donc que l'information circule.

Il est intolérable, pour nous Européens, de ne pas pouvoir nous rendre sur place, de ne pas *savoir. C'est pourquoi nous* demandons la constitution d'une commission d'enquête internationale qui recherchera les causes et les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

Signatures : docteur P. Aeberhard, F. Ewald, A. Glucksmann, docteur B. Kouchner, docteur J. Lebas, *professeur* P. Milliez, Y. Montand, G. Semprun.

A qui le tour ?

La catastrophe de Tchernobyl ne sera certainement pas l'occasion d'une remise en cause politique de la production d'énergie nucléaire en France. Les Amis de la Terre en ont fait le pari, et ils ont gagné avant même d'avoir joué.

Ni le caractère illusoire des économies attribuées à la filière nucléaire (qui donc perle de dénationaliser EDF ?) ni les dangers encourus n'autorisent à mettre en question le fonctionnement d'une machine si bien rôdée ! Nous n'avons rien à craindre : les cœurs de nos centrales sont bétonnés, aussi bétonnés que les certitudes de nos experts, pour qui nous ne risquons rien de plus que les effets d'une radiographie.

Convenons du moins qu'il y a des manières moins désagréables de se faire radiographier que de subir les retombées d'un accident nucléaire. Ne serait-il pas temps de rappeler l'efficacité douteuse de certains blindages, comme la chère vieille ligne Maginot, dont *on s'aperçut en* leur temps qu'ils étaient surtout cérébraux. (...)

Est-ce injustement qu'Ottavio Paz qualifie *récemment* notre peuple de somnambule ? Les journaux nous rappellent que nous sommes l'un des trois grands du nucléaire civil. Les deux autres ont eu leur accident ; un tous les trois ans en moyenne. A qui le tour ? La France serait-elle au-dessus des lois, y compris les lois statistiques ? (...)

FRANÇOIS DE RAVIGNAN
(Saint-Hilaire).

La guerre civile mondiale

« La paix n'est pas le contraire de la guerre... Elle se construit chaque jour. » (Simone Veil.)

par JACQUELINE GRAPIN

UNE guerre sans front, qui dépasse les militaires, pour défendre des enjeux vitaux dans un processus qui peut aller jusqu'à la mort. Entre deux bombes terroristes, une explosion de chaudière nucléaire et tel ou tel raid en Libye ou en Afghanistan, nous en sommes là. C'est la définition de la guerre civile mondiale telle que nous l'envisagions il y a maintenant dix ans (1). Une fièvre qui saisit le village planétaire où nous sommes assignés à résidence, au sens où, comme l'écrivait Francis Bacon en 1625, « *la guerre étrangère est un violent exercice et la guerre civile une mauvaise fièvre* ». Une mauvaise plaisanterie aussi.

On n'arrête pas le progrès. Le champ de bataille est partout. Depuis Hitler, et pour des causes toujours renouvelées, on le sait, la guerre est aussi totale. Psychologique, idéologique, économique, scientifique et technologique, elle n'épargne plus ni les femmes ni les enfants.

Comme l'a écrit le professeur Marcel Merle : « *Les frontières s'estompent entre politique intérieure et politique extérieure, entre la politique et l'économique, entre le public et le privé ; la distinction entre la guerre et la paix résiste de moins en moins à l'examen. La violence reste la loi d'une société qui n'est parvenue à éliminer, au moins provisoirement, que la forme suprême de la violence, mais qui semble encourager l'usage des formes secondaires de contrainte et de domination.* » Gaston Bouthoul avait raison : « *Il semble que l'homme soit organiquement incapable de répondre à la question : si on ne fait pas la guerre, qu'est-ce qu'on fait ?* »

Lorsque l'hémisphère nord entier regarde, les bras ballants, tel l'apprenti sorcier, se déplacer le nuage radioactif en provenance de l'usine de Tchernobyl, un incident vient nous rappeler l'absurdité de nos guerres de puissances, guerres économiques et économies de guerre. Les belligérants de l'Ouest comme de l'Est sont prêts à envoyer leurs techniciens de service en criant « pouce » pour arrêter le désastre. Mais c'est pour mieux continuer leur course aux armements, leurs cachoteries nucléaires et autres, si importantes pour leur assurer cette capacité d'*overkilling* qui permet théoriquement aux Américains et aux Soviétiques de s'exterminer au moins une demi-douzaine de fois réciproquement, et les autres en passant.

Pour mieux leur garantir la progression dans l'espace qui nous rendra tous dépendants de leurs systèmes de défense, et pour faire avancer l'éducation des peuples qui assure inéluctablement, avec l'appui des analphabètes majoritaires, la déculturation des nations et la division de l'humanité en deux simples catégories : les dirigeants (peu nombreux) et les autres.

L'homme moderne, drogué par la télévision, s'éloigne de l'homme civilisé en perdant progressivement son affectivité pour ne devenir plus qu'un indifférent émotif. Il devient dangereux, complice de la guerre civile mondiale, dépourvu qu'il est du moindre sens de l'engagement solidaire, non seulement entre citoyens, mais aussi avec les autres sociétés de la planète, qui pourtant lui explosent à la figure à longueur de journaux télévisés.

Une émission honteuse

Il fallait voir l'émission sur Paris présentée le 27 avril sur la chaîne américaine CBS. Une ville poubelle peuplée de sous-hommes arabes ou noirs, maltraités par une arrogante population locale en voie de dégénérescence. Un cauchemar pour touriste américain. Une honte pour les amoureux de la France. Un reflet de ce que sont les deux sortes de solidarités entre lesquelles il nous faut choisir : celles qui sont obligatoires parce que nous n'avons pas le choix d'y échapper, et celles auxquelles nous pourrions échapper mais qui nous rattrapent inévitablement aux détours de nos minables fuites. Un non-choix, auquel nous nous dérobons.

La crise du monde occidental, ce fut d'abord, pour une bonne part, celle de l'Europe. Le conflit Est-Ouest en naquit. L'opposition Nord-Sud en est le produit. L'enfer moderne est pavé de bonnes intentions. La liberté a bon dos. L'égalité aussi. Les discours de nos hommes politiques masquent l'égoïsme monstrueux de leurs pouvoirs et de leurs privilèges. L'intelligence de nos scientifiques n'empêche pas qu'ils portent une lourde responsabilité dans... leur irresponsabilité pour cause de recherche de budgets et ludisme intellectuel pathologique. Atome civil ou militaire, qu'importe puisqu'on allait de l'avant. Les plus irréprochables de nos grands patrons n'ont pas hésité à se porter caution des campagnes anti-écologistes et anti-pacifistes.

Mais au nom de quoi peut-on oser jurer qu'une charge nucléaire, civile ou militaire, ne présente que des risques infimes de dangers acceptables ? Aujourd'hui une usine explose, demain un terroriste menacera New-York, à moins qu'avant l'Irak, menacé de débordement par l'Iran, ne tire les leçons de la coopération nucléaire qu'il a eue avec la France.

Les mêmes scientifiques, les mêmes militaires, les mêmes dirigeants, nous engagent aujourd'hui dans une course à l'espace dont nul ne sait où elle aboutira. Et il faut bien y aller s'y l'on veut exister, conserver une voix au chapitre, rester dans le « peloton de tête », puisque tout le monde y va, tête baissée. Mais qu'on se pose une seconde la question : pourquoi ?

Comme nous en faisait un jour la remarque Simone Veil : « *La paix n'est pas le contraire de la guerre, comme le bien n'est pas le contraire du mal. Elle se construit chaque jour.* » La guerre économique use les hommes. La défense, nationale et internationale, les ignore. C'est pourtant à eux qu'il faudrait revenir, et d'abord aux besoins élémentaires de notre humanité.

Il faudrait pour cela vaincre les politiques de facilité qui ne visent qu'à assurer aux états-majors en place la pérennité de leurs mini-pouvoirs, et commencer par tenter d'harmoniser sérieusement les besoins de la sécurité et ceux du développement. Non en les sacrifiant les uns aux autres, comme trop souvent les experts d'une discipline ou d'une autre le préconisent par ignorance de la moitié du problème, mais en prophétisant un dessein qui recueille l'adhésion générale et la contribution de tous dans des conditions telles qu'un front du refus soit inacceptable. Le sommet des pays industrialisés a réuni des chefs d'Etat comptables. On demande des philosophes et des prophètes.

(1) *La Guerre civile mondiale*, J. Grapin et J.-B. Pinatel, Calmann-Levy, 1976.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

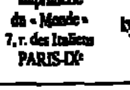
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

LU

A PROPOS DE TROIS LIVRES

Interrogations sur la Suisse

FAISANT mentir l'adage selon lequel les peuples heureux n'ont pas d'histoire, des Suisses s'interrogent de temps à autre sur leur pays, *ses structures, ses habitudes* mentales et ses préjugés. Généralement, c'est pour aboutir à la conclusion soit que tout est pourri dans la confédération de Guillaume Tell, soit que tout va pour le mieux dans la meilleure des Helvétie possible. Parfois, cependant, un étranger se *hasarde à aller* y regarder *de plus* près.

L'armée, par *exemple*, cette armée de milice si chère au cœur *du citoyen helvétique*, à tel point qu'être objecteur de conscience *relève, aujourd'hui encore, sinon* de la félonie, du moins d'un *fort mauvais esprit*. John McPhee (1), un journaliste américain, paraît avoir croqué d'un trait assez juste le Suisse moyen sous les drapeaux, qui délaisse chaque année pendant deux semaines les travaux quotidiens pour accomplir son devoir de soldat. A travers l'armée, l'auteur décrypte aussi la société helvétique telle qu'en elle-même. Un *ton enjoué, aimablement* moqueur, pour dire que, dans le fond, l'Américain et son guide suisse se sont bien entendus, *même s'ils* ne se sont pas toujours vraiment compris.

La manière se veut plus docte, plus didactique aussi, pour Blaise Lempen (2), qui se penche sur « *un modèle en crise* ». Journaliste lausannois, l'auteur décrit certains dérapages de la machine, puis s'efforce de frayer une voie à travers des forêts de statistiques et d'informations, pour mettre en question la *neutralité helvétique* et ausculter une société qu'il décèle malade. *Entre libéralisme économique* et démocratie semi-directe, la Suisse est-elle encore fidèle à sa réputation de démocratie témoin ? L'auteur *répond* sans hésitation par l'affirmative, mais c'est peut-être aller vite en besogne et *négliger* des particularismes qui font que le modèle *suisse n'est guère applicable* ailleurs.

Enfin, *Georges-André* Chevallaz (3) se demande, lui, si la *Confédération est gouvernable*. Ancien membre de l'exécutif fédéral et historien, il *répond* à un questionnaire qui lui sert de tremplin pour une analyse du fonctionnement du système politique suisse. Aucune révélation dans ce discours de circonstance, qui sera néanmoins un aperçu *utile* pour l'amateur à la recherche d'une introduction aux *subtilités du* fédéralisme helvétique et de ses institutions.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) *La Place de la Concorde suisse*, John McPhee, *Grasset*, Paris, 218 p., 78 F.

(2) *Un modèle en crise — La Suisse*, Blaise Lempen, Payot Lausanne, 175 p.

(3) *La Suisse est-elle gouvernable ?*, Georges-André Chevallaz, L'Aire, Lausanne, 250 p.

étranger

AFRIQUE

LA TOURNÉE AFRICAINE DU MINISTRE DE LA COOPÉRATION

M. Aurillac a promis au Gabon l'aide de la France dans la période de difficultés économiques qui s'annonce

Libreville. – M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, est rentré, mercredi 7 mai, à Paris, au terme d'un voyage officiel au Gabon et au Cameroun, où il s'est entretenu avec les chefs d'Etat de ces deux pays, les présidents Omar Bongo et Paul Biya. Ce voyage de trois jours était important dans la mesure où il s'agissait de la première « tournée » africaine du nouveau ministre de la coopération. M. Aurillac, qui avait cependant rencontré le président ivoirien M. Houphouët-Boigny, avec M. Jacques Chirac, puis le président sénégalais M. Abdou Diouf, connaissait de longue date le président gabonais.

De notre envoyé spécial

Accompagné notamment de M. Maurice Robert, ancien ambassadeur de France à Libreville, le nouveau ministre a incontestablement eu le « contact » avec ses hôtes que l'orientation nouvelle de la politique de coopération – un recentrage sur les pays francophones – ne peut que satisfaire.

Bon connaisseur des dossiers africains, juriste pointilleux, M. Aurillac a donné une image très « cohabitationniste » de la France, répétant que ce n'est sûrement pas dans « *le secteur de la coopération que la cohabitation risque de ne pas marcher* », et insistant sur l'aspect « égalitaire » des liens unissant la France à ses partenaires africains. Le nouveau ministre n'est pas sûr de pouvoir répondre à la demande que *lui a faite M. Chirac* – se rendre dans tous les pays africains relevant de son ministère avant la fin de l'année, – mais il va en tout cas multiplier les voyages dans les mois qui viennent, sa prochaine « *tournée* » devant être consacrée au Congo, au Zaïre et au Centrafrique.

Au Gabon, la crise est là. Même dans ce pays atypique que l'argent du pétrole a longtemps préservé des aléas de la climatologie et des mouvements erratiques des matières premières, il va falloir procéder à des mesures d'économie budgétaire et surtout à une gestion plus orthodoxe *de la rente pétrolière. La difficulté* est que l'austérité ne fait pas partie du tempérament gabonais. Tout ici a toujours été trop facile pour 700 000 Gabonais qui font « tourner » leur économie grâce à une main-d'œuvre étrangère, africaine et occidentale.

Le pétrole « fut » la meilleure et la pire des choses pour le Gabon. Sans doute est-ce trop dire dans la mesure où nul n'est capable de prévoir l'évolution à terme du marché pétrolier mondial. Ce qui est préoccupant est que le pessimisme que partagent sur ce point la plupart des experts internationaux se heurte ici à une insuffisante prise de conscience, voire, dans certains milieux, à un refus de changer quoi que ce soit des habitudes dépensières. Les Occidentaux, en revanche, ne se privent pas de lancer des cris d'alarme à propos des conséquences de la récession pétrolière, alimentant parfois une véritable psychose.

Coupe sévère dans le budget

M. Michel Aurillac a pu, en rencontrant des patrons français, prendre la mesure de ce climat. Pourtant, comme à l'accoutumée, Libreville offre au regard ses signes extérieurs de capitale la plus occidentalisée du continent : embouteillages, voitures et immeubles luxueux, argent facile pour une importante minorité. C'est que les périls semblent encore loin : le Gabon vit aujourd'hui, en 1986, sur la fiscalité et les recettes pétrolières de 1985.

La « catastrophe », comme disent certains, c'est pour *1987, année où il* faudra bien vivre sur les ressources de 1986, sérieusement en baisse. La rente pétrolière, qui représente 60 % du budget de l'Etat, devrait en effet tomber de 400 milliards de francs CFA en 1985 à environ 150 milliards en 1986. La production, elle, devrait se maintenir au niveau de l'année dernière, soit 8,6 millions de tonnes en 1985 contre 8,8 millions de tonnes l'année précédente.

Les autorités de Libreville ont cependant commencé à réagir : le budget, qui *dépasse 700 milliards* CFA, a d'ores et déjà été amputé de 100 milliards, entraînant la remise en cause d'un certain nombre de projets d'investissements, comme la construction d'un nouveau ministère des affaires étrangères et d'une cité de l'*information*.

Cette coupe sévère sera nettement insuffisante *dans la mesure* où son montant a été établi sur la base d'un prix du baril de pétrole de 13 ou 15 dollars et sur un cours du dollar d'environ 7,50 francs français, ce qui, dans les deux cas, n'est plus réaliste. Le président Bongo a, semble-t-il, pris conscience de la gravité de la situation, mais la politique d'austérité qu'il voudrait mettre en place se heurte à une multitude d'intérêts. L'ethnie minoritaire du chef de l'Etat, les Batékés (environ 14 % de la population), dont les représentants détiennent la réalité du pouvoir, n'est pas prête, c'est le moins qu'on puisse dire, à se sacrifier.

> *La baisse des ressources pétrolières va être durement ressentie dans un pays peu préparé à l'austérité...*

Au cours d'une réunion récente, les principaux chefs batékés ont fait savoir au président Bongo que, si sacrifices il devait y avoir, ils devraient s'exercer à l'encontre des Fangs, ethnie – majoritaire – qui regroupe 37 % des Gabonais. De leur côté, les Fangs, opposés aux Batékés par une inimitié historique, n'ont pas l'intention de se laisser faire, quitte à s'allier, pour la circonstance, aux Pongoués, issus du *groupe fang, dont une large partie* de la richissime bourgeoisie du littoral est issue.

Le président Bongo, qui a déjà de délicats problèmes de rapports de forces à régler au sein de son propre clan familial, aura bien du mal à faire prendre conscience aux uns et aux autres des nécessités de l'« intérêt national ».

Au cours de la période difficile qui s'annonce, le Gabon devrait pouvoir, comme d'habitude, compter sur la France. M. Aurillac, qui a rencontré longuement le chef de l'Etat gabonais, ainsi que plusieurs de ses ministres, en a donné l'assurance, soulignant que le changement de majorité en France ne pouvait que conforter la coopération privilégiée entre Paris et Libreville. Cette visite du ministre français a permis de faire avancer quelques dossiers, la France s'engageant à participer financièrement à la réalisation de *l'université de Masuku et de l'hôpital* de Franceville, ainsi qu'aux plans gabonais de télécommunications et de télévision.

Plus significative sans doute est l'annonce faite par M. Aurillac que Paris, en accord avec les autorités gabonaises, est prêt à participer à la formation professionnelle de la main-d'œuvre utilisée sur le chantier du Transgabonais, afin de faciliter son recyclage. Fin 1986, le deuxième tronçon du chemin de fer qui va jusqu'à Franceville sera achevé. Les activités du chantier continueront pendant une partie de *l'année 1987, mais, au-delà, près de* deux mille cinq cents ouvriers et techniciens seront vraisemblablement au chômage. Le troisième tronçon, qui devait rejoindre les mines de fer du Haut-Ivindo, est, lui, déjà abandonné.

Inquiétudes des résidents français

Mais un voyage au Gabon a nécessairement une connotation politico-émotionnelle, dans la mesure où, entre Paris et Libreville, les questions de susceptibilité ont une part prépondérante. Prompts, comme toutes les communautés *expatriées, à s'émouvoir*, les Français de Libreville se sont vivement inquiétés des mesures annoncées récemment concernant un durcissement des conditions d'entrée et de séjour au Gabon des étrangers. La visite du ministre français de la coopération a contribué sur ce point à clarifier les choses : la population africaine immigrée sera surtout concernée. *De toute façon, à inter*valles réguliers, une crise de xénophobie, qui va de pair avec une réaffirmation de la nécessité de « gaboniser » l'économie du pays, se développe à Libreville.

Les sociétés étrangères, notamment françaises, implantées ici ont jusqu'à présent procédé à une fausse « gabonisation », en confiant des postes de responsabilité à des nationaux, sans pour autant procéder à une déflation de leurs effectifs expatriés, du moins avant que la crise pétrolière ne commence à faire sentir ses effets. A Port-Gentil, la ville de l'« Etat ELF-Aquitaine », les techniciens commencent à partir par dizaines. Les bruits les plus alarmants se répandent concernant le départ, lié à la conjoncture économique, des Français.

La conjonction de ce phénomène et de celui de l'annonce de mesures restrictives à propos des visas entretient dans la communauté expatriée le sentiment que, peu ou prou, l'« âge d'or » est révolu, ce qui est très exagéré. Le 4 avril, le quotidien gabonais *l'Union*, a fait paraître un supplément de quatre pages émanant de la direction générale de la *documentation* (CEDOC), la police politique du régime, qui relève du ministre de la police, M. Assele. Les mesures annoncées prévoient le triplement du montant de cautionnement de rapatriement, ainsi que des relèvements, dans des proportions exorbitantes, des tarifs des visas, cartes et autorisations de séjour. Détail qui a son importance : le versement de ces taxes devrait être perçu directement par le CEDOC, c'est-à-dire sans aucune garantie d'affectation budgétaire...

« *Des réunions de travail* » à ce sujet ont eu lieu au palais présidentiel, et M. Bongo a fini par donner des assurances : aucune décision *officielle n'ayant été prise, les* mesures, en principe, ne sont pas légales. Mais, dans la pratique, s'agissant des visas de sortie des résidents, le CEDOC perçoit actuellement de nombreuses taxes.

Le président Bongo a-t-il lancé un ballon d'essai pour tester les réactions françaises, tout en considérant que, par les temps qui courent, un supplément dans les caisses de l'Etat n'était pas à négliger ? A-t-il renoncé, sur une affaire somme *toute bénigne, à heurter de front son* puissant beau-frère, le ministre de la police ? La vérité au Gabon est toujours entre deux explications.

LAURENT ZECCHINI.

Algérie

Un exposant français à la Foire d'Alger au secret pendant trois semaines

De notre correspondant

Alger. – La Foire internatio*nale d'Alger version 1986 lais*sera à M. Paul Bontemps un souvenir peu en rapport avec ses activités de responsable du bureau de liaison du GEBA (Groupement d'entreprises de Bourgogne en Algérie).

Interpellé une semaine avant l'inauguration de cette foire par les services de sécurité algériens et relâché trois jours après la clôture, il n'aura pas ouvert le stand qu'il avait réservé. C'est du reste ce qui a permis à ses proches de *s'apercevoir de sa* « *disparition* ». Trois semaines de détention et d'interrogatoires pendant lesquelles personne n'a pu le localiser. Même pas les autorités *françaises, en dépit d'une* convention consulaire signée le 24 mai 1974 qui oblige les polices de chacun des Etats à prévenir les services consulaires du pays ressortissant dans un délai de un à huit jours.

M. Bontemps a été arrêté le 15 avril à sa descente d'avion. Il rentrait de Lyon et s'apprêtait à rejoindre Larba où il est domicilié. Le fait peut paraître anodin. *En réalité, il est d'importance* et sans doute à l'origine de ses malheurs. Larba est situé à une quarantaine de kilomètres d'Alger, au centre d'une région qui a été *en effervescence à l'automne* dernier après qu'un violent accrochage eut opposé les forces de l'ordre à un groupe d'activistes *intégristes qui* avaient attaqué une caserne de la police à la Soumaa au mois d'août 1985 (*le Monde* du 29 octobre).

Cinq gendarmes avaient trouvé la mort au cours de cette opération, et plusieurs membres de la bande avaient été arrêtés ou tués. Le chef, M. Mustapha Bouiali, ancien moudjahidin de quarante-cinq ans, condamné par contumace en *avril 1985 à la* réclusion à perpétuité par la Cour de sûreté de l'Etat, avait réussi à prendre la fuite. Il est toujours dans la nature, la police à ses trousses.

C'est là qu'intervient le second facteur déterminant dans l'histoire de l'homme d'affaires *français. Agé de cinquante-cinq* ans, M. Paul Bontemps s'est converti à l'islam il y a une dizaine d'années. En bon musulman, il a fait le pèlerinage à *La Mecque* et finalement attiré l'attention des autorités algériennes, qui ont essayé de trouver le fil qui pourrait les conduire à Mustapha Bouiali. Les indices devaient être minces puisque M. Bontemps a été libéré le mer*credi 7 mai, deux jours avant le* début du ramadan, qu'il a choisi de passer en France, où il pourra jeûner sans surveillance dès samedi.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Soudan

Le nouveau premier ministre, M. Sadek El Mahdi, souhaite la participation des « sudistes » au gouvernement

Le nouveau premier ministre soudanais, M. Sadek El Mahdi, a déclaré, mercredi 7 mai, avoir fait une offre de réconciliation aux députés du Sud, qui avaient quitté le Parlement la veille pour protester contre la domination politique exercée, selon eux, par les « nordistes ». Ce différend bloque la formation du nouveau gouvernement civil, le premier en dix-sept ans, que M. Sadek *El Mahdi souhaite aussi large que possible. « On a demandé aux partis du Sud de me rencontrer, et je crois qu'ils viendront discuter des bases de leur participation au gouvernement »*, a dit Mahdi à la presse.

D'autre part, dans une interview à un quotidien saoudien, M. Sadek El Mahdi réaf*firme qu'il entend abolir la charia – la légis*lation islamique introduite par le maréchal Nemeiry – et annonce de profondes réformes de l'économie soudanaise. – *(AFP, Reuter.)*

Le chef de la puissante confrérie des Ansars

De notre envoyé spécial

Khartoum. – M. Sadek El Mahdi, qui vient d'être chargé, à l'âge de cinquante et un ans, de former le premier gouvernement de politiciens qui remplacera le cabinet de technocrates qui gérait le pays depuis la chute de Nemeiry, en avril 1985, est un personnage à *multiples facettes. Dirigeant héré*ditaire de la puissante confrérie traditionaliste des Ansars fondée par son arrière-grand-père, le Grand Mahdi, qui libéra le Soudan *du joug des Ottomans et vainquit* le général Gordon à Khartoum, il est devenu le chef incontesté du parti centriste de l'Oumma. Il prône une version moderniste d'un islam modéré que les Ansars qualifient de l'« islam du réveil ».

Licencié en sciences économiques de l'université d'Oxford – il s'exprime dans un anglais châtié, – M. Sadek El Mahdi avait, à l'époque, lié de solides liens d'amitié avec des membres du Parti conservateur, dont il partageait les idées politiques. Il a pourtant sensiblement évolué depuis un bref passage au pouvoir en 1966 et 1967, où il s'était distingué par un anticommunisme intransigeant. C'est d'ailleurs au nom de cet anticommunisme qu'il s'était opposé en *1969* au coup d'Etat du maréchal Nemeiry, à qui il reprochait de s'être allié aux officiers de gauche soudanais pour s'emparer du pouvoir.

Arrêté en juin de la même année, il est exilé en Egypte le 3 avril 1970, où il est maintenu en résidence forcée. Moins d'un an plus tard, il rentre au Soudan, où il est à nouveau arrêté en décembre 1971 et, cette fois-ci, emprisonné à Port-Soudan jusqu'en mai 1973. A sa libération, il reprend le chemin de l'exil, faisant la navette entre Londres et Ryad. C'est l'époque où il forme, avec le leader du Parti unioniste démocratique, M. Sherif El Hindi, en exil en Libye, un Front national qui regroupe la plupart des formations de l'opposition soudanaise, à l'exception du Parti communiste.

Les Ansars n'ont pas pardonné au président Nemeiry le massacre de milliers de leurs partisans sur l'île d'Aba en mars 1970, et surtout *l'assassinat de leur chef spiri*tuel, l'imam El Hadi, auquel a succédé M. Sadek El Mahdi.

La plus fameuse et la plus sanglante des tentatives entreprises par le Front national en vue d'abattre le régime de M. Nemeiry sera le coup d'Etat manqué du 2 juillet 1976 organisé avec le concours du colonel Kadhafi, qui a lui aussi juré la perte de celui qui fut un de ses plus chauds alliés avant de « trahir » la cause du nationalisme arabe. La Libye est devenue alors la base arrière des opposants *soudanais, qui disposent* de facilités pour entraîner leurs troupes. M. Sadek El Mahdi y effectue de fréquents séjours. Cela ne l'empêche pas d'entretenir d'*excellentes relations* avec l'Arabie saoudite, de partager toutes les options politiques ou religieuses de ces pays.

C'est d'ailleurs dans cette double alliance entre les deux pôles opposés du monde arabe que se manifeste le pragmatisme qui est l'un des traits caractéristiques de M. Sadek El Mahdi. Ce dernier n'a *jamais été, comme certains* l'ont affirmé, un agent « libyen ou saoudien », mais tout simplement un nationaliste soudanais qui n'a jamais hésité à conclure des « *marchés limités* » avec les pays prêts à *aider le Soudan. Après l'échec de* la tentative de coup d'Etat de juillet 1976, le chef des Ansars s'oriente de plus en plus vers des positions modérées et neutralistes. *Peu à peu, son anticommunisme* s'estompe ainsi que sa haine contre le président Nemeiry, avec qui il se réconcilie au cours d'une rencontre secrète à Port-Soudan en *juillet 1977.*

Un appui conditionnel au maréchal Nemeiry

Cette réconciliation demeurera cependant inachevée. Nommé au bureau *politique du Parti unique* soudanais en mars 1978, M. Sadek el Mahdi démissionne de ses fonctions huit mois plus tard, après l'approbation des accords de Camp *David par le président Nemeiry.* Mais il ne coupe pas entièrement les ponts avec le chef de l'Etat soudanais et se prononce pour une « démocratisation » plus poussée du *régime du Parti unique*, qu'il ne remet nullement en question. Il essaie d'obtenir notamment en priorité l'abrogation de la « loi de la sécurité de l'Etat », qui autorise le gouvernement à procéder à des arrestations arbitraires et qui est suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête des militants de l'opposition.

En somme, M. Sadek El Mahdi appuie conditionnellement le régime de Khartoum avec le faible *espoir de le raffermir de l'inté*rieur, contrairement à son beau-frère, M. Hassan El Tourabi, le chef des Frères musulmans et devenu à la même époque un des *défenseurs* les plus zélés du régime et le père spirituel de la charia, la loi islamique imposée par le président Nemeiry en septembre 1983 dans sa fuite en avant précipitée. M. Sadek El Mahdi qui, en août de la même année, nous déclarait que le dialogue était désormais devenu impossible et inutile avec le président Nemeiry, dénonce sans hésiter l'« hypocrisie » des mesures d'islamisation et, en particulier, celles qui concernent les punitions *islamiques*, notamment l'amputation des mains des voleurs et la flagellation. Il est immédiatement arrêté et enfermé dans les geôles de la sinistre prison de Kobar. Il ne sera libéré que seize mois plus *tard, le 26 janvier 1985, juste* avant la cérémonie marquant le centenaire de la victoire sur Gordon, et deux mois avant la chute du régime de Nemeiry.

M. Sadek El Mahdi n'a jamais caché qu'il était pour une législation islamique, mais pas du genre charia, introduite par le président Nemeiry, qu'il a qualifiée dès le *premier jour de « mutilation* de l'islam ». Selon lui, les punitions islamiques ne doivent être appliquées que dans le cadre d'un ordre social islamique qui combat le *crime par des moyens spirituels*, moraux, sociaux et économiques. Il pense donc que l'application des sanctions corporelles islamiques devrait être précédée d'une longue période de méditation religieuse et de l'instauration d'un état de justice. Ce qui revient pratiquement à ajourner *sine die* l'application des sanctions islamiques.

JEAN GUEYRAS.

Ethiopie

OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS SUR L'OGADEN AVEC LA SOMALIE

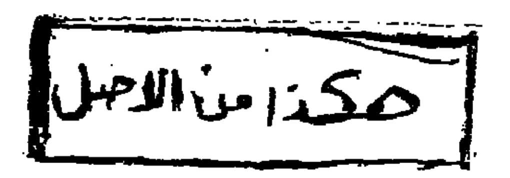
Addis-Abeba. – Des négociations conduites par les ministres des affaires étrangères des deux pays ont commencé mercredi 7 mai à Addis-Abeba entre l'Ethiopie et la Somalie. Elles concernent principalement l'Ogaden, province sous contrôle éthiopien revendiquée par Mogadiscio, ce qui avait provoqué en 1977 une guerre brève, mais meurtrière, entre les deux pays. A l'ouverture des négociations, le ministre éthiopien, M. Goshu Wolde, a déclaré qu'un règlement n'était possible que si la Somalie reconnaissait les frontières héritées de la colonisation. – *(AFP, Reuter.)*

Angola

SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD AVEC MOSCOU

Moscou. – M. Gorbatchev et le président Dos Santos, en visite officielle d'amitié à Moscou, ont signé, mercredi 7 mai, un accord liant le PC soviétique et le MPLA pour une période de deux ans (1986-1988), a annoncé l'agence Tass, qui ne donne aucun détail sur ce texte. En janvier, l'URSS et Cuba avaient réaffirmé leurs « *engagements* » inscrits dans les traités qui les lient à l'Angola et qui se traduisent notamment par la présence de quelque vingt-cinq à trente mille militaires cubains dans ce pays, selon des estimations occidentales.

Deux jours avant l'arrivée de M. Dos Santos en URSS, M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, avait eu des entretiens au Cap avec le président Botha et d'autres dirigeants sud-africains. Il avait évoqué avec eux la présence cubaine en Angola et l'éventualité d'une grande offensive des forces de Luanda contre l'UNITA avec l'aide de Moscou. – *(AFP, Reuter.)*



ASIE

LES ÉLECTIONS AU BANGLADESH

Fraudes massives pour une «rentrée démocratique»

De notre envoyé spécial

Dacca. — « *Banditisme et piraterie !* ». Telle fut la première réaction de Cheikha Hasina Wajed, présidente de la principale alliance d'opposition, la ligue Awami, en apprenant, mercredi 7 mai, l'ampleur de la fraude, les violences et les abus qui ont marqué des élections législatives qualifiées par le président Mohammed Hussein Ershad de « *rentrée démocratique* » au Bangladesh. « *Je suis très content*, disait le président, *j'attendais ce moment depuis deux ans.* »

Officiellement, le scrutin, qui vise à légitimer le coup d'Etat militaire de mars 1982, a pourtant fait douze morts, dont quatre tués par la police. Selon Cheikha Hasina (quarante-deux ans), fille de Mujibur Rahman, le président assassiné en 1975, la « *rentrée démocratique* » aurait fait « *au moins vingt-cinq morts et cinq cents blessés* » parmi les militants de son parti. Un bilan relativement lourd, même pour ce pays surpeuplé (100 millions d'habitants sur un territoire grand comme un quart de la France) et prompt à la violence.

Tous les records battus

Le sang et la tricherie électorale, les 48 millions d'électeurs bangladeshis *connaissent* bien cela depuis la naissance de leur patrie il y a quinze ans. « *Mais là*, s'insurge un journaliste local, *le pouvoir a battu tous les records (...). Comparé à cette corrida, même le référendum de mars 1985 paraît presque honnête.* » (1)

De fait, mises à part quelques poches de sérénité dans des zones rurales électoralement dérisoires, les *observateurs impartiaux* ont observé partout les mêmes tensions, la même mascarade. 320 000 *membres de la police et* des forces paramilitaires n'ont pas suffi à maintenir l'ordre, et l'armée, qui ne devait intervenir qu'en cas d'extrême urgence, est sortie plusieurs fois de ses casernes. Parfois pour contrôler de violentes échauffourées, parfois pour aider les militants du Jatyop, le parti du Président — à s'emparer purement et simplement d'un bureau de vote décisif.

Des centaines de bureaux ont ainsi été volés, des dizaines d'urnes bourrées de bulletins présumés adverses, « *enlevées* ». Parfois la police se contentait d'observer le manège des joyeux drilles musclés du Jatyo repartant, leur coup fait, dans des jeeps gouvernementales. La participation, selon les douze partis qui boycottaient la consultation, « *n'a pas dépassé 15 à 20 % des inscrits* ».

Plusieurs tués

A Narsingdi, au nord de Dacca, les cocktails Molotov lancés par les militants du Jatyo ont fait dix blessés. La police a tué deux contestataires. Quarante-huit heures plus tôt, un candidat de la ligue Awami avait été assassiné. Dans la capitale, des explosions ont retenti par intermittence tout au long de la journée. Deux personnes ont été tuées, une quinzaine blessées.

Ailleurs, des milliers d'électeurs découvraient dans le bureau de vote que « *quelqu'un* » avait voté en leur nom. Dans certaines localités, les urnes étaient closes dès midi, « *100 % des inscrits ayant*, selon les officiels, *fait leur devoir* ». Plusieurs journalistes étrangers ont vu des agents électoraux tamponner des bulletins à la vitesse d'un postier et gaver les urnes, sans même tenter de sauver les apparences.

Partout, des commandos d'activistes zélés, l'étiquette de leur parti épinglée sur la chemise, obstruaient l'entrée des bureaux de vote aux électeurs adverses.

Cheikha Hasina Wajed n'avait pas encore décidé, ce jeudi 8 mai, l'admission ou le rejet du scrutin. « *Si nous n'obtenons pas la majorité*, menaçait-elle la veille encore, *c'est qu'il y aura eu tricherie. Nous appellerons alors le peuple à occuper le Parlement par la force !* »

Mercredi soir, il était question « *d'attendre l'issue officielle du scrutin* ». Du même coup, les accusations *d'opportunisme* lancées contre elle par l'autre leader d'opposition, Begum Khaleda Zia, *ont* pris du poids. La veuve du président Zia Rahman, assassiné en 1981, prétend que Cheikha Hasina a secrètement passé un compromis avec le général Ershad. Le parti des militaires obtiendrait au moins la majorité simple des trois cent trente sièges parlementaires mis en jeu, la ligue Awami en occuperait un nombre suffisant pour contrôler une parcelle du pouvoir (2).

Le parti de Mme *Zia Rahman*, qui avait écrasé la Ligue aux dernières élections (1979) a, dans *des conditions à peine moins discutables*, boycotté cette « *consultation de loi martiale* ». Sa stratégie était en principe d'y participer pour « *démasquer Ershad le dictateur* ».

Une chose est certaine : jamais les militants de Cheikha Hasina n'ont eu recours à l'obligeance policière pour s'assurer l'exclusivité de certains bureaux de vote. A Bhairab-Bazar, un bastion des awamis, au nord de Dacca, l'agent électoral du Jatyo, s'est plaint de n'avoir pu voter. Plus étrange, ce *sont* les « anciens » de son propre parti qui ont ordonné son départ des lieux.

« J'ai vu bien pis les années précédentes »

« *Nous sommes partis une heure à peine*, raconte M. Yunus Miah Munir, *quand nous sommes revenus, 95 % des inscrits avaient déjà voté. Nous y compris.* » Bref, l' « *arrangement* » était parfois patent. Peut-être faut-il voir là l'une des causes de l'optimisme du général Ershad, qui déclarait ce jeudi à propos des violences : « *Cela se produit tout le temps entre groupes rivaux dans le tiers-monde... Bien sûr, il y a eu des violences, mais deux cent quatre-vingt-deux bureaux de vote seulement devront recommencer les élections sur vingt-cinq mille, ce qui n'est pas si mal... J'ai vu bien pis au cours des années précédentes... Il y a eu, je pense, entre 45 et 50 % de participation, ce qui est satisfaisant...* ». Il remarquait enfin, à propos des arrangements avec l'opposition : « *Je ne peux pas distribuer les sièges comme des carrés de chocolat.* »

PATRICE CLAUDE.

(1) 70 % de participation et 90 % de « oui » au général, officiellement ; 10 à 20 % des inscrits seulement, selon les observateurs impartiaux.

(2) Dont trente sièges réservés aux femmes et qui sont attribués par le parti majoritaire de l'Assemblée.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

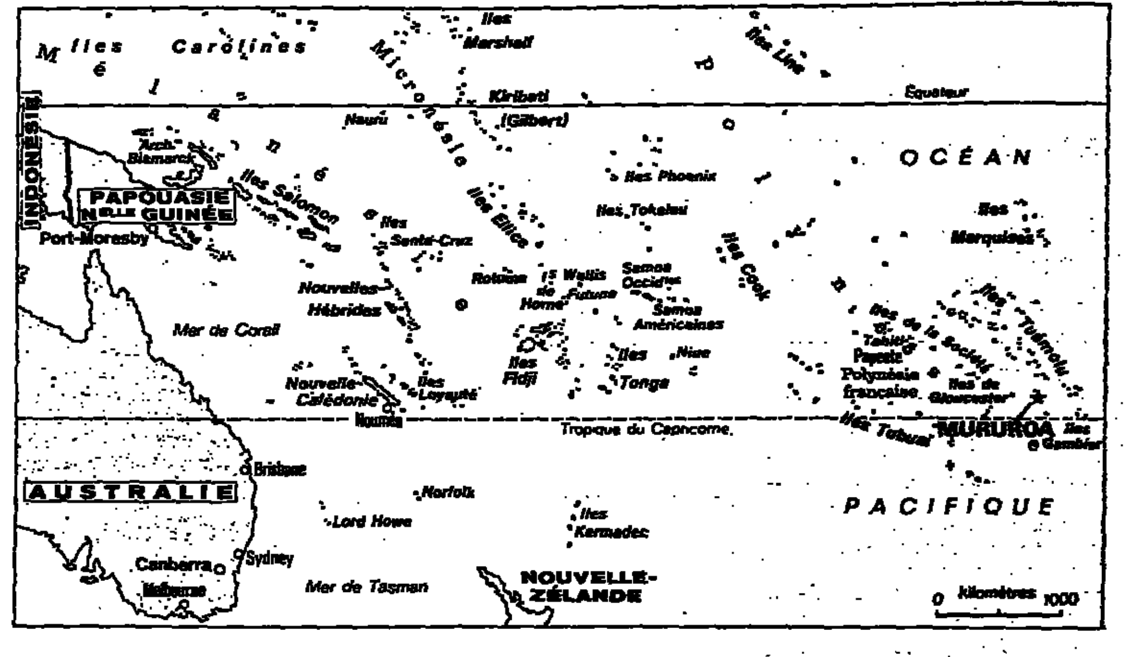
Le Monde

LOISIRS

Les Etats-Unis et le Pacifique sud

(Suite de la première page.)

Dès l'an dernier, l'essentiel a été de s'assurer que l'exemple et le prosélytisme antinucléaires de M. Lange *n'allaient* pas déteindre sur des terrains présumés favorables. On pensait au Japon (qui maintient sur les visites nucléaires américaines l'ambiguïté que M. Lange a précisément choisi de lever), aux pays scandinaves, aux Pays-Bas et à quelques îles du Pacifique. Et surtout à l'Australie, un *allié d'une dimension* sans comparaison avec la Nouvelle-Zélande, d'une importance politique et stratégique de premier plan, à la charnière de l'océan Indien et du Pacifique (1). Mais un pays allié, dirigé lui aussi par des socialistes (travaillistes), et irrigué de courants pacifistes.



La chèvre et le chou

Or, loin de se prêter à la contamination, le gouvernement de M. Hawke s'est efforcé de la *prévenir. Il arrive, en effet, que* ses options en matière de sécurité soient diamétralement opposés à celles de M. Lange. A toutes fins utiles, Canberra, ménageant la chèvre et le chou, a profité de la crise de l'ANZUS pour réajuster et renforcer sur le plan bilatéral ses relations avec Washington d'une part, avec Wellington de l'autre.

Cela dit, la politique australienne de défense repose sur trois priorités *souvent présentées comme contradictoires* (indépendance accrue, renforcement de l'alliance avec Washington, réduction globale des armements), et son application ne va pas sans ambiguïtés ni tiraillements (2).

Comment en serait-il autrement alors que l'Australie accueille l'US Navy sans trop poser de questions, qu'elle abrite une série de bases américaines (communications, renseignements, *guidage spatial*) de première importance face à l'URSS ; et aussi que, en matière de défense, M. Reagan ne facilite guère la tâche à M. Hawke ?

Quoi qu'il *en soit, malgré bien des* divergences (sur l'IDS, le désarmement, l'Amérique centrale, etc.) et malgré les incertitudes, on se félicite à Washington de la « *solidité de l'alliance* » avec les travaillistes de Canberra — un peu comme on l'a *fait avec les socialistes français*. On note aussi avec satisfaction que, pour le moment, « *l'effet Lange n'a pas vraiment joué* ». Au contraire, dit-on, le gouvernement de Fidji est revenu, l'an dernier, sur l'interdiction faite aux navires de guerre américains de relâcher dans ses ports.

D'autres « nuages nucléaires » font de l'ombre à Washington dans la région. D'abord, les essais atomiques français, qui font la quasi-*unanimité* contre eux et gênent les Etats-Unis accusés de complicité avec Paris. Ensuite la création, en 1985, d'une zone dénucléarisée du Pacifique sud qui, même si elle vise bien moins les Etats-Unis *que* la France, ne laisse pas de les inquiéter. D'autant plus qu'elle est la troisième du genre, et que Soviétiques et Chinois entendent la respecter en adhérant aux protocoles du traité (3).

La « *décolonisation* » *de la* Micronésie, depuis quarante ans sous tutelle américaine, pose également un problème. Son adhésion au traité interdirait aux Etats-Unis tout stockage d'engins *nucléaires* sur *le sol* des nations de l'archipel. « *Ce serait inacceptable pour nous* », nous a déclaré un haut fonctionnaire américain. Enfin, Washington n'ignore pas que l'allergie au nucléaire reste forte dans la région. Certains partis d'opposition — par exemple les travaillistes à Fidji — ont même fait savoir qu'ils suivraient l'exemple néo-zélandais s'ils accèdent au pouvoir.

Moins dramatique vu de loin, mais pas moins grave pour des *nations* qui tirent une grande partie de leurs ressources de la mer, est la question des droits de pêche. Une question dont ses conséquences diplomatiques et stratégiques ont *empoisonné* ces temps derniers les rapports entre Washington et les atolls.

L'histoire, résumée, est la suivante : depuis des années, les thoniers *américains ont abusé de la faiblesse* de certains micro-Etats et de la non-reconnaissance par les Etats-Unis de la règle des 200 milles marins, pour obtenir des contrats de pêche léonins, ou, plus simplement, pour écumer les eaux de la région sans le moindre permis. D'interminables querelles s'ensuivirent, sans rien changer. Jusqu'au jour où, excédé par ces procédés, le petit Etat de Kiribati (ex-îles Gilbert) se *risqua à faire parler de lui. Et de* telle manière qu'il fit souffler un vent de panique jusqu'à Washington !

Des taches rouges

En août 1985, Kiribati a signé un contrat de pêche d'un an et d'environ 2 millions de dollars (10 % de son PNB annuel !), avec... l'Union soviétique. Tout à coup, l'idée de ces taches rouges sur l'immensité bleue de « son » lac déclencha un branlebas de combat au département d'Etat. On craignait, là aussi, une contagion. Elle n'est pas venue, *mais*, depuis, une négociation s'est engagée entre l'association des thoniers américains et une quinzaine d'Etats du Pacifique sud... Mieux vaut tard que jamais. En attendant, les Soviétiques *ont, si l'on peut dire*, pris pied dans le lac. Il s'ensuit une évidente psychose : la brève visite d'un expert cubain dans les champs de canne à sucre des îles Fidji ou, par exemple, celle de deux extrémistes canaques chez le colonel Kadhafi *déclenchent des réactions* alarmistes, pour ne pas dire hystériques, chez certains. Est-ce bien justifié ?

Un air de déjà vu

On admet côté américain, à l'état-major du Pacifique (Hawaï) comme au département d'Etat, que Moscou n'a guère paru chercher jusqu'à présent — du moins pas visiblement — à « pénétrer la région ». D'ailleurs, depuis un siècle, on n'a pas vu dans cette partie du Pacifique de navire de guerre soviétique. On souligne également que ni Moscou ni ses alliés n'ont établi dans les parages de présence directe durable et que la grande majorité des gouvernements sont plutôt modérés et pro-occidentaux. Aux Etats occidentaux de savoir les garder dans leur mouvance en tenant compte non seulement de leurs sentiments mais surtout de leurs intérêts économiques et commerciaux. Cela étant, Washington et ses alliés restent vigilants. On voit, dans certains syndicats, mouvements indépendantistes et courants pacifistes, des alliés *plus* ou *moins* conscients d'un expansionnisme soviétique en puissance. « *Ce n'est pas parce que les Russes ne sont pas encore là qu'ils ne viendront pas* », dit-on.

Les conclusions d'un rapport commandé récemment par le département d'Etat pour faire le point sur les risques de pénétration soviétique dans le Pacifique sud paraissent, en tout état de cause, assez claires (4). Plus que la volonté de Moscou, ce sont erreurs certains excès des politiques française et américaine à l'égard des nations de la région qui créent, ou risquent de créer, les conditions d'une pénétration.

Dans une zone depuis longtemps acquise à l'Occident, il ne faut pas confondre la cause et les effets. Pour le rapport, c'est la « *politique coloniale* » de la France en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti qui a poussé certains indépendantistes à contacter Moscou, Cuba ou la Libye. Et ce sont les thoniers américains qui ont « *fait cadeau* » aux Soviétiques d'un contrat de pêche à Kiribati. Ces conclusions n'ont, tout compte fait, rien de vraiment dramatique pour les Etats-Unis ni même pour Paris. Elles ont, par contre, un air de déjà vu...

R.-P. PARINGAUX.

(1) Puissance régionale, à la fois île et continent, relativement peu *peuplée* aux confins d'une Asie qui l'est souvent trop, l'Australie a une *perception* de son rôle et de ses responsabilités différente de celle de la Nouvelle-Zélande.

(2) Voir *le Monde* du 12 avril.

(3) Voir *le Monde* des 3 et 4 avril sur ces questions et sur le rôle de la France dans la région. Les deux autres zones dénucléarisées *sont* celles instituées par les traités de Tlateloco (Amérique latine) et de l'Antartique.

(4) Rapport de Richard Herr et Bob Kiste.

DIPLOMATIE

A L'UNESCO

La succession de M. M'Bow est officieusement ouverte

Les mesures d'économie sont officiellement au centre des débats du conseil exécutif de l'UNESCO, dont la cent vingt-quatrième session, qui s'est ouverte mercredi 7 mai à Paris, doit durer jusqu'au 23 mai. L'autre thème d'intérêt, qui n'est évoqué que dans les couloirs, malgré une tentative canadienne de l'introduire dans l'ordre du jour, est la succession de M. M'Bow, considérée néanmoins, officieusement, comme ouverte un an avant la fin de son troisième mandat de directeur général de l'Organisation des Nations unies pour la science, l'éducation et la culture.

Après le départ de l'UNESCO des États-Unis, puis de Singapour et *de la Grande-Bretagne, sans parler* de la rumeur de plus en plus insistante d'un retrait prochain du Japon et de quelques autres moindres puissances, de nouvelles réductions de *dépenses s'imposent place Fontenoy.*

Le désir de M. M'Bow est que ces économies, qui devraient atteindre au moins 17 millions de dollars — si le conseil exécutif, comme prévu, les approuve, — n'entraînent pas la suppression de programmes prévus, mais soient également réparties entre tous. La réduction affecte un budget global de 307 millions de dollars, voté à la conférence générale de Sofia en 1985. Aux suppressions d'emplois (près d'une centaine en 1985) déjà décidées, viendront donc sans doute s'en ajouter d'autres, ce qui ne manque pas de *susciter* quelques remous parmi bureaucrates et experts peu habitués à voir leurs sinécures menacées.

Plusieurs candidats

Encore masqués par la force des choses, mais déjà connus de tous, les candidats à *la* succession pourtant particulièrement difficile — tant sur le plan financier que politique et psychologique — de M. M'Bow sont légion. On dit même que le spectre de *leur départ* de moins en moins discrètement agité par les Japonais rentrerait immédiatement dans sa boîte si la candidature d'un ressortissant de l'Empire du Soleil Levant — par exemple le Très Honorable Yasuchi Akachi, présentement secrétaire général adjoint de l'UNESCO chargé de l'information — venait à être retenue...

En attendant, *et sans préjudice* de candidats tout à fait compétents venant d'autres zones géographiques, notamment l'Amérique du Sud, les deux noms cités le plus souvent pour remplacer l'actuel directeur général sont ceux de M. Boutros *Boutros-Ghali* et du prince Saddudrine Khan. Le premier, né en 1922, est ministre d'État égyptien aux affaires extérieures depuis 1973 ; notabilité copte, ancien journaliste et *universitaire*, il est l'un des principaux artisans de la politique de paix du Caire. Le second, né en 1933 à Paris, est de nationalité iranienne et appartient à la famille dirigeant la communauté chiite ismaélienne répartie dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique. Il a été haut-commissaire des Nations *unies* pour les réfugiés de 1965 à 1977.

Ces deux personnalités sont parfaitement francophones, condition en général requise pour diriger l'UNESCO dont le siège, en outre se trouve à Paris.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Publicité)

TRIBUNE MUSULMANE

Sommaire du nº 2 : mai 1986. Prix : 13 F

PALESTINE

La nation arabe face à l'utopie de l'union sacrée
Afrique du Sud : détruire l'apartheid
Michel Jobert : Mitterrand démissionnera avant 1988
Mesures sécuritaires : prémices totalitaires
Racisme : parlons-en
La seconde mort de Tewfik
Sud-sud : une coopération peu égalitaire
Pérou : le choix de « Sentier lumineux »
Art arabe : de l'écriture à la calligraphie, etc.

En vente, chez votre marchand de journaux ou « Chemins verts » SARL de presse, BP 1080. 59011 Lille cédex

A TRAVERS LE MONDE

ITALIE

Un avocat de mafiosi assassiné

Messine. — M. Nino D'Uva, *considéré comme* l'un des maîtres du barreau italien, a été assassiné dans son cabinet dans la nuit du 6 au 7 mai. L'avocat assurait la défense d'une vingtaine de mafiosi au procès qui a vu comparaître à Messine quelque deux cents personnes accusées d'appartenance à la Mafia, au moment même où se tient à Palerme *le principal* procès anti-Mafia, avec quatre cent soixante-quinze suspects. Parmi les clients de Me D'Uva figurait notamment Giuseppe Trischitta, accusé d'avoir assassiné un « *repenti* » *dont les révélations ont entraîné l'inculpation de deux* cents « mafiosi » présumés. — *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

La peine de mort est requise contre Artukovic

Zagreb. — Le procureur de Zagreb a requis, mercredi 7 mai, la peine de mort *contre Andrija Artukovic, le « boucher des Balkans »*, qui comparaît depuis le 14 avril devant la justice yougoslave pour ses activités durant la guerre.

Le magistrat a estimé que l'ancien ministre de l'intérieur, puis de la justice, de l'ex-Etat pro-nazi de Croatie, était *l'« un des plus grands criminels de guerre du second conflit mondial »*.

Andrija Artukovic, extradé des Etats-Unis en février dernier, est accusé d'avoir directement participé au massacre de *milliers* de personnes, dont de nombreuses femmes et enfants.

La parole sera donné le jeudi 15 mai à la défense. — *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ENLEVÉ A BEYROUTH-OUEST

M. Sontag, 84 ans, est le neuvième Français détenu au Liban

De *notre correspondant*

Beyrouth. – Quatre-vingt-quatre ans et néanmoins otage étranger au Liban : le neuvième Français à partager ce sort, M. Camille Sontag, a été enlevé mercredi 7 mai à Beyrouth-Ouest, *sur le front de mer*, près du Bain militaire, alors qu'il se rendait, avec sa femme, aux PTT pour régler ses factures dans la perspective de son départ *définitif* à la fin du mois.

Un taxi a fait un tête-à-queue devant la voiture *du vieux couple et* deux éléments armés en sont descendus qui ont tiré de force M. Sontag, l'ont embarqué et ont disparu. Les cris de Mme Sontag ont laissé sans réaction les *soldats* d'un poste voisin de la sixième brigade de l'armée libanaise, proche des milices musulmanes chiites de Beyrouth-Ouest. C'est finalement un livreur *de bonbonnes de gaz* qui l'a prise en charge.

Originaire de Cernay, en Alsace, venu au Liban comme officier à l'époque du mandat français, c'est-à-dire avant 1943, M. Sontag y était demeuré comme délégué de Citroën et de Peugeot, s'y était marié à une étrangère d'origine maltaise et y avait pris sa retraite en 1970. C'est à Beyrouth-Ouest où il *vivait* qu'il comptait terminer ses jours jusqu'à ce que la vague de rapts de ressortissants occidentaux le décide finalement à quitter son pays d'adoption et à rentrer en France. Ce qu'il allait faire fin mai, le temps de liquider *son appartement et ses affaires* personnelles en suspens, dont, ironie du sort, ses factures de téléphone.

Jusque-là, les personnes très âgées semblaient épargnées par les ravisseurs, du moins les étrangers, car de nombreux Libanais de quatre-vingts ans *et plus ont été* enlevés et parfois exécutés.

Avec M. Sontag, huit autres otages français se trouvent détenus au Liban, si le chercheur Michel Seurat n'a pas été exécuté : les diplomates Marcel Carton et Marcel *Fontaine, le journaliste* Jean-Paul Kauffmann, et les quatre membres d'une équipe d'Antenne 2 : Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin.

La France, comme tous les pays occidentaux, a instamment demandé *à ses ressortissants après* la *dernière* vague de rapts et d'exécutions de quitter le secteur musulman de la capitale libanaise et une cinquantaine l'ont fait, dont neuf Français. Un dixième, blessé par des tirs ayant atteint la voiture où il se trouvait, a été évacué sur Beyrouth-Est puis rapatrié. Il reste néanmoins à Beyrouth-Ouest cent quatre-vingts « Français de France », c'est-à-dire n'ayant pas la double nationalité.

Bien entendu, les étrangers ne sont pas seuls en danger dans le chaos de Beyrouth-Ouest. Ainsi, un professeur libanais de l'Université américaine, M. Nabil Matar, chrétien, marié à *une musulmane*, a disparu, mercredi également. Une marche silencieuse de protestation doit se dérouler ce jeudi sur le campus de cette institution dont le sort est de plus en plus menacé.

Les dernières vingt-quatre heures *ont par ailleurs été marquées* par un affrontement au quartier Hamra entre milices (en principe) du même bord, ainsi que par une flambée sur la ligne de démarcation intersecteurs, relativement calme ces jours-ci. Les voies de passage entre les deux secteurs de la ville en sont devenues encore plus difficiles à pratiquer.

Enfin, à Baalbeck, dans la Bekaa, la tension est vive entre l'armée syrienne et le hezbollah depuis que la semaine dernière un affrontement a fait un mort et plusieurs blessés parmi les soldats syriens. Un nouvel accrochage, mercredi, a été provoqué par l'encerclement de Hezbollah par l'armée syrienne qui exige la livraison de deux miliciens qu'elle *tient pour responsables du précédent* incident. Les relations de la Syrie avec le hezbollah pro-iranien, sont pour le moins ambiguës et confuses : Damas tente de mettre au pas ce mouvement intégriste musulman dans la Bekaa mais ne veut (ni ne peut) le faire à Beyrouth-Ouest.

LUCIEN GEORGE.

Damas est mis en cause par les auteurs d'un attentat à Berlin-Ouest

Un porte-parole du ministère de la justice à Berlin-Ouest a indiqué, mercredi 7 mai, que les deux Palestiniens ayant avoué avoir commis l'*attentat contre* les bureaux de l'Amicale germano-arabe de la ville, le 29 mars dernier, avaient déclaré que les explosifs provenaient de l'ambassade de Syrie à Berlin-Est. *Ils ont expliqué aux enquêteurs* qu'ils avaient reçu deux paquets en carton contenant les explosifs. Ceux-ci ont été passés en fraude à Berlin-Ouest fin février ou début mars et utilisés *lors de* l'attentat qui fit huit blessés.

Selon la police ouest-allemande, le même type d'explosifs semble avoir servi, le 5 avril, pour l'attentat à la bombe commis contre la discothèque la Belle – également à Berlin-Ouest – qui fit deux morts, plus de deux cents blessés et provoqua le raid américain contre la Libye.

Les deux suspects ayant passé ces *aveux impliquant* la Syrie *sont* MM. Ahmed Nawaf Hasi et Farouk Salameh, tous deux de nationalité jordanienne. M. Ahmed Nawaf Hasi est le frère de M. Nezar Hendawi, *impliqué par la justice britannique* dans la tentative d'attentat contre un avion de la compagnie israélienne El Al, déjouée le 17 avril dernier à Londres.

L'ambassade de Syrie à Berlin-Est a *« catégoriquement démenti être impliquée de quelque manière que ce soit dans les récents attentats de Berlin-Ouest »*. Un porte-parole de l'ambassade a assuré que *« les deux personnes arrêtées à Berlin-Ouest ont fait de tels aveux pour se couvrir vis-à-vis de leurs employeurs »*. *« De tels mensonges*, a-t-il ajouté, *sont diffusés pour nuire à l'image de la Syrie, qui est opposée à toute forme de terrorisme. »*

L'attentat contre les bureaux de l'Amicale germano-arabe – une association qui a pour objet de faciliter l'insertion des Arabes installés dans la ville – a, semble-t-il, eu lieu à la suite d'un différend parmi ses responsables : certains d'entre eux auraient souhaité utiliser l'organisation pour défendre la cause des « radicaux » dans le monde arabe. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Syrie

CENT QUARANTE MORTS VICTIMES DU TERRORISME

Une source responsable syrienne a accusé, mercredi 7 mai, le régime irakien, qu'elle a qualifié de *« fasciste »*, d'être à l'origine des attentats perpétrés le 16 avril dernier en Syrie, qui ont fait, selon cette source, cent quarante morts et cent quarante-*neuf blessés*. Cette source a indiqué que la série d'explosions avait touché plusieurs véhicules privés assurant le transport des passagers entre des villes syriennes. Elle a affirmé que *« tous les criminels impliqués dans ces attentats ont été arrêtés »*.

Selon le quotidien d'Abou Dhabi *Al-Ittihad*, des officiers de l'armée syrienne ont été arrêtés dans le cadre de l'enquête sur ces attentats. – *(AFP.)*

LE CONFLIT DU GOLFE

L'Iran et l'Irak pourraient reprendre la « guerre des villes »

L'Iran et l'Irak pourraient reprendre la *« guerre des villes »*, cette série de bombardements sur des objectifs civils que les deux belligérants avaient interrompue depuis le mois de juin dernier. Au lendemain du raid de l'aviation irakienne sur Téhéran, le mercredi 7 mai, les autorités iraniennes ont, en effet, annoncé que l'Iran allait répliquer et *« donner une leçon au régime de Bagdad »*.

Toujours selon les autorités iraniennes, le bombardement de mercredi a touché la principale raffinerie de pétrole de Téhéran, au sud de la capitale, tuant au moins cinq personnes et en blessant plusieurs autres. L'agence iranienne ne signale, toutefois, que des dégâts matériels légers, en dépit de l'énorme incendie qu'a provoqué le bombardement, aux dires de nombreux témoins. Deux immenses *colonnes de fumée ont été aperçues* par les habitants de la capitale, alors que la raffinerie se trouve à une vingtaine de kilomètres du centre-ville.

L'attaque des avions irakiens a eu lieu en tout début de matinée et a semblé prendre totalement par surprise les services de sécurité : l'alerte a été déclenchée alors que l'on voyait déjà la fumée des explosions et que les batteries de DCA *entraient en action, ont rapporté* des témoins.

Selon un communiqué de l'état-major irakien, la raffinerie a été transformée en *« un amas de débris incandescents »*. Le communiqué souligne que l'Irak avait, dans le passé, *« mis en garde, à plusieurs reprises, les dirigeants iraniens et les avait avertis que la mort les attendait s'ils persistaient à poursuivre la guerre »*. Les Irakiens ont *encore annoncé avoir* bombardé, ces jours derniers, quatre camps de l'armée iranienne, notamment ceux installés à Marivan et Baneh, dans le Kurdistan iranien.

Le bombardement de Téhéran *et* la reprise des raids irakiens contre des pétroliers – deux d'entre eux ont encore été touchés cette semaine – interviennent alors que les troupes de Bagdad semblent toujours incapables de reprendre le terminal de Fao (au sud de l'Irak) conquis en février dernier par les forces iraniennes après qu'elles eurent franchi le Chatt-al-Arab.

Le commandant du 4e corps d'*armée irakien, le général* Thabit Sultan, a estimé, mercredi, que l'Iran concentrait de nouveau des troupes dans la partie méridionale du front (aux alentours de Misan) *et se préparait à une nouvelle offensive*. Il a rappelé que, après plusieurs contre-attaques qui n'avaient pas permis aux forces irakiennes de reprendre Fao, ces dernières avaient *changé de stratégie et occupaient* depuis quelques jours une portion de territoire iranien – 270 kilomètres carrés – en face de la province de Misan. – *(AFP, AP, Reuter.)*

UN ÉCHEC POUR LE PRÉSIDENT REAGAN

La Chambre des représentants, après le Sénat, s'oppose à une vente d'armes à l'Arabie saoudite

Correspondance

Washington. – Le président Reagan a subi au Congrès un sévère échec de politique étrangère. Après le Sénat, qui avait, mardi 6 mai, rejeté la demande du président d'autoriser une vente d'armes de 354 millions de dollars à l'Arabie saoudite (*le Monde* du 8 mai), la Chambre des représentants a voté mercredi dans le même sens et par trois cent cinquante-six voix contre soixante-deux. La partie n'est pas définitivement jouée puisque la Maison Blanche a fait savoir que le président opposera son veto à la résolution votée par le Congrès. Mais la bataille du veto s'engage dans de mauvaises conditions étant donné l'ampleur du vote négatif émis par les deux Chambres. Apparemment les efforts du président vont se concentrer sur le Sénat, où les Républicains sont majoritaires.

Néanmoins les chances du président sont minces et *le Congrès* est en passe de créer un précédent en rejetant pour la première fois un projet de ventes d'armes. D'autre part, dans l'immédiat, une importante initiative concernant le Proche-Orient risque d'être définitivement compromise. Anticipant sur l'opposition du Congrès, le gouvernement avait pourtant modéré ses prétentions. Non seulement il avait *accepté* de ramener à 354 millions sa demande initiale de 1 milliard de dollars mais, en outre, il n'envisage de vendre à l'Arabie saoudite que des armes courantes défensives comme les missiles Stinger, Harpoon, Sidewinder, figu*rant déjà dans* l'arsenal saoudien.

D'autre part, ni Israël ni ses amis au Congrès n'avaient mené une campagne active contre ce projet se réservant pour la bataille qui se livrera plus tard au sujet des cinq avions ultramodernes de reconnaissance Awacs achetés en 1981 par l'Arabie saoudite et dont elle doit prendre possession cette année.

Pour obtenir l'approbation du Congrès de cette vente de 3 milliards 200 millions de dollars, le président Reagan avait promis que, avant la livraison, l'administration certifierait que l'Arabie saoudite apporte une *« substantielle contribution à la paix et à la stabilité »*. Les adversaires du gouvernement estiment que l'Arabie saoudite n'a pas rempli cette condition.

En fait, M. Reagan est partiellement victime de sa violence rhétorique. Les votes du Congrès reflètent, en effet, un fort sentiment anti-arabe encouragé par les diatribes présidentielles contre la Libye. Les parlementaires ont donc exprimé leurs doutes et leur mécontentement à l'égard de l'attitude jugée ambiguë de l'Arabie saoudite, qui soutient l'OLP et surtout a condamné le raid de représailles contre la Libye. S'y ajoute la crainte que les armements puissent ultérieurement tomber dans les mains de terroristes. On craint, à la Maison Blanche, que l'attitude du Congrès n'ait un effet fâcheux dans le monde arabe où il risque d'être interprété comme le signe que *Washington* ne fait pas la distinction entre les Etats arabes pratiquant le terrorisme d'Etat et les Etats arabes modérés.

HENRI PIERRE.

EUROPE

LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

Les Européens préoccupés et divisés

Les suites de l'accident de Tchernobyl préoccupent les pays d'Europe. A Bruxelles, nous indique notre correspondant Marcel Scotto, les membres de la CEE ne sont pas d'accord entre eux sur les fermetures de frontières aux importations d'animaux *vivants et de produits frais*. *La Commission* a présenté une liste de pays frappés d'interdiction (les pays de l'Est et la Yougoslavie, mais pas la RDA). La France et la Grande-Bretagne, qui critiquent l'initiative de la Commission, ont fait limiter cette interdiction à trois semaines. Les contrôles aux frontières institués par l'Italie, qui bloquent les marchandises venant de ses partenaires du Marché commun, devraient être levés. Mais après une longue discussion *dans la nuit de mercredi à jeudi*, les Douze se sont donné un délai de réflexion jusqu'au vendredi *9 mai*.

De nombreuses mesures de précautions sont prises en Europe. En Finlande, où les niveaux de radioactivité, bien qu'en baisse, sont encore cinq fois supérieurs à la normale, les agriculteurs doivent maintenir leur cheptel à l'étable. Le Danemark a adopté la même mesure. En Pologne, la consommation de légumes verts est déconseillée aux femmes enceintes, tandis qu'en Suisse le lait en poudre leur est recommandé. L'Italie bloque l'importation de nombreux *produits* et a renvoyé *du bétail en Pologne*. L'Espagne a interdit toutes les importations alimentaires en provenance *d'Union soviétique* et de Pologne, et la Grande-Bretagne soumet à contrôle *tout arrivage venant de* ces deux pays. La France n'a pris aucune mesure particulière.

***Le Los Angeles Times indique que les* Etats-Unis auraient, en 1965, fait volontairement exploser un petit réacteur, à titre expérimental. Des traces de contamination auraient alors été relevées jusqu'à 300 ou 400 kilomètres de distance.**

Files d'attente à la gare de Kiev

De notre correspondant

Moscou. – Pour la première fois *depuis l'accident, le vent souffle* désormais en direction de la ville de Kiev, située à une centaine de kilomètres au sud de la centrale de Tchernobyl. Le quatrième réacteur, *malgré les sacs de sable et de bore* dont il est progressivement recouvert, continuait mercredi 7 mai à diffuser une importante radioactivité. L'inquiétude grandit donc dans *la métropole ukrainienne*, qui compte 2,5 millions d'habitants. Des files d'attente de plusieurs milliers de personnes se sont formées à la gare et à l'aéroport. L'évolution de la *situation dépend évidemment* de la force et de la direction du vent. Celui-ci avait été jusqu'ici très modéré et successivement orienté vers le nord, le nord-ouest et l'ouest. *Il a tourné et menace donc maintenant* directement, vers le sud, la troisième ville de l'URSS.

Les autorités sont partagées entre leur désir d'en dire le moins possible, autant par tradition du secret que pour éviter la panique, et la nécessité de rendre publiques quelques mesures de sécurité. Le résultat est un mélange de déclarations officielles rassurantes, de reportages télévisés destinés à montrer que tout est normal et de consignes sur place qui signifient exactement le contraire. Selon divers témoignages, la population de Kiev a été ainsi invitée dès mercredi à éviter de sortir dans les rues et à rester confinée dans les maisons et appartements. La Course cycliste de la paix a cependant été maintenue mercredi à Kiev et amplement retransmise par la *télévision nationale. La France* s'est classée septième...

Des bébés évacués

Des témoins ont vu arriver mercredi matin à Moscou par train de nuit un wagon transportant des bébés évacués de la métropole ukrainienne. Mais le journal télévisé montrait ostensiblement mercredi soir des enfants jouant dans un kolkhoze situé non loin du périmètre des 30 kilomètres autour de la centrale, qui a été vidé de sa population.

Deux envoyés spéciaux de l'agence Tass ont *admis, mercredi*, pour la première fois qu'il y avait *« des inquiétudes »* à Kiev. *« Des files d'attente ont fait leur apparition devant les guichets du chemin de fer et d'Aeroflot, des dizaines de trains et de vols supplémentaires ont été prévus »*, affirment-ils. Ils indiquent aussi que *« le vent ayant changé de direction et de force ces derniers jours, un taux de radioactivité quelque peu élevé a été enregistré dans la ville et dans certains secteurs de la région de Kiev »*.

On ne retrouve rien de semblable dans le communiqué du conseil des ministres publié mercredi. Celui-ci affirme que *« la situation en matière de radioactivité continue à s'améliorer »* et, même que *« les travaux de décontamination touchent à leur fin »*. Le communiqué *ne fait aucune allusion* au changement de la direction du vent.

Extension possible de la zone interdite

Le docteur Zaichenko, chef adjoint du service sanitaire général de l'URSS, a été plus précis mercredi lorsqu'il a reçu un expert occidental au ministère de la santé. Il lui a indiqué que les autorités s'étaient fixé à Kiev une limite de 3 rems comme taux maximum supportable par la population. Il s'agit de la dose cumulée absorbée par un individu depuis le jour de l'accident et sous toutes les formes possibles (par l'air, l'eau, les aliments, etc.). *« Aucun habitant n'a été exposé jusqu'ici à plus de 3 rems dans la zone autorisée. Mais cela ne vaut que jusqu'à aujourd'hui* (mercredi 7 mai). *Je ne parle pas de demain ou d'après-demain »*, a-t-il déclaré. Cette insistance sur le mot *« aujourd'hui »* laisse à penser que la situation pourrait évoluer dans les jours qui viennent. La radioactivité naturelle à laquelle est exposé tout être humain est d'environ 0,2 rem par an.

Le docteur Zaichenko n'exclut pas un élargissement de la zone interdite si les mesures de contrôle effectuées à intervalles très rapprochés impliquaient un dépassement de ce taux de 3 rems au-delà du périmètre de sécurité habituel.

Le docteur Zaichenko a précisé devant son interlocuteur occidental *que tous les produits alimentaires* en Ukraine et en Biélorussie faisaient actuellement l'objet d'un contrôle radioactif. Selon d'autres témoignages, des barrages routiers ont été établis à environ 100 kilomètres de Moscou. Tous les camions apportant des vivres dans la capitale soviétique sont passés au compteur Geiger.

Le sort de la centaine de personnes irradiées qui ont été transportées par avion de la région de Tchernobyl *et qui sont actuellement* soignées à l'hôpital numéro 6 de Moscou, n'est jamais évoqué en détail par les autorités. Dix-huit d'entre elles sont officiellement dans un état grave. Selon les confidences d'un médecin joint par téléphone par la famille d'un des malades, ce chiffre serait désormais proche de la trentaine.

La Pravda du jeudi 8 mai publie un reportage sur l'activité de la commission gouvernementale envoyée à Tchernobyl. L'un des auteurs écrit : *« L'atmosphère qui règne ici me rappelle l'état-major d'une armée passant à l'offensive... »*

« Nous sommes malheureusement pour le moment sur la défensive, explique, pour sa part, M. Evgeni Velikhov, vice-président de l'Académie des sciences. *Nous cherchons à prévoir toutes les possibilités. Il nous incombe principalement d'assurer la sécurité des hommes. C'est pourquoi nous avons évacué une zone de 30 kilomètres. Nous ne menons pas une offensive seulement contre le réacteur, nous travaillons également près de lui et sous lui. Notre tâche est de le neutraliser entièrement, de « l'affaiblir », comme disent les spécialistes. »*

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le gouvernement de Bonn s'efforce de calmer les inquiétudes des autorités locales

De notre correspondant

Bonn. – Ni les explications des experts de la commission fédérale pour la protection contre les radiations ni les déclarations rassurantes des membres du gouvernement n'ont eu jusqu'à présent d'effet pour stopper les réactions des autorités régionales et locales consécutives à la catastrophe de Tchernobyl.

A l'issue du conseil des ministres, réuni le mercredi 7 mai en l'absence du chancelier Helmut Kohl, le ministre à la chancellerie s'est pourtant violemment élevé contre *« une hystérie totalement infondée »*. Il a affirmé *« qu'à aucun moment il n'y avait eu de danger pour la population et qu'il n'y en avait toujours aucun »*.

Les Laënder et les communes ont en effet réagi en ordre dispersé, souvent davantage pour devancer les craintes que pour des raisons évidentes. Les municipalités sont inondées d'appels téléphoniques de gens demandant s'ils peuvent sortir par temps de pluie, s'ils peuvent laisser leurs enfants dehors, ce qu'il faut faire du chien qui est allé traîner dans l'herbe... Un peu partout on a *retardé* l'ouverture des piscines découvertes, interdit les activités de plein air pour les écoles, voire recommandé aux unions sportives de s'abstenir de compétition sur les *pistes cendrées*. Les *marchés sont* vides. Plusieurs Laënder, notamment la Rhénanie-Palatinat, puis la Rhénanie du Nord-Westphalie, ont interdit la vente des légumes feuillus (salades, épinards...), d'autres ont fixé leurs propres normes de radioactivité, finissant par décourager totalement les acheteurs *« au cas où »*...

Les savantes explications des experts sur les limites de radiation supportables, loin de rassurer, ont convaincu la grande majorité que mieux valait pas de radioactivité du *tout qu'un peu. Le problème pour* les autorités fédérales est maintenant de savoir comment expliquer qu'il va falloir compter sur le long terme avec un taux de radioactivité *certes minime, mais légèrement* plus élevé que la normale.

Le gouvernement, qui doit réunir vendredi un conseil des ministres extraordinaire au retour du chancelier *Kohl de Tokyo pour faire le* point de la situation et évoquer notamment le problème de l'indemnisation des paysans, n'est pas au bout de ses peines. Nul ne peut dire *pour le moment quelles seront* les conséquences politiques des événements de ces derniers jours, qui ont provoqué une violente campagne des Verts pour obtenir la fermeture des *centrales nucléaires en RFA*.

HENRI DE BRESSON.

SKYROCK UNE RADIO ACTIVE

Qui n'a frémi après la catastrophe de Tchernobyl ? Qui n'a pas pensé avec angoisse à cette menace invisible et sournoise : le nuage radioactif qui se balade au gré des vents, au-dessus de nos têtes ?

***Pas de panique*, Skyrock veille sur le ciel de Paris. Cette radio privée (96,1 MHz) a décidé de contrôler la pollution nucléaire éventuelle, à l'aide d'un compteur Geiger. Tout va bien, nous dit-elle, annonçant des taux de radioactivité normaux (entre 10 et 20 microrads). Pendant deux semaines, Skyrock diffusera des bulletins d'information trois fois par jour, à 8 heures, 18 heures et 22 heures...**

Rebaptisée en janvier 1986, l'ancienne Voix du lézard offre d'autres *services* (dont des jeux sur Minitel) ; le plus précieux : une émission de fréquence par voie *hertzienne qui éloignait les moustiques en été !*

Venu de Paris

UN EXPERT PEU CONVAINCANT

Le passage à Moscou du docteur Henri Jammet, conseiller auprès du Haut Commissariat français à l'énergie atomique et expert du service central de protection contre les radiations ionisantes, a laissé des impressions mitigées dans la colonie française, qu'il était chargé, à la fois, d'informer et de rassurer.

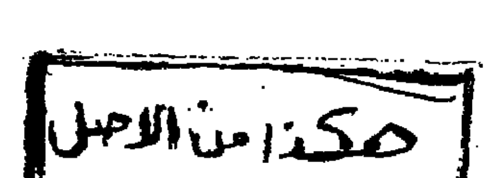
Environ deux cents Français de Moscou, ainsi que quelques enseignants repliés de Kiev, s'étaient rassemblés, le mercredi 7 mai, à l'ambassade pour écouter l'expert venu de Paris.

Le résultat n'a pas été concluant. Cette contre-performance est due essentiellement au refus du docteur Jammet de communiquer les informations qu'il venait d'obtenir le même jour du ministre soviétique de la santé.

Malgré les remous provoqués dans l'auditoire par son attitude, l'expert a provoqué des mouvements divers en invitant les personnes présentes à faire confiance aux autorités sanitaires soviétiques. Son argument : les contrôles effectués en juin dernier sont tout à fait comparables par leur qualité à ceux auxquels on procède régulièrement en France.

Quelques échanges assez vifs ont eu lieu entre l'expert, furieux de n'être pas écouté plus docilement, et le consul et l'attaché scientifique de l'ambassade, qui étaient davantage sur la longueur d'onde de l'auditoire.

D. Dh.



politique

ÉMOTION DE TOUS COTÉS APRÈS LA MORT DE GASTON

Les obsèques de Gaston Defferre, qui auront lieu lundi 12 mai à 11 heures 30 en présence du président de la République, rassembleront tous les dirigeants du Parti socialiste ainsi que de nombreuses personnalités françaises et étrangères, dont MM. Léopold Senghor, ancien président de la République du Sénégal, et M. Houphouët-Boigny, président de la République de la Côte-d'Ivoire.

Le corps de M. Defferre sera exposé à la mairie de Marseille de dimanche à 8 heures jusqu'à lundi à 9 heures, afin de permettre à la population de rendre un ultime hommage à son maire. Dès ce matin, des registres de condoléances sont à la disposition des Marseillais à la mairie, et demain dans les mairies annexes.

Le président de la République assistera aux funérailles à 11 heures 30 sur une estrade placée devant l'hôtel de ville, au côté de Mme Edmonde Charles-Roux et faisant face à une tribune sur laquelle prendront place les personnalités officielles. Le cercueil sera porté à pied jusqu'à la cathédrale où aura lieu à midi une messe œcuménique présidée par le pasteur Dodré, en présence du cardinal Roger Etchegaray, ancien archevêque de Marseille, venu à titre amical, de Mgr Coffy, archevêque de Marseille, le grand rabbin Sitruk, Mgr Hagop Vartaguian, évêque de la cathédrale apostolique (arménienne) de Marseille, et des responsables de toutes les communautés religieuses représentées à Marseille. L'émotion est très grande dans la ville, qui s'identifiait à son maire.

M. François Mitterrand est venu s'incliner devant le corps de M. Defferre mercredi 7 mai au milieu de l'après-midi. Il est resté une vingtaine de minutes à l'hôpital de la Timone, où il a été accueilli par Mme Charles-Roux. Il est reparti aussitôt après en hélicoptère sans faire de déclaration. Il a été suivi immédiatement par M. Hernu, ancien ministre de la défense. Jeudi matin, MM. Jospin, premier secrétaire du PS, et Joxe sont venus saluer à leur tour la dépouille mortelle.

Les élus defferristes du conseil municipal se sont réunis à deux reprises pour désigner leur candidat à la succession de M. Defferre et faire barrage à M. Michel Pezet. Ils ont établi une première liste comprenant plusieurs candidats. Un groupe de dix-neuf élus socialistes s'est constitué et a publié un appel que nous publions ci-dessous.

Michel Pezet, entre le sacre et la chute

De nos envoyés spéciaux

Marseille. — Les couteaux déjà. Bien évidemment. Gaston Defferre est mort intestat. A ne tenir que pour symbolique ce souhait exprimé en 1977 dans une réunion publique : *« Après ma mort*, avait-il déclaré, *je ne souhaite pas que mon nom soit légué à une place ou à une rue. J'aimerais que ma main droite soit embaumée ou moulée et qu'à côté de cette main morte depuis longtemps on puisse lire : « Ceci est la main d'un maire qui a beaucoup travaillé pour Marseille et les Marseillais. »*

On ne sait si ce souhait sera exaucé. Mais cette main déjà pèse sur l'ensemble de la classe politique marseillaise. Et d'abord sur tous ceux qui se réclament de l'héritage en termes de fidélité au défunt. La politique est toujours un art cruel, une dramaturgie féroce. Elle l'aura rarement été autant qu'en ce jour de deuil, à Marseille, où, pour reprendre le joli titre du quotidien communiste *La Marseillaise*, la ville a mis *« le vieux port en berne »*.

Ici, l'émotion est une donnée dont il faut tenir compte. Les circonstances de la mort de Gaston Defferre, cette sortie grandiose comme sous les coups de la conjuration, ne pouvaient manquer d'être exploitées. C'est la règle du jeu. Elle aura été promptement observée. Le roi est mort, les princes dégainent. La trêve n'aura durée que le temps du transport de la dépouille à la morgue du cimetière Saint-Pierre. A peine le temps, pour ceux qui ont juré la perte de Michel Pezet, accusé de parricide, de se réunir pour l'offensive vengeresse.

Ce serait pourtant accorder là trop à la seule émotion et pas assez au calcul, que de n'y voir la seule conséquence d'une sorte de serment prêté au chevet du mourant : faire payer à Michel Pezet et aux siens un crime dont il ne sont pas coupables ni même comptables ; faire en sorte, selon l'expression d'un defferriste, *« que celui qui a tué le père n'ait pas la prime »*.

Plus prosaïquement, plus politiquement en somme, l'occasion était belle si le procès est indigne. Michel Pezet, celui-là même que ses adversaires détestent assez pour le traiter de *« petit marquis »*, l'homme, l'amant du Parti socialiste dans le département, est déstabilisé. Il est dans cette situation paradoxale que tout politique vit un jour ou l'autre : entre le sacre et la chute. Et il le sait.

Depuis maintenant trois jours, Michel Pezet fait silence et attend. Cela ne signifie ni qu'il se cache ni bien évidemment qu'il renonce. Mais que pourrait-il faire d'autre sous l'orage, devant cette accusation, ni plus ni moins celle du crime de sang politique ? Rien, sinon attendre la fin de ce qui est, selon sa propre expression, *« un moment difficile »*.

« Je réfute totalement ce procès en parricide, dit-il. *La vie politique est faite de combats. Gaston Defferre en a gagné et en a aussi perdu, et cela ne l'a pas tué. Je suis certain, parce qu'il me l'a dit souvent, que Gaston Defferre avait davantage d'estime pour les gens qui s'opposaient à lui franchement que pour ces courtisans qui vivaient dans son ombre pour mieux assouvir de petites ambitions personnelles. Ceux qui ont poussé à des difficultés au sein de la fédération ont plus de responsabilité que d'autres. Ceux qui se drapent dans toutes les vertus du chagrin et trouvent le temps de se réunir pour déjà préparer la suite n'ont pas de leçons à donner. »*

« Ce destin imbécile »

Le ton est vif, d'autant plus vif que Michel Pezet, interdit de visite à l'hôpital de la Timone — même s'il le dément — et peut-être demain, ou plutôt lundi, interdit d'obsèques par la veuve et la famille de Gaston Defferre, se sait pour l'instant en difficulté. Comme victime indirecte de *« ce destin imbécile, cet accident stupide »* qui ont provoqué la mort du vieux monarque.

Pour autant, ce n'est pas douteux, Michel Pezet ira à la bataille pour la succession. La loi sur la succession municipale est ainsi faite que le délai de vacance — au-delà de l'intérim assuré par Jean-Victor Vigouroux, premier adjoint — est assez court. Quinze jours. Ce facteur temps limité est important dans la mesure où l'élément émotif sera d'un poids essentiel dans la succession.

Les amis de Gaston Defferre, frères ennemis réconciliés en la circonstance, ou feignant de l'être, l'ont compris. A l'émotion et à la hussarde, ils se sont réunis mercredi soir en mairie de Marseille pour préparer l'offensive. Une trentaine de personnes, conseillers municipaux et élus du PS, ont signé un appel commun et échafaudé un plan de bataille. Très simple en vérité : la succession dans la fidélité et le respect de l'héritage.

Le choix du futur maire se décidera au sein du groupe socialiste et apparentés qui désignera son candidat à la candidature. Ce groupe compte trente-trois élus. Dix-neuf d'entre eux ont signé l'appel mercredi soir, ce qui semble, mais à Marseille tout peut changer très vite, donner un avantage décisif aux partisans de cette solution. Sauf si l'appel était, au-delà d'un unanimisme de façade, une sorte de texte gigogne où chacun rentre avec ses objectifs.

Selon de bonnes sources, les participants, qui ont prévu de se réunir à nouveau vendredi pour la désignation du candidat définitif, se seraient mis d'accord sur cinq noms possibles : Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint, Philippe Sanmarco, Irma Rappuzzi, doyenne d'âge, Lucien Weygand, maire du premier secteur, et enfin Robert Vigouroux, le professeur de neurochirurgie qui a assisté Gaston Defferre dans son dernier combat.

Une série de possibles, tenus par un serment commun : chacun des signataires s'est engagé à respecter et à appuyer le choix qui sera fait. Pourtant, il est clair que l'affaire ne sera pas si simple. La personnalité du candidat choisi fera, si l'on peut dire, le choix : un maire de transition, ce pourrait être le cas (peu probable) avec Irma Rappuzzi ; un maire de compromis, soit Jean-Victor Cordonnier, soit Lucien Weygand ; un maire de prise de pouvoir, Philippe Sanmarco ; un maire « socio-professionnel » même très defferriste, Robert Vigouroux.

Le choix sera très révélateur. Car ce groupe de signataires, plutôt soudés par l'épreuve ou le désir de revanche que par des convictions ou des objectifs communs, est très hétérogène : que partagent, pour ne prendre que ce seul exemple, Charles-Emile Loo et Philippe Sanmarco, sinon d'avoir guerroyé férocement l'un contre l'autre ?

Au-delà, l'affaire de la succession à la mairie de Marseille est chose trop importante, y compris pour le PS national, pour que d'autres données n'interviennent pas dans les jours à venir. C'est pourquoi il est urgent d'attendre. C'est ce que font les uns et les autres : alliés municipaux du PS, le MRG (quatre élus) et le PC (dix-sept élus), qui se sont engagés, en conformité avec l'accord signé en 1983, à respecter le choix du groupe socialiste.

PIERRE GEORGES et GUY PORTE.

Le PS marseillais brûle-t-il ?

De notre correspondant régional

Marseille. — Grâce au poids de ses votes — 10 % du total des mandats — et au charisme de Gaston Defferre, la fédération socialiste des Bouches-du-rhône, *« la plus puissante de France »* (avec celle du Pas-de-Calais), avait toujours joué un rôle déterminant dans les congrès du parti. *« Aujourd'hui*, constate l'un de ses responsables, proche de l'ancien maire de Marseille, *elle est regardée comme une sorte de monstre qui s'est autodévoré. »*

Depuis des mois, en effet, le PS marseillais est tarandé par les divisions. Une crise engendrée davantage par les rivalités personnelles que par des divergences politiques et dominée, surtout, par la *« guerre de succession »* opposant les prétendants à la mairie de Marseille. A l'origine de cette crise : la montée de M. Michel Pezet, protégé puis adversaire déclaré de M. Defferre. Avant d'accéder, en novembre 1979, au poste de premier secrétaire fédéral, M. Pezet avait su, déjà, discrètement, obtenir des responsabilités locales puis nationales. M. Defferre l'a imposé, sans vote, à la tête de la fédération à la place de M. Charles-Emile Loo, victime de sa fidélité à M. Pierre Mauroy lors du congrès de Metz (en avril 1979) et rejeté dans la minorité du PS.

M. Pezet, avocat épris de culture, a alors trente-sept ans. Jouissant de toute la confiance du maire de Marseille, il s'attelle à la tâche avec détermination. En l'espace de deux ans, il donne à la fédération un nouveau siège, modifie profondément ses structures en faisant éclater les « grosses sections » — dont la 10e, celle de M. Loo, qui représente près de 20 % des adhérents, — rajeunit les cadres, relance la presse militante et organise des sessions de formation.

Cette rénovation va cependant heurter les notables du parti, qui, à une exception près (M. Bastien Leccia), s'opposeront, plus tard, au premier secrétaire. Elle vient aussi en soutien d'une ambition personnelle. Confortée, au début de septembre 1981, par l'élection de M. Pezet à la présidence du conseil régional. M. Defferre, auquel il succède, lui a accordé, là encore, sa caution pleine et entière. L'année suivante sera celle de l'apogée de la fédération, avec dix-huit mille adhérants.



Trois ans plus tard, au printemps de 1985, éclate l'*« affaire des cartes »* : M. Pezet sera cette fois contraint d'annoncer des effectifs beaucoup plus modestes. Quinze mille cartes ont été commandées, mais dix mille, seulement, sont effectivement placées en fin d'année. Les autres ? Distribuées « gracieusement » auprès de sections amies du premier secrétaire. Les événements, dès lors, vont dégénérer en un conflit ouvert entre M. Pezet et l'autre dauphin présumé du maire de Marseille, M. Philippe Sanmarco, trente-neuf ans, député de la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône. Un autre député « laissé-pour-compte », M. René Olmetta, prend la tête d'une fronde contre M. Pezet tandis que M. Loo joue, de son côté, les francs-tireurs en créant son propre club, « le Nouveau *débat* », *de tendance réformiste*.

Accusé de diriger la fédération de façon *« sectaire »* par le biais d'un super-cabinet à sa dévotion, M. Pezet choisit l'épreuve de force au congrès fédéral de Fos-sur-Mer, fin septembre. Le premier secrétaire a soigneusement préparé cette réunion, au cours de laquelle M. Defferre sera ouvertement défié et mis en *minorité, malgré* des négociations préalables qui lui ont fait espérer un arrangement honorable. M. Pezet, en l'occurrence, a utilisé la masse de manœuvre des « ruraux » contre les « Marseillais ».

A la guerre des dauphins et aux querelles annexes de personnes a succédé un affrontement entre les « defferristes » et les « pezetistes ». Les pezetistes forment une équipe *cohérente, soudée et qui* a défini une stratégie claire de pouvoir. Le camp des defferristes est formé, lui, d'individualités et de groupes minoritaires avec d'anciens compagnons de route. Le PS marseillais brûle-t-il ? M. Defferre essaie, du moins, d'éviter son éclatement.

En octobre, il obtient l'arbitrage des instances nationales — notamment celui de M. Bertrand Delanoé — *pour rééquilibrer* le secrétariat fédéral. Mais la « trahison » de M. Pezet n'est pas pardonnée. *« Pezet*, déclare le maire de Marseille, *est petit... petit... petit* [silence] *très petit problème comparé aux grands dossiers du présent. »* Il n'est pas *« son dauphin »*. Il ne *« l'a jamais choisi pour lui succéder et les militants du PS non plus »*. Il lui a *« toujours dit qu'il n'avait pas les qualités pour devenir maire »*. Et enfin — c'était en janvier dernier — *« il n'est pas son fils et il ne l'a pas tué... »*.

La disparition brutale de Gaston Defferre après son dernier combat livré — et perdu — le lundi 6 mai, pour l'élection du successeur de M. Pezet au poste de premier secrétaire fédéral ne laisse pas seulement le PS marseillais orphelin. Elle porte la crise qui l'a miné depuis des mois à son paroxysme. Elle n'est pas sans incidence sur la vie du parti lui-même : chacun connaissait l'engagement du maire de Marseille pour M. Laurent Fabius.

G. P.

Le « devoir sacré »

Dix-neuf élus socialistes sur les trente-trois inscrits au groupe des socialistes et apparentés du conseil municipal, qui compte trente-neuf membres (dont deux divers gauche et quatre MRG), ont signé le texte suivant :

« Rassembler sur un projet politique mobilisateur et autour d'un homme : telles ont été, durant toute sa vie, nos missions et la juste volonté de Gaston Defferre. Rassembler les démocrates et la gauche entière pour ouvrir des perspectives nouvelles pour la France. Rassembler toute la communauté des Marseillais pour bâtir une grande cité moderne. Rassembler le Parti socialiste au-delà des sensibilités naturelles ou historiques. Lundi soir, pour son dernier combat, et fidèle à cette ambition et à cette volonté, c'est encore cet ultime message d'union et de rassemblement qu'il lançait.

» Pour nous, qui avons aimé Gaston Defferre, qui avons toujours entendu et compris ce message, qui avons été jusqu'au bout ses fidèles, notre devoir sacré, l'ultime hommage que nous devons à sa mémoire est de reprendre ce message de vérité dont il avait fait sa vie. Aujourd'hui, face aux difficultés que traverse notre ville, nous devons nous rassembler pour préparer l'avenir et être dignes du combat de toujours de Gaston Defferre.

» Gaston Defferre avait su rassembler autour de lui des hommes et des femmes unis dans un combat juste, dans la dignité. Nous appelons au rassemblement de tous ceux qu'il avait choisis pour être à ses côtés et qui l'avaient toujours choisi comme seul responsable légitime. A ses côtés jusqu'à son dernier souffle, fidèles à sa personne et à son projet politique, c'est ainsi que nous voulons rendre le seul hommage qu'il eut voulu que nous lui rendions. »

***

[Cet appel a été signé par M. Jean Bonat, Mme Marie-Thérèse Broc, M. Jean-Victor Cordonnier, Mme Danielle Di Scala, Antoinette Guillen, MM. Albert Hini, Marius Masse, Mme Jeanne Mazel, M. Jean-Jacques Peschard, Mme Eliane Pérasso, Irma Rapuzzi, MM. Jules Rocca-Serra, Philippe Sanmarco, Fortuné Sportiello, Mme Michèle Trégan, MM. Philippe Vignoli, Robert Vigouroux et Lucien Weygand.

A ces signatures se sont ajoutées, notamment, celles de MM. Michel Vauzelle, député, ancien porte-parole de l'Elysée, René Olmeta et Charles-Emile Loo, anciens députés, Roland Povinelli, président de la fédération des élus socialistes et républicains des Bouches-du-Rhône.

Les choix du militant

par JACQUES KERGOAT (*)

Pourquoi adhère-t-on au Parti socialiste, à Marseille, en 1933, quand on a vingt-trois ans et qu'on se destine à la carrière d'avocat ? Parce que l'on est protestant, camisard et, donc, contestataire ? Parce que l'on a souvent entendu sa mère parler de Jean Jaurès ? Gaston Defferre *avouera, bien des années plus* tard, qu'il n'a jamais éclairci lui-même ce petit mystère...

En tout cas, ce n'est pas en raison de la capacité d'attraction du Parti socialiste. A Marseille, ce n'est qu'une force minoritaire. La municipalité est aux mains des armateurs, par l'intermédiaire de leur « homme de confiance », le premier adjoint Simon Sabiani. Ce curieux personnage, *qui a rompu* en 1923 avec le Parti communiste, dirige la ville avec des méthodes musclées, recrutant ses hommes de main dans le *lumpen-proletariat* et le milieu marseillais : c'est le temps de Carbone et de Spirito et de leurs gangsters « Borsalino ». En face, les socialistes emploient les mêmes méthodes. Un ancien *lieutenant de Sabiani, passé* à la SFIO, Ferri-Pisani, dirige leurs *troupes de choc* : — le gang des « Calenzarrais » — les Guérinis, déjà — vient volontiers renforcer le service d'ordre socialiste.

La résistance

Le jeune avocat, lui, fait son chemin, et le Front populaire le trouve secrétaire de la dixième section. Avec la guerre c'est le premier choix pour Defferre, la résistance. Après bien des efforts, il regroupe cinquante socialistes (alors qu'il y avait, à Marseille plus de deux mille militants...) Ailleurs, *les résistants socialistes* se confinent, le plus souvent, dans des activités de renseignement et de propagande « Denvers » — c'est le *nom de guerre de Defferre* — constitue d'emblée, lui, des groupes armés, qui se révéleront très efficaces. Mais cet homme d'action est déjà, politiquement, un modéré. Il est l'un des partisans de la fusion entre la SFIO et le Mouvement unifié de la résistance (MUR), fusion qui postule la liquidation de *« la vieille SFIO, avec son esprit de chapelle et ses exclusives »*, au profit d'un rassemblement de centre-gauche. Pas de chance : la *direction clandestine du PS se prononce* contre à une voix de majorité, alors que Defferre n'a pu rejoindre à temps la réunion.

La lutte contre les communistes

Defferre *choisit*, en 1947, d'être minoritaire dans son parti, au côté de Léon Blum et de M. Daniel Mayer. Commencent alors des années incertaines. Sans doute est-il rapidement ministre, mais sa position dans le parti demeure marginale. A Marseille, les élections cantonales ont *révélé* le véritable rapport de forces : neuf *sièges aux communistes, deux aux* socialistes. Defferre donne sa démission au profit du communiste Jean Cristofol, mais, en 1947, le maintien de sa candidature au poste de maire fait perdre la mairie au PCF.

Six ans plus tard, c'est en alliance avec une partie de la droite locale que Gaston Defferre reconquiert la municipalité, qu'il ne lâchera plus.

L'Algérie

Face à la tragédie algérienne et aux nationalismes africains, ses références jaurésiennes et blumistes l'emportent à nouveau. Il y a dans la SFIO une minorité defferriste, qui, certes, ne réclame pas l'indépendance, *mais demande la* négociation publique avec le FLN et se démarque *des positions « Algérie française »* adoptées, de plus en plus ouvertement, *par la majorité* du parti. En 1958, après une entrevue avec le général de Gaulle, Defferre sauve Guy Mollet, en minorité dans le parti, mais il ne l'en combattra que davantage dans les années qui suivront.

La « grande fédération »

En 1965, c'est l'affrontement. *Deux réseaux extérieurs à la SFIO* — celui du club Jean-Moulin et celui de *l'Express — mettent en avant* la candidature de Gaston Defferre à l'élection présidentielle. Dans une SFIO exsangue, l'initiative réunifie le courant rénovateur, que Guy Mollet ne souhaite pas heurter de front. Defferre est donc investi à l'unanimité, mais sa candidature reste très contrôlée par l'appareil socialiste. Or, *dans l'esprit de ses initiateurs, elle* devait se situer « au-dessus des partis » et « dépasser les divisions politiques, devenues secondaires ». D'où le projet d'une « grande fédération », qui réunirait en son sein les socialistes, les hommes des clubs, les radicaux et le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet. Dans un premier temps, le projet est bien accueilli dans la SFIO, et Guy Mollet y est *minoritaire, mais toutes* les cartes n'ont pas été mises sur la table. Les délégués ont compris qu'il s'agissait de rénover la SFIO, non de la faire disparaître. Quand M. Lecanuet rappellera les engagements pris (la « fusion » au sein d'une organisation commune), ce sera l'échec et le naufrage du projet de grande fédération.

Le mitterrandiste

A Epinay, en 1971, la droite et la gauche de la SFIO se rassemblent pour éliminer Guy Mollet et porter M. François Mitterrand à la tête du Parti socialiste. Dès lors, Gaston Defferre sera, d'abord, mitterrandiste. *Autant de cœur que de raison* : il a toujours été reconnaissant à M. Mitterrand *d'avoir été loyal à son égard dans les moments difficiles*. Il finira par se convaincre lui-même que son mitterrandisme est, aussi, politique, et qu'il a, somme toute, été de tout temps partisan de l'union de la gauche.

Hésitations marseillaises

Au sein de sa municipalité menacée, et dans une fédération où commencent à courir les rumeurs de succession, il finit, après bien des *tergiversations*, par appuyer le clan des rénovateurs qui s'est regroupé autour *de M. Philippe Sanmarco*. Jamais, pourtant, il ne saura se résoudre à prendre les moyens d'une réelle rénovation, qui nécessiterait d'accepter l'ouverture, dans la fédération, d'un débat politique qu'elle n'a jamais connu.

Les courants nationaux du PS sont restés interdits de séjour à Marseille, *le « patron »* se contentant de leur attribuer, d'autorité, quelques mandats à l'occasion des congrès, selon l'humeur du moment et selon les docilités locales. *Les cliques remplacent* les courants, et les affrontements entre dockers et chauffeurs de taxi, les débats entre motions d'orientation.

Gaston Defferre est mort après avoir été mis en échec par un système qu'il avait lui-même largement contribué à pérenniser : celui des liens du socialisme marseillais avec le clientélisme, l'affairisme, voire peut-être la « mouvance » du gangstérisme méditerranéen. Après l'affaire des fausses factures, le sursaut, générateur des divergences de vues qui l'ont opposé à *M. Charles-Emile* Loo, puis à M. Michel Pezet, aura été bien tardif. *Le socialisme marseillais* puisera-t-il dans cette mort symbole *les ressources nécessaires à sa rénovation* ? A l'évidence, les conditions *n'en sont pas, aujourd'hui, réunies*.

(*) Auteur du *Parti socialiste* (éditions le Sycomore).

DEFFERRE

LES RÉACTIONS EN FRANCE...

Toute la classe politique salue en Gaston Defferre « *une grande figure nationale* », rendant ainsi hommage, au-delà des désaccords idéologiques, à l'homme politique, à l'homme de presse et au maire. « *Courageux* », « *opiniâtre* » et « *plein d'humour* » sont des qualificatifs qui reviennent très souvent dans les déclarations de ses adversaires comme de ses fidèles.

« *Sa disparition crée un vide dans notre pays* », a dit M. Jacques Chirac, rappelant l'adversaire difficile que fut Gaston Defferre. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, son principal challenger politique à Marseille, a rendu un hommage remarqué à l'ancien maire : « *J'ai beaucoup de tristesse* (...), *et je partage l'émotion des Marseillaises et des Marseillais.* » M. Valéry Giscard d'Estaing gardera « *un affectueux souvenir* » de l'homme « *qui a imprimé sa marque personnelle à des étapes essentielles de notre vie politique* ».

Après avoir salué en Gaston Defferre « *une grande figure de la politique française* », M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a cru bon de souligner que Gaston Defferre a été « *un grand bourgeois, riche, ce qui ne l'empêchait pas d'être socialiste* ».

Toute la gauche, y compris les communistes, rend hommage au dirigeant socialiste. M. François Mitterrand a effectué mercredi 7 mai dans l'après-midi, dès son retour du sommet de Tokyo, une visite éclair à l'hôpital de la Timone de Marseille pour s'y recueillir devant la dépouille mortelle de son ami de toujours.

Pour M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, la mort de Gaston Defferre est « *une perte pour les socialistes mais aussi pour notre pays* ». MM. Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement, Charles Hernu et Pierre Joxe, entre autres, ont évoqué « *l'affection et le respect* » qu'il suscitait. « *Nous avons essuyé des tempêtes, mais elles sont dérisoires au moment du bilan* », a déclaré M. Michel Pezet, ancien président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dauphin de Gaston Defferre, devenu son rival au sein de la fédération des Bouches-du-Rhône.

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a rappelé que Gaston Defferre « *plaida pour le respect de l'indépendance syndicale* ». De son côté, la CFDT a évoqué le résistant et l'homme d'Etat, soulignant son « *action menée de façon décisive pour une véritable décentralisation* ». M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a adressé un message à Mme Edmonde Charles-Roux qui n'a pas été rendu public.

M. Marcel Maréchal, directeur du Théâtre national de Marseille, a déclaré : « *Avec lui disparaît une grande figure de la scène politique française. Un battant, et un homme profondément ludique. J'apprécie particulièrement ces hommes politiques qui savent pertinemment, comme le dit Shakespeare, que « le » monde n'est en fait qu'une vaste » scène de théâtre ». En fait, et cela me fascinait, Gaston Defferre était en politique comme on est au théâtre, pour le plaisir du jeu et l'amour d'autrui. Comme les acteurs, il était, je crois aussi, sans illusions sur les sentiments changeants et versatiles du public ou de ses autres camarades de la scène politique.* »

... ET A L'ÉTRANGER

● **A Rome** : « *La France et l'Europe perdent une éminente personnalité qui s'est battue* (...) *pour l'affirmation des valeurs de la démocratie, de la liberté et de la justice* », a déclaré le président du conseil italien, M. Bettino Craxi.

● **A Madrid**, M. José Barrionuevo, ministre espagnol de l'intérieur, a souligné l'exemple donné par Gaston Defferre dans sa lutte pour la démocratie et la liberté dans un message de condoléances adressé au Parti socialiste français.

● **A Dakar**, le président du Sénégal a affirmé dans un message adressé à M. François Mitterrand que la mort de Gaston Defferre a été « *vivement ressentie au Sénégal* ».

● **A Abidjan**, dans un télégramme de condoléances adressé à la veuve de Gaston Defferre, le président ivoirien Houphouët-Boigny a rendu un grand hommage à « *l'ami de cœur* » qu'il déclare « *pleurer* ». M. Houphouët-Boigny rappelle encore leur travail en commun dans la gestation de l'Afrique nouvelle et indépendante.

● **A Jérusalem**, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a rappelé que l'Etat hébreu a de tout temps « *trouvé un ami constant en Gaston Defferre, ainsi qu'un conseiller sage et expérimenté* ». Gaston Defferre devait se rendre en Israël en juin prochain pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du jumelage de Haïfa avec Marseille.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 7 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant ;

● **MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.** — Sur proposition du ministre de la défense, le conseil des ministres a adopté deux décrets relatifs à l'organisation du ministère de la défense. Cette organisation n'a pas été modifiée dans ses traits essentiels depuis vingt-cinq ans. Elle a vieilli et souffre de défauts auxquels il convient de porter remède. Les mesures de réforme seront prises progressivement. Les deux premières sont les suivantes :

— suppression du poste de secrétaire général pour l'administration du ministère ;

— mise en place auprès du délégué général pour l'armement, par voie de transformation d'emplois, d'un délégué aux programmes d'armement et d'un délégué aux relations internationales.

(*Lire page 8.*)

● **CENTRALES THERMIQUES.** — Sur proposition du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, le conseil des ministres a adopté un décret relatif au régime d'autorisation applicable aux centrales thermiques produisant de l'énergie électrique et utilisant exclusivement ou principalement des combustibles pétroliers. Conformément à la directive du Conseil des Communautés européennes du 14 avril 1975 et en application de la loi du 29 octobre 1974 relative aux économies d'énergie, un régime d'autorisation préalable de ces centrales thermiques avait été institué jusqu'au 31 décembre 1980, puis prorogé jusqu'au 31 décembre 1985. Compte tenu des conditions économiques générales, en particulier des contraintes afférentes à nos échanges extérieurs, il y a lieu de renouveler ce régime d'autorisation et de fixer à une nouvelle période de cinq ans la durée de sa validité.

● *Mesures individuelles.* — Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, au conseil des ministres, le mercredi 7 mai, M. Pierre Angeli, conseiller d'Etat, est placé en position de détachement de longue durée pour exercer les fonctions de haut commissaire de la République en Polynésie française.

LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'évaluation des entreprises transférées au privé protégera « les intérêts patrimoniaux de l'Etat »

assure le ministre délégué à la privatisation

Après seize séances de discussion, le débat continue à l'Assemblée nationale. M. Jacques Chirac a décidé, le mercredi 7 mai, de ne pas engager la responsabilité du gouvernement, au moins pour l'instant, sur le vote du projet de loi d'habilitation, ce qui aurait eu pour effet de mettre fin à son examen par les députés.

M. Pierre Messmer, le président du groupe RPR, s'était fait, pourtant, le porte-parole de la lassitude de nombreux députés de la majorité, qui supportent de moins en moins d'entendre les socialistes défendre les bienfaits des nationalisations et de devoir s'interdire de répondre, afin de ne pas allonger encore les débats. La direction de l'UDF et les ministres directement concernés, M. Edouard Balladur et M. André Rossinot, étaient beaucoup plus circonspects : était-il utile de donner, ainsi, des armes à l'opposition de gauche en lui permettant de crier à l'atteinte au droit du Parlement dans la discussion d'un projet d'une telle importance qui, déjà, lui retire une partie de ses prérogatives ?

Le doute a régné une partie de l'après-midi dans les couloirs du Palais-Bourbon, mais une réunion, dans un des bureaux, entre la fin des questions au gouvernement et le conseil des ministres, a permis à M. Chirac de trancher : la discussion parlementaire continuerait normalement. D'autant que l'engagement de responsabilité ne permettait pas forcément de gagner du temps. Les socialistes auraient, alors, déposé une motion de censure, et celle-ci, compte tenu des délais réglementaires, n'aurait pu être discutée avant le 13 mai. Or après le long « pont » du 8 mai, le débat pourrait normalement s'achever le même jour, ou le lendemain.

Les députés ont donc engagé, mercredi, l'analyse de l'article 5 du projet, qui permet au gouvernement de fixer par ordonnance les conditions de la vente au privé d'entreprises appartenant à l'Etat. M. Christian Goux (PS, Var) en a souligné l'importance, regrettant que, contrairement à ce qui s'était passé en 1981, les règles de l'évaluation financière ne soient pas clairement fixées par la loi. Refusant un « *blanc-seing* », le porte-parole socialiste a souhaité que, au moins, des « *garde-fous* » soient déterminés ; il a, notamment, demandé qu'une « *commission nationale d'évaluation* » fixe la valeur des biens vendus au privé. M. Edmond Alphandery (UDF, Maine-et-Loire), s'il a refusé « *les procès d'intention* » que la gauche instruit contre le gouvernement, il a reconnu que cette partie du projet est « *très importante sur le plan technique et sur le plan moral* ».

Présentant la nouvelle version de cet article, M. Camille Cabana, ministre délégué à la privatisation, a apporté un certain nombre de précisions sur les intentions du gouvernement. Le « *juste prix* » des entreprises vendues sera fixé dans « *le respect le plus grand des intérêts patrimoniaux* » de l'Etat. Il y aura donc « *une batterie de critères* » pour le déterminer, « *dont feront partie ceux utilisés en 1982 (par exemple, actif net ou bénéfice net), mais non exclusivement, car la situation n'est pas symétrique* ». Ainsi on tiendra compte « *de la valorisation boursière existante* » et des « *différents éléments habituellement utilisés pour évaluer une entreprise, préalablement à son entrée sur le marché boursier* ».

L'avis de la commission d'évaluation, qualifiée par le ministre de « *conseil de déontologie* », sera rendu public. Pour protéger les intérêts nationaux, le gouvernement compte s'inspirer du système anglais des *golden shares*, c'est-à-dire « *d'actions de préférence* » au profit de l'Etat. De plus, le statut des entreprises concernées par ce système ne pourra être modifié « *sans l'accord de l'Etat* » et lui reconnaîtrait un certain nombre de pouvoirs précis. Ce dispositif ne sera pas provisoire pour les entreprises « *qui exercent des activités très liées à notre défense nationale* ».

Le gouvernement envisage aussi « *des délais de paiement* » et une « *priorité d'achat* » pour « *les petits actionnaires* » et des « *conditions éventuellement préférentielles de prix et de délai* » pour l'achat d'actions des sociétés vendues par leurs salariés.

La gauche compte mettre à profit les cinq jours qui la séparent de la reprise de la discussion pour adapter ses questions et ses critiques au dispositif ainsi annoncé.

Th. B.

PÉTAIN-DE GAULLE

« Nous ne sommes plus en 1940. Pour les gens de mon âge, Pétain et de Gaulle, ce n'est plus notre affaire »... Il est des courtes phrases qui en disent long. Celle prononcée par M. Francis Bachelot, député du Front national de Seine-Saint-Denis, est du nombre. Au cours du débat sur la privatisation des banques, les amis de M. Jean-Marie Le Pen ont clairement manifesté qu'ils ne supporteraient pas la moindre référence au programme du Conseil national de la Résistance. Brouhaha, interjections et déclarations sur *« les problèmes de ce temps qui ne nous regardent pas »* étaient leurs seules réponses aux évocations des souhaits de ceux qui s'étaient réunis pour combattre l'occupation et la collaboration.

Mettre cela sur le compte de l'âge, comme le fit M. Pascal Arrighi, lui aussi élu de l'extrême droite mais qui prit une large part au combat de la Résistance, ne saurait suffire. Les choix faits par les « pétainistes » et les « gaullistes » sont révélateurs de comportements qui perdurent tout au long de l'histoire !

M. Tjibaou et l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie

M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, a réaffirmé, le mercredi 7 mai sur FR 3, l'hostilité de son mouvement à l'organisation en Nouvelle-Calédonie d'un référendum d'autodétermination ouvert à tous les habitants de Nouvelle-Calédonie.

Interrogé sur les déclarations de M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, selon lesquelles tous ceux qui sont inscrits sur les listes électorales participeront au scrutin d'autodétermination prévu l'an prochain, M. Tjibaou a répondu : « *Si c'est ainsi, je ne pense pas que nous prendrons part au vote.* » « A priori, *nous sommes hostiles à ce genre de vote qui mélange tout le monde* », a-t-il ajouté. Le président de la région Nord de l'archipel a précisé : « *Les gens concernés par l'indépendance, c'est le peuple kanak. Les Français sont indépendants, je ne pense pas qu'il faut les consulter pour savoir s'ils veulent rester français ou non.* »

Faisant allusion aux projets de relance économique de M. Pons et au récent renforcement de la présence des militaires dans l'île, le dirigeant indépendantiste a déclaré : « *La revendication d'indépendance kanake est incontournable. Ce n'est pas à coup de millions et de militaires qu'on la réglera.* » M. Tjibaou a d'autre part assuré qu'une fois l'indépendance du peuple kanak réalisée, « *on peut envisager calmement l'avenir d'une façon définitive avec tous les gens qui veulent vivre là-bas.* »

La polémique reprend autour des colonnes de Buren

« *Quand cesserez-vous de vous coucher devant de pseudo-artistes snobinards dont le seul mérite — immense à vos yeux — est d'être de gauche ?* » C'est en ces termes que M. Robert Spieler (FN, Bas-Rhin) a reproché à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, le mercredi 7 mai, l'achèvement de l'édification des deux cent soixante colonnes de Buren, dans la cour d'honneur du Palais-Royal, décidé par son prédécesseur, M. Jack Lang (*le Monde* du 7 mai).

Réprouvant la formule du député Spieler, M. Léotard a répondu : « *Si j'ai décidé l'achèvement des travaux — contrairement à mon prédécesseur, je n'aurais pas décidé de les commander — c'est en raison du droit moral de l'artiste sur son œuvre, protégé par la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique.* » Indiquant qu'il « *ne sera pas hostile à l'art contemporain* », le ministre a précisé qu'il veillera « *désormais à ce que celui-ci s'insère harmonieusement dans notre pays* ».

M. Michel Caldaguès, maire du 1er arrondissement, où est situé le Palais-Royal, « *ne se résigne pas* » non plus à l'achèvement des colonnes de Buren. « *Comment se résignerait-on à voir la politique du fait accompli conduite par M. Lang au Palais-Royal atteindre son but ?* » a déclaré M. Caldaguès, qui était l'auteur du vœu voté par le Conseil de Paris, le 24 avril dernier, visant à ce que l'œuvre de Daniel Buren « *puisse être installée dans un autre site* ».

Enfin, l'écrivain Michel de Saint-Pierre a adressé à M. François Léotard un télégramme, communiqué le 7 mai à l'AFP, où il se dit « *stupéfait* » de le voir « *céder devant Jack Lang* », abîmant ainsi « *gravement l'image de marque du gouvernement de Jacques Chirac* » et passant outre aux « *avis formels de l'Académie française et de maintes associations et commissions compétentes* ». L'écrivain prévoit de donner une « *conférence de presse nationale et étrangère* » et de prendre « *toutes dispositions nécessaires* » si M. Léotard « *poursuivait la déplorable aliénation du Palais-Royal* ».



LE MONDE diplomatique

MAI 1986

SPÉCIAL SÉCURITÉ

LA PEUR ET L'ORDRE

Partout l'idéologie sécuritaire gagne du terrain. La rumeur et certains médias répandent la peur et appellent à l'ordre. *LE MONDE DIPLOMATIQUE* a voulu prendre la mesure — la juste mesure — de l'insécurité dans les pays occidentaux.

Un dossier révélateur : Les vrais chiffres de la criminalité et de la délinquance. Les autres causes de l'insécurité, les accidents du travail, les morts de la route.

Un dossier instructif : La criminalité au siècle dernier. Les immigrés, victimes comme les autres de l'insécurité. La réglementation des ventes d'armes. Le développement des milices privées.

Un dossier international : Les statistiques comparées des pays d'Europe occidentale et des Etats-Unis. L'insécurité en URSS. La délinquance dans les centres urbains du tiers-monde.

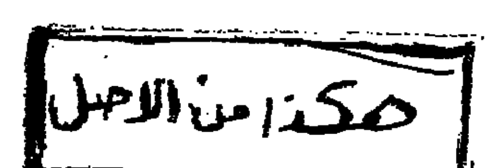
UN GRAND DOSSIER DE 16 PAGES

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

La nouvelle stratégie d'intervention américaine. Le Japon, grande puissance militaire. La politique économique du Japon dans le tiers-monde. Prudente ouverture démocratique au Cameroun. La situation économique de l'Amérique centrale. La politique mondiale de l'aide alimentaire.

Un numéro exceptionnel en vente chez votre marchand de journaux.





société

DÉFENSE

UNE DOUBLE DÉCISION DE M. GIRAUD

• La délégation générale pour l'armement est réorganisée
• Le secrétariat général pour l'administration des armées est supprimé

Le conseil des ministres du mercredi 8 mai a adopté le projet de M. André Giraud de réorganisation de l'administration centrale du ministère de la défense, qui prévoit notamment la disparition du poste de secrétaire général pour l'administration des armées et des changements de structures et d'hommes à la tête de la délégation générale pour l'armement (*le Monde* du 8 mai).

A cette occasion, M. Giraud a rendu hommage, devant les journalistes auxquels le ministre de la défense rendait compte des grandes lignes de sa réforme, à l'actuel secrétaire général pour l'administration des armées, M. François Bernard, « *qui a accompli avec beaucoup de bonheur les tâches qui lui ont été confiées* » et à l'actuel délégué général pour l'armement, M. Emile Blanc, « *qui a exercé des compétences difficiles et dont l'efficacité n'est pas en cause* ». Quittant leurs fonctions, M. Bernard réintégrera son corps d'origine, le conseil d'Etat, et M. Blanc sera chargé de mission auprès de M. Giraud pour la politique militaire spatiale, avant d'occuper un autre poste au sein de l'industrie aérospatiale que le ministre de la défense n'a pas voulu préciser.

Les fonctions de secrétaire général pour l'administration des armées sont donc supprimées tandis que les directions ou les services qui lui étaient précédemment rattachés, seront « *remodelés* » et placées, en attendant, sous l'autorité directe du ministre de la défense. C'est en 1962 que le poste de secrétaire général pour l'administration des armées avait été créé.

Trois des précédentes directions sont maintenues avec, parfois, un accroissement de leurs responsabilités. Leurs titulaires actuels demeurent en fonction. La direction financière reste confiée au contrôleur général des armées Jacques Barthélemy. La direction de la fonction militaire et des relations sociales demeure sous la responsabilité du contrôleur général des armées François Cailleteau. La direction de l'administration générale reste sous l'autorité de M. Guy Garonne.

A la délégation générale pour l'armement, M. Blanc est remplacé par M. Jacques Chevallier qui occupait des fonctions de chargé de mission auprès de M. Giraud. Le nouveau délégué disposera désormais de deux délégués adjoints : l'ingénieur général de l'armement, Marcel Bénichou, sera plus spécialement chargé des programmes d'armement qui correspondent aux besoins des armées françaises, et l'ingénieur en chef de l'armement, Henri Conzes sera délégué aux affaires internationales, chargé des exportations d'armements et de la coopération internationale.

L'actuel directeur des affaires internationales, à la délégation générale pour l'armement, l'ingénieur général Emile Arnaud, a demandé à être déchargé de ses fonctions pour raisons de santé.

Enfin, la direction des programmes et des affaires industrielles, à la délégation générale pour l'armement, est supprimée. Son titulaire actuel, l'ingénieur général Maurice Bailly, s'occupera de la préparation de la nouvelle loi de programmation militaire.

[Né le 28 décembre 1921 et ancien élève de Polytechnique, M. Jacques Chevallier appartient au corps du génie maritime. Après avoir servi aux arsenaux de Bizerte, Toulon et Indret, il est, en 1959, chef du département de la propulsion nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique et, à ce titre, il met au point les chaufferies nucléaires des sous-marins stratégiques. En 1973, il devient directeur des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique, responsable de la conception des armes nucléaires françaises. En 1986, il est appelé par M. Giraud au poste de chargé de mission auprès du ministre de la défense.]

[Né le 27 avril 1931, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole supérieure de l'aéronautique, M. Marcel Bénichou participe, entre 1961 et 1966, au programme de développement des avions Mirage et, entre 1967 et 1974, aux programmes d'avions Transall et Breguet-Atlantique construits en coopération internationale. Après avoir été sous-directeur des affaires industrielles à la délégation générale pour l'armement, il est, en 1981, directeur des programmes et des affaires industrielles et, depuis 1984, il était directeur à la direction des constructions aéronautiques.]

[Né le 17 avril 1939 et ancien élève de Polytechnique, M. Henri Conze s'est longtemps occupé de problèmes nucléaires au Commissariat à l'énergie atomique et à la délégation générale pour l'armement. En 1980, il est chargé de la coopération avec l'OTAN en matière d'armement et, depuis mai 1984, il était adjoint au directeur des affaires internationales de la DGA.]

• *Nouvel essai nucléaire souterrain français à Mururoa.* – La France a procédé à un nouvel essai nucléaire souterrain dans l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique sud, a annoncé mercredi 7 mai le gouvernement néo-zélandais. Une explosion de 3 kilotonnes a été enregistrée par les sismologues néo-zélandais de l'observatoire de Rarotonga, capitale des îles Cook. Un test d'une puissance de 4 kilotonnes avait déjà eu lieu le 27 avril dernier. – *(AFP.)*

• *Au conseil des ministres.* – A été élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Henri de Broca. Ont été nommés : commandant l'escadre de la Méditerranée, le contre-amiral Ghislain de Langre ; commandant la zone maritime de l'océan Indien, le contre-amiral Jacques Lanxade ; commandant la force aérienne tactique et la Iʳᵉ région aérienne (Metz), le général de corps aérien Roger Pessidous.

JUSTICE

Les avocats et « la grande muette »

« C'est un conflit qui oppose les bavards à la grande muette. » Par cette boutade, Mᵉ Francis Teitgen résumait, mercredi 7 mai, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, la procédure engagée pour obtenir une décision autorisant la présence d'un avocat aux côtés des militaires faisant l'objet de sanctions disciplinaires.

En décembre 1984, un quartier-maître et un matelot du centre de marine de la Pépinière, à Paris, punis de trente jours d'arrêt, chargent de leurs intérêts Mᵉ Guy Paris, avocat au barreau de Paris. En tentant d'entrer en relation avec ses clients, le défenseur se heurtait au refus du responsable du centre, le commandant Vallée, qui s'abritait derrière le règlement.

Pour Mᵉ Paris, il s'agissait d'une *« voie de fait »* et, pour la faire cesser, il saisissait le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris. Dans une ordonnance rendue le 15 janvier 1985, M. Pierre Drai, devenu depuis premier président de la cour d'appel, rejetait la demande en considérant notamment qu'il n'y avait pas voie de fait puisque les « punitions », selon le magistrat, *« relèvent d'un statut particulier, excluant l'application des règles propres aux juridictions et aux organismes juridictionnels ou disciplinaires »*.

Cette victoire juridique fut accueillie sans triomphe au ministère de la défense, où certains estimaient que des difficultés subsistaient. Aussi, le cabinet de M. Charles Hernu se penche sur un projet de circulaire autorisant, dans certaines conditions, les militaires punis à bénéficier de l'assistance d'un avocat. Ce projet fut même soumis à Mᵉ Paris, puis transmis à l'état-major où il demeura longtemps, pendant que les ministres passaient. Perdant tout espoir que la circulaire soit un jour publiée, Mᵉ Paris a maintenu son appel de l'ordonnance de référés.

Devant la Cour, son conseil, Mᵉ Teitgen, a notamment soutenu que les militaires, aux termes de la loi, *« jouissent des mêmes droits »* que les autres citoyens ; les exceptions prévues n'excluant pas l'assistance d'un avocat. Mᵐᵉ Jean-Marie Burguburu, défenseur du commandant du centre marin de la Pépinière, a considéré que l'appel était irrecevable puisqu'il ne s'agissait plus de mettre fin à un éventuel trouble intolérable mais, selon l'avocat, de *« constituer une jurisprudence »*. Cet avis a été partagé par l'avocat général, Mᵐᵉ Françoise Flipo, qui, dans ses brèves observations, a estimé que les juges de référés n'avaient pas à rendre de *« décisions de principe »*.

La cour rendra son arrêt le 11 juin.

MARC PORTEY.

HUIT CENTS APPELÉS DANS LES FORCES DE L'ORDRE DÈS CETTE ANNÉE

Dès 1986, de jeunes appelés *accomplissant leur service national* seront affectés dans la police. M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, l'a confirmé, le mercredi 7 mai, devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Quatre cents seront accueillis en octobre, quatre cents autres en décembre. Ainsi sera appliquée une disposition de la loi de modernisation de la police que M. Pierre Joxe avait fait voter en juillet 1985 et qui, en l'occurrence, reprenait une idée émise dans une proposition de loi du RPR.

M. Pandraud a annoncé qu'un projet de loi était en préparation pour préciser un certain nombre de dispositions pratiques sur la situation de ces appelés : droit syndical, obligations, régime de sécurité sociale, situation dans le système des réserves militaires. C'est sur ce point que les députés ont le plus insisté. Ils se sont aussi inquiétés des risques d'un accroissement des *« inégalités devant la circonscription »* que pourrait induire cette nouvelle forme de service national.

Le ministre a expliqué que ces « policiers » recevraient une formation de deux mois avant d'être affectés à la préfecture de police de Paris, dans les polices urbaines, dans la police de l'air et des frontières et dans les unités autorontières des CRS. Ils seront dotés d'un pistolet automatique de 7,65 millimètres.

M. ROBERT BROUSSARD EST NOMMÉ DIRECTEUR CENTRAL DES POLICES URBAINES

M. Robert Broussard, préfet, adjoint opérationnel du directeur général de la police, a été nommé *directeur central* des polices urbaines, sur proposition du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.

M. Broussard sera remplacé auprès du directeur général de la police par M. Jacques Thioulon, contrôleur général, adjoint au secrétaire général de la zone de défense de Paris, qui fut l'un des principaux collaborateurs de M. Robert Pandraud, ministre *délégué à la sécurité, lorsque* celui-ci dirigeait la police nationale.

Succédant à M. Gérard Deplace, préfet, hors cadre depuis le 23 avril, M. Broussard interviendra à la direction centrale des polices urbaines comme conseiller technique auprès des préfets pour les problèmes importants de sécurité. Il sera aussi chargé d'animer l'unité d'élite de la police nationale contre le terrorisme et le grand banditisme, le RAID (recherche, assistance, intervention, dissuasion). Conçu par M. Broussard, le RAID s'était notamment illustré lors de la prise d'otages de Nantes en décembre 1985.

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE A PARIS

Repentir et droits de l'homme

Une loi sur les repentis serait-elle efficace ? Et, si son utilité était démontrée, serait-elle conforme à la Convention européenne des droits de l'homme ? En application des engagements électoraux du RPR, le gouvernement a annoncé, le 23 avril, la prochaine mise au point d'un article du code pénal *« permettant de tenir compte du repentir des criminels ou complices des actions de terrorisme lorsque, par leurs révélations, ils auront empêché ou interrompu une action criminelle »*.

On n'en sait pas plus sur les intentions de M. Jacques Chirac, car la Chancellerie commence à peine à réfléchir sur ce projet de loi. Un colloque, organisé mercredi 7 mai à Paris par la Société internationale de prophylaxie criminelle, a, en tout cas, montré qu'un tel projet posait des problèmes épineux. Il heurte apparemment la sensibilité de beaucoup de juristes, peu soucieux de laisser la justice, et, au-delà, l'Etat, se prêter à de douteux marchandages. Son efficacité est, d'autre part, discutable.

Les lois italiennes sur les repentis ont certes donné des résultats. Mais le parallèle avec la France ne saute pas aux yeux ; les autorités italiennes ont dû relever deux défis, ceux lancés à leur démocratie par la Mafia et par les Brigades rouges. Les Français naviguent heureusement dans des eaux plus calmes. Le terrorisme qu'ils appréhendent le plus vient d'ailleurs. Quelle serait – quelle sera – l'influence sur des intégristes chiites d'une loi sur les repentis ?

En attendant la réponse à cette question, les juristes de la Chancellerie vont devoir éviter l'écueil de la Convention européenne des droits de l'homme. Cette convention ne permet pas tout, même pour lutter contre le terrorisme, et M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a promis de la respecter scrupuleusement. *A priori*, a déclaré, mercredi, l'ancien bâtonnier Louis-Aymon Pettiti, une loi sur les repentis viole plusieurs articles de la convention, en particulier celui qui garantit aux inculpés un « procès équitable ». Les lois italiennes sur le sujet n'ont jamais été soumises à la Commission ou à la Cour de Strasbourg, mais Mᵉ Pettiti estime que celle de 1982 sur les terroristes est probablement contraire à la Convention européenne des droits de l'homme. L'opinion de l'ancien bâtonnier de Paris est celle d'un expert et d'un censeur éventuel : il est le juge français de la Cour de Strasbourg. Son avis, en forme d'avertissement, mérite d'être écouté.

Il faudra ainsi beaucoup d'habileté aux rédacteurs du futur projet de loi pour contourner l'obstacle de la convention. Elle risque aussi d'être soumise à la censure du Conseil constitutionnel, dont le président, M. Robert Badinter, assistait à la journée d'étude de mercredi. Réserve oblige, l'ancien garde des sceaux n'a participé aux débats que pour poser quelques questions anodines. Mais on l'a vu très attentif.

BERTRAND LE GENDRE.

• *Les policiers CFDT : « Attention aux amalgames. »* – Dans une déclaration publique, la commission exécutive du syndicat CFDT de la police parisienne s'inquiète d'« *une idéologie sécuritaire actuellement réactivée* » et dénonce les « *amalgames simplistes* » entre terrorisme, banditisme, petite délinquance et immigrés, qu'elle croit percevoir dans les déclarations gouvernementales. Les policiers CFDT soulignent qu' « *avec des effectifs de policiers en civil en diminution* » les statistiques 1985 de la police judiciaire parisienne font apparaître un rendement supérieur de 15 % à celui de 1984 et une progression des faits élucidés de 13 %. « *Cela veut dire qu'il n'est nul besoin d'aller puiser dans un arsenal indigne les moyens d'assurer l'exigence sociale qu'est la sécurité* », conclut la CFDT.

• *M. Pierre Joxe favorable à une réglementation des écoutes téléphoniques.* – M. Pierre Joxe, ancien ministre de l'intérieur, s'est déclaré, mercredi 7 mai sur France-Inter, en faveur d'un projet de loi réglementant les écoutes téléphoniques. *« Cela me paraîtrait une très bonne chose parce que, pour la première fois, il y aurait un grand débat public, et on sortirait des archives ce qu'a été la réalité des écoutes téléphoniques, il y a dix ans »*, a affirmé le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

M. Joxe commentait l'engagement pris par son successeur au ministère de l'intérieur, M. Charles Pasqua, d'élaborer un projet de loi sur cette question (*le Monde* du 7 mai). Cette proposition se trouvait dans le rapport commandé par M. Pierre Mauroy, en 1981, à M. Robert Schmelck, alors premier président de la Cour de cassation. Elle ne fut pas suivi d'effet, ni sous les gouvernements de M. Pierre Mauroy, ni sous celui de M. Laurent Fabius auquel participait M. Joxe.

• *Le Comité Presse-Police-Justice hostile* « aux procédures, aux juridictions et aux peines d'exception ». – Regroupant le Syndicat national des journalistes (SNJ), le Syndicat de la magistrature (SM), le Syndicat des avocats de France (SAF), la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), le Comité Presse-Police-Justice affirme *« son hostilité aux procédures, aux juridictions et aux peines d'exception »*. Il souligne que *« les fraudes fiscales constituent une infraction tout aussi répréhensible que d'autres, que les pressions économiques sur la presse et les journalistes sont aussi graves que des pressions politiques »*. Le Comité annonce sa décision *« d'élargir son action de façon ponctuelle à d'autres organisations ou associations chaque fois qu'il estimera que des libertés auxquelles il est attaché seront remises en causes »*.

• *Un sergent condamné à Metz pour avoir frappé une recrue.* – Le tribunal correctionnel de Metz a condamné, mardi 6 mai, à huit mois de prison, dont sept avec sursis, et 2 000 F d'amende un sergent du premier régiment de Sarrebourg, Gilles Debors, vingt-trois ans, de Rouen, pour avoir frappé une recrue, Xavier Boyer, de Clermont-Ferrand, engagé volontaire pour trois ans, qui, depuis, a été réformé et rendu à la vie civile.

Trafics de drogue

42 CONDAMNATIONS A NICE...

Le tribunal de Nice a condamné, mercredi 7 mai, 42 personnes poursuivies pour trafic d'héroïne en provenance de Thaïlande, à des peines de prison de 18 mois à 15 ans, pour un total global de 155 ans, et plus de 20 millions de francs d'amendes douanières. L'héroïne achetée à Bangkok était liquéfiée, puis introduite dans des bouteilles de parfum de luxe pour échapper aux contrôles douaniers. Remise en poudre par évaporation, la drogue était ensuite revendue en France par un réseau dont tous les membres ont été arrêtés.

Après deux semaines de procès, le tribunal a prononcé une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre du principal responsable du trafic, Jean-Claude Caron, vingt-sept ans, originaire de montmorency (Val-d'Oise). Ses trois « lieutenants » ont été condamnés à 8 ans de prison. Les autres peines vont de 18 mois à 5 ans.

...ET 15 A STRASBOURG

Le tribunal de grande instance de Strasbourg a condamné, mercredi, à des peines allant de 4 mois à 7 ans d'emprisonnement, 15 personnes impliquées dans un trafic de drogue portant sur 430 kilos de haschisch. Les condamnés devront, en outre, payer des amendes d'un montant global de plusieurs millions de francs.

Les peines les plus sévères (sept ans) ont été infligées à Joël Durant, trente-sept ans, éducateur à Montfort-l'Amaury (Yvelines), et Gérard Martinenghi, quarante-trois ans, sans profession. Quatre trafiquants ont été condamnés à 5 ans et deux à 4 ans, les autres peines s'échelonnant de 2 ans à 4 mois avec sursis partiel ou total.

• *L'explosion dans l'usine Péchiney d'Issoire a été provoquée par la foudre.* – La commission d'enquête constituée après l'explosion de l'usine Cegedur-Péchiney d'Issoire (Puy-de-Dôme), le 24 mars dernier, au cours de laquelle quatre personnes avaient été tuées et une quinzaine d'autres blessées (*le Monde* du 26 mars), a indiqué, mercredi 7 mai, que la foudre était seule reponsable de cette catastrophe. Selon les enquêteurs, l'éclair qui a provoqué l'explosion *« était de dix puissance neuf joules. Il ne s'en produit qu'une dizaine par an de même type en France »*.

Président de la commission d'enquête, M. Jacques Guérin, préfet de région, estimant que les systèmes de sécurité n'étaient pas en cause, a signé un arrêté autorisant la reprise de l'activité de l'usine, spécialisée dans la production d'aluminium après renforcement du dispositif de paratonnerres.

SCIENCES

• *Spot-1 opérationnel.* – Le satellite commercial d'observation de la Terre Spot-1 construit par la France, la Belgique et la Suède est entré en phase d'exploitation commerciale mercredi, par décision du Centre national d'études spatiales. Lancé le 22 février dernier de Kourou, en Guyane, Spot-1 a subi une période d'essai de deux mois, durant laquelle vingt-quatre mille images du sol ont pu être versées au catalogue de Spot Image, la société qui doit commercialiser les vues prises par le satellite. Ce dernier s'est récemment illustréen fournissant des images très précises de l'accident de Tchernobyl.

• *Report du lancement d'un satellite américain.* – La NASA a décidé de reporter d'un mois le tir d'une fusée Atlas-Centaur qui devait mettre en orbite, le 22 mai, un satellite Fltsatcom de communication pour la marine américaine. Ce délai doit permettre de vérifier les procédures qui ont été suivies pour la fabrication et l'assemblage de l'Atlas-Centaur. Après l'échec du lancement d'un Delta en fin de semaine dernière, consécutif à un arrêt du moteur, la NASA ne peut provisoirement utiliser que les deux lanceurs Atlas-Centaur qui lui restent. Or les propulseurs du Delta et de l'Atlas-Centaur sont très similaires.

SPORTS

BUCAREST CHAMPION D'EUROPE DE FOOTBALL

Pour la première fois à l'Est...

De notre envoyé spécial

Séville. – En battant le FC Barcelone dans l'épreuve de coups de pied au but (0-0 après prolongations), le Steaua Bucarest est devenu, mercredi 7 mai à Séville, la première équipe d'un pays de l'Europe de l'Est à remporter la Coupe des clubs champions de football, depuis sa création en 1956.

« Moi, je l'ai trouvée très belle cette finale, forcément. » Sanglé dans un costume prince-de-galles impeccable, Emerich Jeneil, l'entraîneur roumain, a le sourire espiègle du bon élève qui vient de prendre son maître en défaut. Au Steaua depuis une trentaine d'années, il savoure sans réserve cette victoire historique. La manière dont elle a été acquise – après les prolongations, le gardien roumain Helmut Ducadam a stoppé les quatre premiers coups de pied au but des joueurs de Barcelone – lui importe d'autant moins que tout s'est déroulé selon ses plans. *« Les joueurs ont parfaitement respecté les consignes »*, dit-il. Dans un stade entièrement redécoré aux couleurs *azul-grana* de 70 000 supporters catalans déchaînés, *« Barcelone avait tout à perdre et nous tout à gagner »*. Judicieuse intuition, c'est l'équipe la plus sereine, la plus lucide mais aussi la mieux organisée, qui l'a emporté.

Depuis deux ans, le Steaua utilise le même groupe de treize ou quatorze joueurs, tandis que Terry Venables, l'énigmatique coach britannique du FC Barcelone, se plaint de n'avoir *« pas pu aligner deux fois la même équipe cette saison »*, en raison d'une incroyable série de blessures. Quand Bernd Schuster ne boudait pas, Steve Archibald claudiquait, et vice-versa. Pour éliminer la Juventus de Turin en quart de finale le *Barça* n'avait-il pas dû se passer, au match aller, de six titulaires ? Le pressing à la britannique préconisé par Terry Venables est un artifice destiné à compenser l'absence totale de fond de jeu de son équipe. Mercredi il s'est révélé insuffisant. Les longues balles aériennes à destination de la tignasse rouquine d'Archibald ou les dribbles entêtés de Carrasco et de Marcos n'ont jamais inquiété l'arrière-défense roumaine.

« Romania à Mexico »

Longtemps après le tour d'honneur des joueurs de Bucarest, lors que les supporters catalans eurent achevé d'évacuer leur amertume, les Roumains étaient un bon millier dans les tribunes du stade Sanchez Pizjuan. Des chants montèrent. Et une curieuse psalmodie, « Romania à Mexico ». Ce premier titre européen ouvre des horizons à un football roumain en pleine effervescence. *« Ça bouge beaucoup »*, reconnaît Stefan Kovacs, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, *« mais il nous manque encore cette folie, cette saine agressivité qui permet de changer de rythme et d'être percutant à trente mètres du but. »*

Ce n'est pas dans le ronron d'un championnat dominé depuis toujours par les quatre mêmes clubs (Steaua, Dinamo, Sportul et Craiova) que le football roumain va puiser ses forces nouvelles. Sélectionneur national depuis 1981, Mircea Lucescu multiplie pour toutes les sélections nationales, ainsi que pour les clubs, les rencontres avec des équipes étrangères. *« C'est le seul moyen de réduire les différences et de perdre nos complexes »*, confiait-il récemment (1).

Dans le cadre de cette politique d'ouverture le Steaua de Bucarest a effectué un stage de trois semaines en Italie pendant la trêve hivernale. Cette escapade lui a été profitable au printemps, au moment de jouer les quarts de finale et, depuis, tout le pays s'est mobilisé derrière le club de l'armée de Bucarest. Ses internationaux n'ont pas été retenus en équipe nationale depuis l'élimination de celle-ci en Coupe du monde. Une rencontre Brésil-Roumanie a même été décommandée ces jours derniers pour ne pas priver le Steaua de son effectif.

Désormais au firmament européen grâce à l'un de ses clubs, la Roumanie devra confirmer le renouveau de son équipe nationale. Pour Mexico il est trop tard, mais les éliminatoires du championnat d'Europe des nations vont débuter cet automne. La Roumanie se trouve dans la poule de l'Albanie, de l'Autriche et de... l'Espagne.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) *L'Equipe* du 6 mai.

Le Monde
DES LIVRES

Quelle fameuse résurrection du passé !

En suivant son trisaïeul de la Révolution au Second Empire, Jean Delay achève son* Avant mémoire *sur un admirable livre d'histoire.

MALGRÉ son symbole verdoyant, l'arbre, la généalogie – cette science de la filiation, où retentit le lancinant *qui genuit* et qui vous embrouille si bien dans les ramifications d'une parentèle en progression géométrique à mesure qu'on remonte le temps –, ne passe pas pour une discipline attrayante. Elle se fonde sur des archives austères, registres des paroisses ou de l'état civil, minutes de notaires où seuls les biens sont inventoriés, documents administratifs qui énumèrent sèchement les étapes des carrières.


IRMELI JUNG

Or, en s'adonnant à elle, Jean Delay, dans les quatre tomes que compte aujourd'hui son *Avant mémoire*, prouve qu'elle peut être une des meilleures approches, la plus vivante, la plus moderne, de l'histoire. Depuis quinze ans, ce grand psychiatre, changeant de vocation sur le tard, s'est lancé à la recherche de ses ancêtres maternels, tous parisiens, alors que lui-même, né sur les rives de l'Adour, se croyait basque. Les artisans, les négociants, les courtisanes, les fonctionnaires qu'il a eu l'heur et la patience de retrouver sur treize générations, nous restituent le tissu même du passé. Les demeures qu'ils habitèrent, les métiers qu'ils pratiquèrent, les modes qu'ils suivirent, les événements qui ont infléchi leur existence, illustrent les changements d'un temps dont nous respirons l'air, et d'autant mieux qu'il est capté non pas au niveau de ceux qui font l'histoire, mais de ceux qui la subissent.

Des obscurs, les ancêtres de Jean Delay ? Dans sa quête obstinée, *il a découvert que de grands* noms faisaient partie de son ascendance, du moins par la main gauche. Le troisième tome de sa chronique, le plus pittoresque, a relaté la vie galante de sa lointaine aïeule, cette Madeleine Fauconnier qui fut la maîtresse du septième duc de Grammont avant de donner dans le bel esprit avec Palissot, l'auteur des *Philosophes*, et d'inventer le journal des *Deuils de la cour*. Elle eut d'Antoine Antonin de Grammont une fille reconnue mais bâtarde, Cécile, tandis que sa sœur, maîtresse du duc de Brancas-Lauragais, mettait au monde cette Marie-Josephe à laquelle un grand chambellan de Pologne, âgé de quatre-vingts ans et protecteur attitré des deux jeunes femmes, devait donner son nom.

Grands acteurs et comparses

D'un siècle à l'autre est la suite directe de *la Fauconnier*, au point que le livre commence non sur un premier, mais sur un septième chapitre, pour mieux marquer ses liens avec le précédent. Nous y retrouvons, en effet, plusieurs des personnages qui nous ont fait goûter à la douceur de vivre sous Louis XV : les ducs et pairs comme Grammont et Brancas, les écrivains comme Palissot ou ce François de Neufchateau, rimailleur impénitent qui célébra tous les régimes dans ses vers, fut de l'Académie française et devint un homme politique important, député à la Législative, membre du Directoire et ministre de l'intérieur, sénateur sous l'Empire. Le culte de la pomme de terre fut bien la seule constante de cette girouette modèle.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 12.)

Boudard raconte « la Fermeture »

Quand Marthe Richard, la « Milady du pauvre », fit disparaître les bordels...

LE secrétaire général du Comité national contre le tabagisme m'a envoyé une lettre. Il déplorait qu'à l'occasion de mon dernier roman j'aie laissé publier par la presse des photos *publicitaires* où je fumais une cigarette. La lettre était courtoise, mais ferme. Son auteur n'hésitait pas à me signaler que mon attitude constituait un délit prévu et puni par la loi du 9 juillet 1976. Ce correspondant m'en faisait tenir le texte en cochant l'article 3, qui, selon lui, me visait. Cet article a pour objet de réprimer la *« publicité indirecte ou clandestine en faveur du tabac »*. Il faudrait donc admettre que mon éditeur ne se proposait pas de faire connaître l'existence de mon livre mais de stimuler sournoisement la vente des cigarettes, entreprise d'autant plus désintéressée qu'il n'en vend pas. Ce que fait, en revanche, la SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), bref l'Etat.

Titre sec, prose truculente

L'Etat n'est pas un monstre froid pour rien. Il perd rarement le nord. La preuve en est que, si les Editions Gallimard et moi sommes coupables dès que j'allume une cigarette, l'article 8 de la loi qui m'a été si aimablement envoyée l'autorise gaiement à faire toute propagande ou publicité en faveur du tabac. Doit-on taxer l'Etat d'hypocrisie ? Peut-on lui reprocher de blâmer des cultures dont il récolte le bénéfice ? J'inclinerais à penser qu'il est spécialement maladroit dès qu'il se trouve confronté à des questions ambiguës – celles que posent le tabac, l'alcool, l'euthanasie, les mères porteuses, la peine de mort, la prostitution, – auxquelles il ne peut apporter que des réponses flottantes.

Le hasard a voulu que dans le même temps où je recevais le texte de la loi de 1976 concernant le tabac, je reçus celui de la loi de 1946, dite « loi Marthe Richard », qui provoqua la fermeture des bordels. Elle servait de tremplin au dernier ouvrage d'Alphonse Boudard, sobrement intitulé *la Fermeture*.

A titre sec, prose truculente. Une truculence qui n'exclut pas la précision. Boudard claironne et s'amuse – et nous amuse ! – mais il est armé de documents qui, pour être souvent piquants, n'en, sont pas moins coriaces. La loi de 1946 n'a rien arrangé. Le proxénétisme, qu'il soit hôtelier ou individuel, prospère aussi allègrement. Ne nous inquiétons pas trop : la police, pour obtenir ses informations, se passe fort bien des maisons closes. Les patrons de celles-ci se sont eux-mêmes recasés sans qu'aucun cas de chômage ait jamais été signalé. Il reste la nostalgie d'une certaine sorte de bordel qui existait plus en province qu'à Paris, et dont la Maison Tellier est un bon exemple. Un exemple gai auquel on ne doit pas se référer sans avoir relu *Boule de suif*. Mais le gai et le triste, Alphonse Boudard les manie alternativement ou ensemble et toujours avec une vigueur enchanteresse.

Il y a dans ce livre, qu'on n'a aucune raison de fermer dès qu'on l'a ouvert, l'esquisse d'un roman gouailleur où aurait défilé l'histoire vraie de Marthe Richard, putain nationale. On sent que Boudard s'est passionné pour cette créature dont certains romanciers, mémorialistes ou scénaristes on fait une Jeanne d'Arc et qu'il présente comme une Milady du pauvre à qui aurait été décernée la Légion d'honneur. De l'aviatrice au grand cœur, de l'espionne qui livre son corps à l'ennemi pour la gloire de la France, de la vertueuse parlementaire qui abat les murs des bordels en en libérant les prisonnières, il fait une sèche magouilleuse.

Car le romancier Boudard, quand il devient historien, devient polémiste. Un polémiste doué d'un tranchant joyeux qui, sans toujours nous convaincre, nous fascine. Il ne ménage pas ses cibles. Marthe Richard n'est pas la seule à trinquer. Policiers, conseillers municipaux, députés, en prennent pour leur grade. La loi de 1976 n'a pas diminué les recettes que l'Etat tire du tabagisme, mais la loi de 1946, qu'on se rassure, et Boudard est là pour nous rassurer, cette loi n'a pas fait perdre un denier aux proxénètes et au fisc. Celles des putes qui jusqu'alors vivaient au chaud ont fait connaissance avec les frimas. Sans plus.

JACQUES LAURENT.

(Lire la suite page 12.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Circumnavigations
André Gide et le premier groupe de la NRF

Anglès ou la part d'ombre

« *LA littérature d'aujourd'hui vit deux vies et ce qu'elle a de meilleur reste plongé dans l'ombre.* » Ce constat d'Auguste Anglès date de 1942. Il est encore plus valable depuis qu'artifices et manipulations décident des œuvres placées dans la lumière. Sans parler pour lui, Anglès parlait de lui. Il appartient à la cohorte des serviteurs effacés que le public curieux doit sans cesse aller redécouvrir, au prix d'efforts contre les entraînements du jour, et d'efforts simplement financiers, car les faibles tirages alourdissent les coûts des livres.

Chaque lecteur place qui lui chante dans cette cohorte des obscurs sans qui la part voyante des Lettres n'aurait pas pris le tour qu'on lui a connu. Depuis un siècle, on pourrait y faire figurer Lucien Herr, longtemps l'« âme » de l'Ecole normale ; Groethuysen et Brice-Parain, agitateurs d'idées à la NRF entre les deux guerres ; les trois « B », Benda, Berl, Blanchot... Derrière les stars de la rue d'Ulm, Sartréaron, après eux, parmi les « inconnus » qu'estompent les photos de promotions, il y avait les Maheu, les Gandillac, les Borsh, les Petitjean. Beaucoup doivent la discrétion de leur audience à leur éloignement comme enseignants à l'étranger. Il faut aller à Tokyo pour rencontrer Maurice Pinguet ou Jean Peyrol.

Auguste Anglès fait partie de ces ignorés. Né en 1914, élevé à Lyon jusqu'en hypokhâgne, premier prix de français au Concours général, reçu rue d'Ulm en 1935, agrégé des lettres, résistant, professeur en France, puis à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (1947-1952), à Londres (1954-1958), au Japon jusqu'en 1963, Anglès est mort en 1983, après avoir consacré l'essentiel de sa tâche à la critique littéraire et à l'historique des débuts de la NRF, à laquelle il s'abonna dès l'âge de dix-sept ans !

LES recueils d'articles soulignent généralement l'éphémère auquel est soumise la critique à date fixe. Ce n'est pas le cas de *Circumnavigations*, publié par les Presses universitaires de Lyon, à la diligence de Jacques Robichez. Les textes parus de 1942 à 1946 dans *Confluences*, qu'animait René Tavernier, puis dans *Temps présent, Combat, Preuve* et *la Quinzaine littéraire*, dessinent une attitude qui pourrait servir d'exemple aux lecteurs de profession. Dans une période où la critique idéologique des contenus prend le relais de celle des sources, Anglès ménage la bonne vieille part des « beautés », souvent identifiée, chez lui, à de la surprise.

Lisant Claudel, il s'attend à trouver le patriarche ronchon, le provocateur émule de Veuillot, le chrétien des premiers âges, le mage paysan, celui qu'il appelle joliment le « grand mâle de Dieu », et voilà qu'un « contre-ut » de pure poésie le transporte d'aise. Lui qu'on pourrait croire déformé à jamais par le jansénisme narratif qu'a prôné la NRF, il sait apprécier qu'un Aragon s'y soit arraché avec entrain.

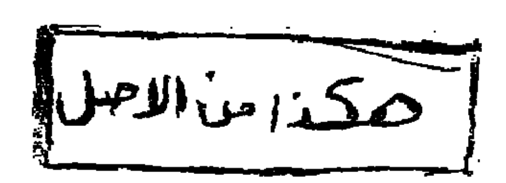
Parce qu'il sait substituer le critère du charme à tous les *autres, on le voit savourer tour à tour* le calme pensif de Giono et la rage énigmatique de Malraux, à qui il se garde bien *d'extorquer son secret, contrairement à tant de contemporains* universitaires. A cet égard, on le sent proche de Blanchot, *aimanté comme ce dernier par le noyau inexplicable des* œuvres, mais moins sinueux dans son approche.

BLESSÉ en 1940 et grand résistant, Anglès se retrouve, à la Libération, sur les positions de Jean Paulhan, prêt à défendre le droit à l'erreur, mais non le droit à la lâcheté. L'actualité, d'habitude mauvaise conseillère, lui inspire des jugements d'une finesse que le temps n'a pas gâchée. Lors des funérailles de Valéry, par exemple, il perçoit, mieux que tous les commentateurs, le néant au-dessus duquel a été bâtie l'œuvre.

L'érudit recharge de sens les mots courants et dévoyés. *Ainsi du radicalisme, qui a glissé, comme la République qu'il* supportait, de la notion d'extrême intransigeance doctrinaire à son contraire : *le comble de l'accommodement pragmatique.*

(Lire la suite page 12.)





هكذا من الأصل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● ROMANS POLICIERS

D'abord Robin Cook



Robin Cook est revenu. Et, avec lui, du plus noir de la nuit, du plus profond des ténèbres, ce sergent-détective, dont il faisait déjà le héros des *Mois d'avril sont meurtriers.*

Il enquête, cette fois, sur la disparition d'une mystérieuse Française dans une sinistre bourgade de la campagne londonienne. Insolent, brutal, insensible aux pressions et aux menaces d'où qu'elles viennent, il quête obstinément la vérité derrière le silence complice des villageois. Pas par souci de la justice, ni même par conscience professionnelle, mais parce que sans le travail il n'y a plus rien que le chagrin innommable qui le torture, depuis ce jour lointain où sa femme Edna a, dans une crise de démence, assassiné leur propre fille. Une effroyable lucidité sur la vanité de ce qui l'entoure lui interdit l'oubli : *« Mon travail me dit que notre histoire est finie, que nous sommes tous finis. Je sais que dans mon travail je suis censé représenter un avenir, mais cela m'apparaît impossible quand je considère le passé. »* Reste l'enfer quotidien, peuplé de fantômes — les amis disparus, le souvenir des jours heureux...

Roman de la douleur de vivre, de l'absolu désespoir — mais *« il n'y a pas d'intelligence sans désespoir »* dit Cook, — *Comment vivent les morts* est un sommet dans une œuvre qui ne se compare à aucune autre. Trois cents pages brûlantes et glacées, d'une sombre et vénéneuse beauté, dont on sort vidé, secoué, « comme » rescapé d'un naufrage. Du très, très grand art. (*Comment vivent les morts,* de Robin Cook. Série Noire, n° 2049, 305 p., 23,50 F.)

∴

Numéro 2 000 ! Par les temps qui courent, c'est un chiffre magique dans l'édition policière française. Première à franchir le cap, en 1985, la « Série noire » avait confié sa casaque jaune, toque noire — ou l'inverse, — à Thierry Jonquet, l'une des révélations de ces dernières années. C'est au tour, ce mois-ci, du Fleuve noir... qui joue la carte inverse : celle des glorieux « anciens ». Et ce n'est que justice si l'honneur échoit à un pilier de la collection, Georges-Jean Arnaud, avec *Mère Carnage.*

Arnaud, c'est un poids lourd, dans le paysage du polar français. Pas seulement parce que sa silhouette est massive ! Mais parce qu'il a bâti, en trente ans d'activité ininterrompue, une œuvre foisonnante, d'une invraisemblable diversité. Ce père tranquille, grand bourlingueur de l'imaginaire, a passé au crible, en plus d'une centaine de titres, toute la société française, des grandes causes aux petits faits, sans jamais céder à la tentation du racolage ou du manichéisme, vouant, au contraire, au fil des années, une tendresse de plus en plus affirmée aux paumés, aux révoltés, aux solitaires de tout poil.

Mère Carnage en est une nouvelle illustration, qui conte le lent naufrage d'une femme de trente ans, acharnée à retrouver la trace d'une mère disparue quand elle était enfant. Entre le silence obstiné de son père, grabataire, muré dans une effrayante rancœur, et la haine de sa belle-mère, qui lui dispute sa propre fille, Elsa Fontaine lutte seule, désespérément en quête d'une affection que tous lui refusent. Sauf un étrange couple — une semi-clocharde et son fils débile — qui mime jusqu'à la caricature l'amour filial dont elle est privée. Et qui va, insensiblement, investir la grande demeure familiale et fasciner la jeune femme comme une lampe les phalènes...

Aux confins du fantastique, cette charge troublante contre tous les égoïsmes est conduite sans effet tapageur, sans excès de plume, le malaise s'insinuant plus sûrement encore derrière l'apparente banalité de l'écriture. Le poids lourd sait aussi avoir des grâces de danseur. (*Mère Carnage,* de Georges-Jean Arnaud, Fleuve noir, collection « Polices », n° 2 000, 185 p., 19 F.)

∴

Il est né le nouvel enfant de François Guérif. Après « Red Label », après « Fayard Noir », ses deux précédentes collections prématurément disparues, voici qu'apparaît en librairie « Rivages/Noir ». Disons tout de suite notre jubilation devant ce beau bébé de... quatre livres : un inédit de Charles Williams, un inédit de Jim Thompson, un inédit de Joseph Hansen et, pour faire bon poids, le *Gardénia rouge* de Latimer que Guérif avait déjà réédité en « Red Label » chez PAC. Excusez du peu !

Format poche pratique, prix raisonnable, présentation soignée, superbes couvertures : « Rivages/Noir » peut déjà se prévaloir d'une belle prestance pour démarrer dans la vie. Et le contenu est, bien sûr, à la hauteur.

Prenez, par exemple, *la Fille des collines,* un Williams « campagnard ». Pour décor, un comté écrasé de chaleur, quelque part au sud des Etats-Unis, où filent, entre champs de coton et silos de maïs, des routes poussiéreuses. Un monde de paysans durs au mal, où les seules distractions sont la chasse et la distillation clandestine de whisky. Un monde qui serait simple, et même hospitalier, s'il n'y avait Angelina, belle comme le diable, les formes épanouies sous une méchante robe de coton, un défi permanent au fond des yeux. Lee, séducteur impénitent, désœuvré et veule, n'y résiste pas. Et la violence éclate avec la soudaineté d'un orage trop longtemps contenu... C'est le premier roman de l'auteur de *Fantasia chez les ploucs.* De quoi décourager les vocations, tant Williams y fait déjà preuve d'une maîtrise de vieux routier. Tension, sensualité, humour, tout est là. (*Liberté sous condition,* de Jim Thompson, trad. de l'américain par Danièle et Pierre Bondil ; *la Fille des collines,* de Charles Williams, trad. de l'américain par Isabelle Reinharez ; *Gardénia rouge,* de Jonathan Latimer, trad. de l'américain par Claude Benoit ; *Par qui la mort arrive,* de Joseph Hansen, trad. de l'américain par France-Marie Watkins. (Tous chez « Rivages/Noir », 29 F.)

∴

A SIGNALER

● Un inédit d'Ed McBain chez Néo-Oswald, *le Temps du châtiment,* dans la lignée de *Graine de violence.* Autrement dit, un roman à thème, plaidoyer sur la délinquance, le racisme, la justice. McBain n'évite pas tout à fait le piège des bons sentiments. Mais certaines scènes — l'assassinat d'un adolescent portoricain par trois jeunes voyous, leur interrogatoire, l'ultime coup de théâtre — sont d'une remarquable efficacité. Et la générosité de McBain, son refus des solutions prêt-à-porter, retrouvent, hélas ! une nouvelle actualité à l'heure où cheveux ras et idées courtes font leur entrée au Parlement. (Trad. de l'américain par F.-M. Watkins, coll. « Miroir obscur ». 258 p., 38 F.)

● Du côté des « grands détectives » de « 10/18 », après les brumes nordiques de Sjöwall et Wahlö, les brumes flamandes de Nicolas Freeling. L'inspecteur Van Valk ressemble comme un frère — c'est un compliment — à son homologue suédois Martin Beck. Et Freeling dynamite la Hollande de carte postale — fraîcheur, tulipes et moulins — avec la même allégresse caustique que ses prédécesseurs nordiques. C'est réjouissant et passionnant (*Frontière belge* et *A cause des chats,* trad. de l'anglais par Marcellita de Moltke-Huitfeld et Ghislaine Lavagne ; *Coup double,* trad. de l'anglais par Henri Nolp. Tous 32 F.)

● Un petit jeune qui promet chez Denoël. *Arrêt obligatoire,* de Frédéric Krivine, démarre sec : un bus à l'arrêt empli de passagers, trois hommes qui montent, lâchent quelques rafales de mitraillette et redescendent tranquillement. Seize morts. Terrorisme ? Vengeance personnelle maquillée en assassinat collectif ? Un premier roman qui se lit d'une traite. (258 p., 72 F.)

BERTRAND AUDUSSE.

● EN POCHE

● Publié voici dix ans, le livre de Denise Paulme, *la Mère dévorante,* rassemble dix études *sur la morphologie des contes africains* (collection « Tel »-Gallimard, n° 104).

● Dans la même collection, un texte posthume de Georges Bataille, *Théorie de la religion,* datant de 1948. Ce livre schématique constitue un lien entre les écrits de la *Somme athéologique* et ceux relevant de la tentative d'établissement d'une *« économie généralisée ».* Texte établi et présenté par Thadée Klossowski. (n° 102).

● *Dans Problèmes de la démocratie grecque,* Jacqueline de Romilly retrace la naissance et l'histoire de l'idée démocratique à travers une analyse de la littérature et de la philosophie grecque. (Hermann, collection « Agora »).

● L'ouvrage de Madeleine Foisil, *le Sire de Gouberville,* est la lecture du journal tenu par un petit gentilhomme normand au milieu du XVI[e] siècle. Une plongée passionnante dans la mentalité et la vie quotidienne de cette époque. Préface de Pierre Chaunu (« Champs »-Flammarion, n° 159).

● Dans la même collection, *Droit naturel et Histoire* du philosophe allemand, Leo Strauss. Analysant la pensée des grands auteurs, de Machiavel à Rousseau, L. Strauss réhabilite le droit naturel. La première édition française de ce livre date de 1954. Traduit de l'anglais par Monique Nathan et Eric de Dampierre (n° 158).

● Lucie Aubrac a reconstitué une chronique personnelle de la Résistance et des « années noires » dans son livre *Ils partiront dans l'ivresse, Lyon mai 1943 — Londres 1944* (« Points »-Seuil, n° 175).

● André Salmon n'était pas seulement l'ami des cubistes et le mémorialiste de la Belle Epoque. Poète, Serge Fauchereau estime qu'il a *« une place, un peu en retrait mais définitive, près d'Apollinaire et de Max Jacob ».* La collection « Poésie »-Gallimard publie *Carreaux et autres poèmes.*

● Chez le même éditeur, « l'Imaginaire » réédite le deuxième volume de l'autobiographie de David Shahar, *Un voyage à Ur de Chaldée* (n° 169). Traduit de l'hébreu par Madeleine Neige.

● Le Britannique Tom Sharpe est l'un des maîtres du genre satyrique et de l'humour dévastateur. Publié en anglais en 1978 et paru en France l'an dernier, son roman *la Route sanglante du jardinier Blott,* est réédité en « Folio » (n° 1726). Traduit de l'anglais par Laurence.

● Dans *les Mots d'origine gourmande,* Colette Guillemard a étudié le vocabulaire de l'alimentation et la terminologie culinaire (Edition Belin, collection « Le français retrouvé »).

● DERNIÈRES LIVRAISONS

PHILOSOPHIE

● HENRI GOUHIER : *Blaise Pascal, conversion et apologétique.* — L'auteur des célèbres *Commentaires* sur Pascal se penche ici sur *« la volonté d'apologétique »* qui est à l'origine de l'œuvre pascalienne. Selon H. Gouhier, cette *« volonté »,* liée à l'expérience décisive de la *« conversion »,* est plus propre à définir l'auteur des *Pensées* que la référence à *« un projet proprement philosophique ».* (Vrin, 268 p., 174 F.)

BIOGRAPHIES

● BARBARA LEAMING : *Orson Welles.* — Réalisée avec Orson Welles lui-même, une biographie « à l'américaine » d'un artiste entré vivant, avec sa démesure, dans sa propre légende. Traduit de l'américain par J.-P. Carasso et B. Monthureux. (Mazarine, 554 p., 120 F.)

● ARMELLE LE BRAS-CHOPARD : *De l'égalité dans la différence : le socialisme de Pierre Leroux.* — Une étude d'ensemble sur l'œuvre et la pensée de Pierre Leroux, représentant encore négligé du socialisme utopique, *« philosophus hirsutus »* selon Victor Considérant (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 460 p., 198 F.)

● MAN RAY : *Autobiographie.* — Décédé il y a dix ans, Man Ray avait publié ce *Self portrait,* en 1963, traduit l'année suivante en français. Peintre et photographe, membre du groupe surréaliste, débarqué à Paris au début des années 20, Man Ray se fait chroniqueur d'une époque. L'absence d'un index est pour le moins regrettable. Traduit de l'américain par Anne Guérin. (Seghers, 335 p., 115 F.)

HISTOIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941.* — *Ce volume contient les actes d'un colloque organisé en 1983 à l'Ecole normale supérieure sous la direction de Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux.* Les auteurs des différentes contributions ont tenté de faire le point sur une *période controversée de l'histoire du parti ouvrier.* (Seuil, 317 p., 110 F.)

● FRANÇOIS MARTINEAU : *Fripons, gueux et loubards.* — Si, comme l'explique F. Martineau, *le terme de délinquance n'est entré que récemment dans le langage commun, la réalité qu'il recouvre est plus ancienne. De la nature des délits à l'évolution des techniques et des coutumes, l'auteur retrace l'histoire de la délinquance de 1750 à nos jours* (J.-C. Lattès, 441 p., 140 F.)

THÉÂTRE

● VICTOR HUGO et PIERRE HENRY : *Dieu.* — A partir du grand poème inachevé d'Hugo, le musicien Pierre Henry a composé une *« action de voix, de sons et de gestes ».* La nouvelle organisation du *texte hugolien proposé dans ce volume avait été* utilisée pour un spectacle créé à Lille en 1977. Avant-propos d'Isabelle Warnier. (Actes Sud, 138 p., 98 F.)

VOYAGE

● CLAUDE ARIAM : *Rencontres avec le Maroc.* — Plus qu'un guide touristique, Claude Ariam propose une présentation à la fois historique, géographique et économique du Maroc et trace, au fil des rencontres, quelques portraits. (La Découverte, 200 p., 80 F.)

ART

● MAURICE RHEIMS : *Haarlem... noir.* — La collection « Tableaux vivants » propose à des écrivains d'illustrer, au moyen de leur art, des tableaux célèbres. Ancien commissaire-priseur et grand connaisseur d'art, Maurice Rheims était bien placé pour offrir un divertissement biographique autour d'un portrait de Frans Hals, exécuté peu avant la mort du peintre. (La Différence, 96 p., 49 F.)

ROMANS

● JACQUES LANZMANN : *l'Age d'amour.* — Pour ce *« premier roman érotique »,* Jacques Lanzmann prête sa voix et sa plume à une jeune adolescente, peu avare d'émois et de confidences. (J.-C. Lattès, 230 p., 75 F.)

● ALAIN DURET : *les Années froides.* — L'éducation intellectuelle, politique et sentimentale d'un jeune provincial « monté » à Paris au début des années cinquante. Chronique d'une époque et récit de formation pour ce premier et sobre roman. (Belfond, 372 p., 98 F.)

Passage en revues

● Avec le double numéro (13-14) qui paraît aujourd'hui, *l'Ire des vents compte désormais huit cahiers.* Il ne faut pas hésiter à placer cette remarquable revue au rang le plus élevé, tant pour son contenu que pour sa présentation matérielle. Yves Peyré, directeur de la publication, refuse la facilité qui consiste, en multipliant les numéros monothématiques, à laisser glisser le travail propre de la revue vers celui, tout différent, du livre. Il n'a dérogé que deux fois à cette règle implicite : pour un ensemble sur Michel Leiris et un autre sur André du Bouchet.

Cette très belle dernière livraison offre un exemple abouti de la manière dont Yves Peyré, en architecte de l'image et du texte, en poète aussi, conçoit ce travail. Loin d'être une simple juxtaposition d'éléments étrangers les uns aux autres, la revue devient un espace harmonique de résonances, d'affinités, de dialogue... L'image — ici Bacon, Rothko, Tal-Coat et Tobey — n'est pas illustrative ; elle est moment d'une parole, *« réponse donnée »,* selon la définition de l'art formulée par Marina Tsvetaïeva, dans un superbe texte sur *L'art à la lumière de la conscience.* De la même façon, le texte ne commente pas l'image, mais tisse avec elle une relation, tente de dire, de traduire, une proximité ; ainsi d'Y. Peyré à propos de Bacon ou de Castor Seibel sur Tobey. Dans ce jeu permanent d'échos, il n'est pas indifférent, par exemple, que Jacques Dupin figure à trois reprises dans le sommaire : pour deux ensembles de poèmes, dont l'étonnante *Traille de l'aïeul,* et pour quelques *« balises »* de lecture, proposées par Nicolas Pesquès. Il faudrait pouvoir tout citer de ce numéro qui se tient dans son entier à la même altitude. Mentionnons simplement les *Poèmes de Samuel Wood,* de Louis-René des Forêts, dont la parole est trop exigente pour ne pas être rare ; deux traductions d'André du Bouchet — Mandelstam et Hölderlin — et des Notes sur la traduction ; et aussi Henri Michaux, Roberto Juarroz, Silvia Baron-Supervielle... Est-il besoin d'ajouter que la valeur des textes et des images est admirablement servie par une impression et une typographie d'une haute qualité et que le prix, relativement élevé, de ce cahier se justifie amplement ? *(L'Ire des vents.* 18, rue Claire Talichet, 36000 Châteauroux. Distribution Distique. 180 F.)

● Dans la *NRF* d'avril, un hommage à Marcel Arland, mort en janvier dernier, qui dirigea la publication de 1953 à 1977. On pourra juger, malgré l'amitié qui s'exprime dans ces courts textes (signés Jean Tardieu, André Dhôtel, Henri Thomas...), cet hommage un peu étriqué, surtout si on le compare au superbe numéro publié en 1969, après la mort de l'autre directeur, Jean Paulhan. Mais peut-être s'agit-il simplement de ne pas heurter posthumement la discrétion et l'effacement volontaire du destinataire de cet ensemble. (*NRF,* Gallimard, 47 F.)

● Un dossier sur le journal intime, limité à la France du XX[e] siècle, dans *l'Ecole des lettres* (n° II, 15 mars 86), revue à vocation pédagogique. Malgré son âge vénérable de soixante dix-sept ans, cette publication a su, fort raisonnablement il est vrai, se renouveler. *(Editions de l'Ecole,* 11, rue de Sèvres, 75006 Paris, 48 F.)

● Jean-Pierre Cometti propose dans *Sud* (hors série 1986) un ensemble consacré à Ludwig Wittgenstein, confirmant ainsi le regain d'intérêt en France pour ce philosophe né à Vienne en 1889. *(Sud,* 62, rue Sainte, 13001 Marseille, 120 F.)

● La *Revue alsacienne de littérature* publie un dossier sur Jean Arp (n° 13), à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'artiste et écrivain surréaliste — qui vint au monde en 1887. Plusieurs inédits enrichissent cette livraison. (Les Amis de la *Revue alsacienne de littérature,* 25, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, 67000 Strasbourg, 50 F.)

● Une autre revue régionale, *303,* publie un ensemble (n° VIII) sur Julien Gracq, natif de Saint-Florent-le-Vieil, dans le Maine-et-Loire. Un entretien avec l'auteur du *Rivage des Syrtes* est chose trop rare pour ne pas être mentionnée. Une bibliographie complète et commentée par Alain Coelho et Jean-Louis Poitevin constitue l'essentiel de ce numéro (*303,* revue des Pays de la Loire, tour de Bretagne, 44047 Nantes Cedex. 45 F.)

● Nous avions évoqué (« le Monde des livres » du 24 mai 1985) un numéro d'*Exercices de la patience* consacré aux « Effets de neutre. » Voici le second volet (n° 7), qui poursuit l'interrogation de ce concept-limite dans les domaines aussi bien philosophiques que littéraires. *(Exercices de la patience.* Obsidiane, 25, rue Houdon, 75018 Paris. Distribution Distique. 85 F.)

PATRICK KÉCHICHIAN.

● EN BREF

● Le deuxième PRIX STENDHAL DE LA NOUVELLE vient d'être attribué au recueil de nouvelles inédites de Christian Comanzo, *le David inachevé.*

La mairie de Grenoble nous prie d'annoncer que le prochain prix Stendhal de la nouvelle sera décerné au printemps 1987. Les manuscrits devront parvenir avant le 15 octobre au service culturel de la mairie, 11, boulevard Jean-Pain, 38000 Grenoble, qui fournira également sur demande le règlement de ce concours.

Par ailleurs, la Société des poètes et artistes de France annonce que le Grand Prix international de poésie de la ville de Grenoble est ouvert de mai à octobre. (Pour tous renseignements, adresser une enveloppe timbrée à Jean-Jacques Bloch, 36, rue Gabriel-Péri, 38000 Grenoble.)

● LES JOURNÉES DE POÉSIE de Rodez se dérouleront cette année du 17 au 19 mai. Les poètes québécois Robert Marteau, Gaston Miron et Pierre Nepveu liront des extraits de leurs œuvres.

● Amoureux fou de livres, éditeur, critique littéraire, chroniqueur de théâtre, passionné de science-fiction, ROBERT KANTERS est mort le 16 octobre 1985. Ses meubles et sa bibliothèque seront mis en vente le 14 mai au Nouvel Hôtel Drouot, salle 3, à 14 heures. Ils seront exposés ce même jour de 11 heures à 12 heures.

● « LA FRANCE », revue culturelle, annonce l'ouverture du V[e] CONCOURS DE LA NOUVELLE. Le jury attribuera un premier prix de 1 000 francs pour la meilleure nouvelle et un second de 500 francs. Les nouvelles retenues par le jury sont publiées dans le numéro d'automne de la revue. La date limite pour l'envoi des manuscrits est fixée au 15 juillet. Pour tous renseignements, s'adresser à : LA FRANCE, Concours de la Nouvelle, 7, rue de Molitg, 66500 Prades.

● TRISTAN CABRAL participera, le 9 mai à 18 heures à la bibliothèque d'Uzès, à une rencontre, dans le cadre de l'exposition consacrée aux poètes du Sud.

● *La Pensée et la vie de Jean Cavaillès,* philosophe et résistant, ont été évoquées au cours d'un colloque tenu en septembre 1984 au lycée d'Amiens, où il avait été professeur. Diverses interventions évoquent sa rectitude exemplaire dans l'action comme dans la connaissance. « L'héroïsme, comme la philosophie, ne tolère pas les imitations » conclut Jacques Muglioni. Les communications, ainsi qu'une utile bibliographie des travaux de et sur Cavaillès (établie par P. Cortois) ont été rassemblées en une brochure par le CRDP d'Amiens. (45, rue Saint-Leu, 80000 Amiens, 60 p., 20 F).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

APRÈS L'EXPOSITION VIENNE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Eh bien ! lisez maintenant



Au Centre Pompidou, la grande exposition consacrée à Vienne a fermé ses portes lundi soir. Triomphalement. Un demi-million de visiteurs en dix semaines. Quelque 55 000 exemplaires vendus de l'épais volume (3 200 grammes) conçu par Jean Clair, qui est d'ores et déjà un best-seller.

Les œuvres graphiques, peintures et dessins, partent pour New-York et vont être exposées au Musée d'art moderne à partir du 26 juin. Un important colloque international consacré à Hermann Broch (1886-1951) a analysé pendant trois jours la pensée de l'auteur de *Somnambules* et *d'Irresponsables*. Le Festival du Marais, qui s'ouvre le 4 juin, sera une illustration musicale et théâtrale de l'exposition avec *la Tour*, de Hofmannsthal, *les Exilés*, de Musil, *Au perroquet vert* et *les Dernières Cartes*, de Schnitzler, *la Princesse blanche*, de Rilke, ainsi que des concerts Alban Berg, Johann Strauss, Richard Strauss, Arnold Schönberg, Anton Bruckner, Hugo Wolf, etc. Le « café viennois » de Beaubourg ainsi que la remarquable librairie contiguë resteront ouverts jusqu'au 19 mai.

Vienne, c'est sûr, va continuer à vivre dans les esprits, car c'est maintenant le temps de lire. A côté de ces livres de chevet indispensables que sont *l'Esprit viennois*, de William M. Johnston (PUF), *Vienne fin-de-siècle*, de Carl Schorske (Seuil), *l'Apocalypse joyeuse* (Ed. du Centre Pompidou) ou le petit *Vienne 1900*, de Michael Pollak (Gallimard/Julliard), chacun va vouloir retrouver son image de Vienne (admirablement symbolisée par le style graphique, comme en témoigne le bel album de Michael Pabst au Mercure de France : *l'Art graphique à Vienne autour de 1900* ; art, architecture, artisanat, psychanalyse, histoire, critique, littérature, etc., tout est dans les livres.

Apocalypse joyeuse ou berceau de la modernité ? Dans *son terreau de mort et d'érotisme*, Vienne, étrangement, nous ramène à nos racines européennes et aux origines de notre histoire d'aujourd'hui. Que va-t-il en naître ? A quels monstres va encore donner naissance *l'Espoir gravide* conçu par le peintre Klimt et effrontément choisi comme symbole de l'exposition ?...

« L'homme d'après-demain »

Hermann Bahr ou la turbulence de la modernité

HERMANN BAHR a publié cent vingt volumes, parmi lesquels des romans, des récits, des pièces de théâtre et des chroniques. De cette masse considérable, il ne reste pratiquement rien. En Allemagne même, *il n'est présent* en librairie que par deux tomes de pages choisies. Et, cependant, le lecteur des livres de Carl E. Schorske (1), de Michael Pollak (2), de William M. Johnston (3) ou de l'ensemble considérable rameuté par Jean Clair sous le titre : *Vienne, l'apocalypse joyeuse* (4) se heurte sans cesse à ce nom qui recouvre un vide : Hermann Bahr.

C'est que ce personnage, né à Linz en 1863, a incarné la turbulence et le besoin – littéralement aveugle – de la modernité. On l'avait surnommé « l'homme d'après-demain ». Il s'était donné un mot d'ordre : *dépasser !* A peine avait-il lancé une mode qu'il s'en dégageait pour en créer une nouvelle. Grâce à Jean Launay, qui a choisi, dans son autobiographie et dans ses critiques en forme de manifestes, des passages particulièrement significatifs, il nous est loisible de prendre une plus juste mesure du « Monsieur de Linz ».

Cet autre surnom, des moins flatteurs et que nous pourrions traduire par le terme argotique de « plouc », lui a été donné par son ennemi le plus déterminé : Karl Kraus. Il faut souligner aussitôt que Karl Kraus, dans son acharnement à *dénigrer* et à *combattre* Hermann Bahr, s'est forgé lui-même. *Refusant Bahr, il s'est trouvé.*

Bismarck, Barrès, Marx

L'évolution du « Monsieur de Linz » est singulière. Adolescent, il s'avoue antisémite et pangermain. Il suit avec une dévotion emportée un aventurier démagogue, Schönerer. Ce tribun populiste d'extrême droite lui inculque l'adoration de Bismarck, tant et si bien que Bahr est chassé des universités autrichiennes et s'en va poursuivre ses études à Berlin. Il séjournera ensuite une année à Paris, où il découvrira Barrès (celui du *Culte du moi*) avec ravissement. Lorsqu'il reviendra à Vienne, il donnera dans le marxisme ; mais il finira bon catholique et conservateur. Il mourra en 1934.

A Paris, il a approché le naturalisme. Rentré à Vienne, il lance un mot d'ordre : il faut dépasser le naturalisme. Le propos ne manque pas de sel, lorsqu'on sait, que à l'époque, cette école n'a encore aucun représentant parmi les écrivains d'Autriche-Hongrie. Qu'importe ! Hermann Bahr prône et revendique une littérature des nerfs. Le « nervosisme » à la française l'a beaucoup impressionné. Cette littérature des nerfs sera son cheval de bataille.

En bon Viennois, Bahr fréquente les cafés et les théâtres. Il écrit partout et parle de tout. C'est un révélateur, un incitateur, un organisateur, que son propre et invincible désordre ne cesse de compromettre à chaque instant. Il rencontre et soutient Hugo von Hofmannsthal, un tout jeune homme alors, et qui signe encore « Loris » les textes qu'il publie.

Lorsque le mouvement Jeune Vienne prend forme, c'est sous l'impulsion de Bahr. Lorsque le groupe Sécession se constitue, il est aux côtés des peintres novateurs. Il est tout entier dans cette agitation incessante.

L'*Histoire du Monsieur de Linz racontée par lui-même* est un document indispensable pour qui souhaite mieux comprendre ce temps que Hermann Bahr avait dit être celui d'« *une joyeuse apocalypse* ».

HUBERT JUIN.

★ HISTOIRE DU MONSIEUR DE LINZ RACONTÉE PAR LUI-MÊME, textes de Hermann Bahr, de Karl Kraus et de Hugo von Hofmannsthal, traduits et présentés par Jean Launay, Hachette/BPI, 220 p., 120 F.

(1) *Vienne fin de siècle. Politique et culture.* Ed. du Seuil.

(2) *Vienne 1900.* Collection « Archives ». Gallimard-Julliard.

(3) *L'Esprit viennois. Une histoire intellectuelle et sociale.* PUF.

(4) Ed. du Centre Pompidou.

Leopoldstadt disparu

« Il y avait d'innombrables cafés dans tout le quartier qui allait du canal du Danube jusqu'au Prater en débordant sur le Prater, quartier qui s'appelait Mazzeinsel, parce que c'était une île et que c'était le quartier juif de Vienne. Ils étaient moins raffinés que les célèbres cafés intellectuels et littéraires du centre ville, mais peut-être leur rôle était plus essentiel (...) Là, le nouvel arrivant pouvait s'enquérir de l'adresse de ses parents ou d'un endroit pour manger chaud à midi. On y faisait des affaires, on transmettait des nouvelles et on faisait la manche ». L'Autrichienne Ruth Beckermann, née en 1952 à Vienne, a voulu, non pas ressuciter *le quartier juif*, qu'elle n'a jamais connu, mais retrouver *le goût* de ce qu'il fut à travers les écrits de Viennois juifs d'hier et d'aujourd'hui.

Leopoldstadt... C'est aujourd'hui un quartier déserté, « désenchanté », où les cafés ont presque tous disparu, près du pont de Suède, remplacés par les immeubles modernes de compagnies d'assurances, où un terrain vague marque l'emplacement de la synagogue de la Grosse Schiffgasse détruite dans la nuit de Cristal, où depuis les années 70 de nouveaux juifs arrivés de l'Est – des Russes, des Géorgiens, – se sont *établis* près de la rue du Temple et sur les stands du *marché* des Carmélites. Leopoldstadt, ghetto au nom paradoxal, venu d'un empereur qui, en 1670, avait *décrété* que les juifs étaient *« à expulser de l'intérieur et de tous le pays d'Autriche »* et avait créé la *« ville de Leopold »*... Leopoldstadt, quartier près des gares, où les juifs affluèrent après la révolution de 1848, où vécurent Sigmund Freud, Schnitzler, Arnold Schönberg, et qui fut un sujet *d'étonnement pour un voyageur* de passage comme Joseph Roth *(« Il n'y a pas de sort plus dur que celui du juif de l'Est étranger à Vienne »)*, d'humiliation pour Manès Sperber, ou d'inlassable curiosité pour le jeune Elias Canetti, dont le grand-père ne savait écrire qu'en *caractères araméens*, et qui descendait à l'hôtel Austria, dans la *Praterstrasse*.

NICOLE ZAND.

★ VIENNE, RUE DU TEMPLE. LE QUARTIER JUIF 1918-1938 (« Die Mazzeinsel ») de Ruth Beckermann, album relié 21 × 28 cm, 97 ill., Hazan.

Un anti-héros romantique

Le second roman de Heimito von Doderer, le grand méconnu

UN nom, l'un des plus grands, manquait au tableau des écrivains révélés en France grâce à l'actuelle mode autrichienne.

Ironie du sort, alors que les Démons, comédie baroque et proustienne de près de 1 400 pages, dont Vienne, entre 1926 et 1927, constitue le cadre, est passé inaperçu lors de sa traduction chez Gallimard, il y a vingt ans (1), c'est par le moins autrichien de ses romans que Heimito von Doderer va peut-être, souhaitons-le, percer en France.

Moins ambitieux que *les Démons*, *Un meurtre que tout le monde commet* (2) a été écrit en 1938. C'est le second roman de Heimito von Doderer. Situé dans l'Allemagne des années vingt, il se présente comme un récit d'initiation, dans la tradition de Jean-Paul et de E.T.A. Hoffmann, corsé d'une enquête policière à la Jakob Wassermann *(l'Affaire Mauritius)*.

Fils de famille, Conrad Castiletz, dit Kokosch, le héros, s'apprête à suivre la voie tracée par son père en devenant fabricant de textiles. Marié par amour à une riche héritière, c'est un jeune homme rangé. Ses livres de chevet ont pour titre *la Teinture* et *le Traitement chimique de la laine*. Il est apparemment vacciné contre tout romantisme. Mais on ne se débarrasse pas si facilement de l'enfance. Celle-ci, écrit l'auteur, *« est comme un seau qu'on vous renverse sur la tête. Ce n'est qu'après que l'on découvre ce qu'il y avait dedans. Mais pendant toute une vie, ça vous dégouline dessus, quels que soient les vêtements ou même les costumes qu'on puisse mettre »*.

La découverte du portrait de la jeune sœur de sa femme, Louison, tuée dans des circonstances jamais élucidées, au cours d'un voyage en chemin de fer, sera pour Conrad le choc qui lui révélera, en quelques fractions de seconde, *« la possibilité d'une vie différente de la sienne, voire d'un changement de voie »*.

Enquête policière et quête spirituelle

Lancé à la recherche des circonstances de la mort de Louison, Conrad réussira à percer l'énigme, à l'issue d'une enquête qui sera en réalité une quête spirituelle. Ce qu'il découvrira, *« après avoir creusé une galerie à travers les sédiments morts de sa vie »*, ne sera nul autre que lui-même.

Un meurtre que tout le monde commet est un livre facétieux dont les personnages semblent souvent sortir des fantasmes d'un Arcimboldo. Monsieur de Hohenlocher, le « mentor », aristocrate *armé de jumelles et de pistolets* d'entraînement, fait penser à un *« grand chien de chasse »* ; Madame Erika de Spresse, la tante de Conrad, est comparée à *« une chèvre d'enfer à qui la grand-mère du diable tirerait du lait tous les matins pour son café »*. Mais l'étrange fascination qu'exerce le roman tient aussi à sa construction. *Un meurtre que tout le monde commet* est, en effet, conçu à la fois comme un puzzle, dont les pièces éparses se rassemblent peu à peu, et comme un labyrinthe parsemé de trompe-l'œil et d'images symboliques, placés comme autant de jalons sur le parcours du héros. Au miroir où, enfant, celui-ci apercevait des orbites vides qui le fixaient répond le portrait de Louison – *« le génie naufrageur »*, – où il croit se reconnaître. Au tunnel du chemin de fer où elle meurt, celui du métro berlinois où, lui, trouvera la vérité. *Quant à la mort* qui, tour à tour grimaçante ou dérisoire, surgit tant de fois au cours du récit, c'est celle de Conrad lui-même qu'elle préfigure.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ UN MEURTRE QUE TOUT LE MONDE COMMET, de Heimito von Doderer, trad. de l'allemand par Pierre Deshusses, éd. Rivages, 382 p., 79 F.

(1) Voir *le Monde des Livres* du 30 novembre 1984, l'article d'Etienne Barilier.

(2) L'éditeur nous annonce la traduction prochaine des *Chutes de Slunj*, du même auteur.

Sa vie, son œuvre

5 septembre 1896. – Naissance de Heimito von Doderer près de Vienne. Sa grand-mère paternelle était une nièce du poète romantique Nikolaus Lenau.

1915-1920. – Enrôlé dans l'armée, il participe à la campagne de Russie. Fait prisonnier en 1916, il s'échappe de Sibérie et rentre à Vienne, où il s'inscrit à l'Université (histoire et philosophie).

1923. – Publie son premier recueil de poèmes : *Rues et paysages*.

1924. – Premier roman : *la Brèche. Une action en 24 heures.*

1925. – Thèse de doctorat : « L'historiographie bourgeoise à Vienne au quinzième siècle ». Collabore à des revues, dont le *Tag*, où sa signature côtoie celle de Hesse, Brecht, Musil, Tucholsky.

1930. – Publie un récit sur sa captivité en Russie : *le Mystère de l'empire*.

1931. – Adhésion au Parti national-socialiste autrichien interdit, qu'il qualifiera plus tard d'« erreur de jeunesse ». En 1936, il ne renouvellera pas son inscription au parti, devenu légal.

1938. – Publie à Munich *Un meurtre que tout le monde commet*. Se convertit au catholicisme, alors que la campagne anticatholique des nazis bat son plein.

1940. – Parution du roman *Sursis* (traduit chez Plon en 1943).

1940-1945. – Participe à la seconde guerre mondiale comme capitaine de la Luftwaffe en France, puis en Russie et en Norvège, où il est fait prisonnier par les Anglais.

1951. – Publie *l'Escalier de Strudelhof ou Melzer et la profondeur des années, puis les Fenêtres éclairées*.

1956. – Publie *les Démons* (traduit chez Gallimard en 1965). On compare son talent à celui de Dante, Balzac, Dostoïevski.

1963. – *Les Chutes de Slunj*, première partie d'une tétralogie inachevée.

1964. – Parution de *Tangenten, journal d'un écrivain 1940-1950*.

1966. – Meurt à Vienne.

Robert Musil et Ernest Mach

Trois ouvrages pour les amateurs de l'Homme sans qualités

DEUX ans après la publication des *Désarrois de l'élève Törless* qui avait enthousiasmé la critique, Musil soutint en 1908 une thèse de philosophie sur Ernest Mach, auteur aujourd'hui bien oublié surtout du public français.

Pourtant, Mach est une figure centrale dans la Vienne de la fin du dix-neuvième siècle : physicien, il calcula la vitesse du son, et ses réflexions sur le temps et l'espace contribuèrent à la découverte de la relativité par Einstein. Son épistémologie d'inspiration positiviste influença les fondateurs du Cercle de Vienne et Freud, mais déchaîna les foudres de Lénine dans *Matérialisme et empiriocriticisme*, à l'époque de la thèse de Musil.

Dans ce texte où la critique est étayée sur les contradictions internes à la pensée de Mach, on trouvera des enjeux et des préoccupations constantes chez Musil. Ainsi Mach a rejeté les notions de causalité, d'ego, thèmes récurrents dans *l'Homme sans qualités*, que ce soit à propos d'un accident d'automobile ou des amours de la *cuisinière*. Le personnage musilien à la reconquête de ses capacités créatrices est un homme *« sans qualités »*, ce qui – pour suivre Jacques Bouveresse dans un numéro passé de *l'Arc* – peut être rattaché à la critique nietzschéenne et machienne du substantialisme.

L'édition proposée comble une lacune importante. Le commentaire d'Assoun situe Mach et sa doctrine en montrant les enjeux de sa *« critique de la raison physique »*. Il fait de ce premier Musil un précurseur de Karl Popper par sa *« navigation entre causalité et indéterminisme »*. Il évalue ce que cette démarche recèle déjà de la *« philosophie sans qualités »* et montre comment l'éthique musilienne s'articule à une conception de la science héritée de Mach.

Cette perspective romanesque – qui ébranle fondamentalement le moi – est l'enjeu de l'étude substantielle de J. P. Cometti, événement d'importance dans l'exégèse musilienne. Celui-ci s'intéresse à la signification philosophique de l'œuvre de Musil considérée dans son ensemble : sens du réel et sens du possible, éthique, filiation avec Mach. Musil se définissait *comme un « écrivain qui n'en est pas un »*, et dont la question fondamentale était *« comment vivre ? »* D'où son goût pour l'essai, ce qui donne à ses écrits un caractère *« constructiviste »*. Dans l'écriture Musil expérimente une *« alternative aux habitudes mentales »*.

Signalons enfin la nouvelle édition du *Théâtre* enrichi d'un texte inédit *(Prélude au mélodrame « le Zodiaque »)*.

Au total trois beaux livres pour les amateurs de Musil.

PASCALE LABORIER.

★ POUR UNE ÉVALUATION DES DOCTRINES DE MACH, par Robert Musil, traduit de l'allemand par M.F. Demet, avec une préface et une postface de P.L. Assoun, PUF, Philosophie d'aujourd'hui, 212 p., 145 F.

★ ROBERT MUSIL OU L'ALTERNATIVE ROMANESQUE, par Jean-Pierre Cometti, PUF, « Perspectives critiques », 284 p., 145 F.

★ THÉATRE, de Robert Musil, par P. Jaccottet, Seuil, 346 p., 120 F.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

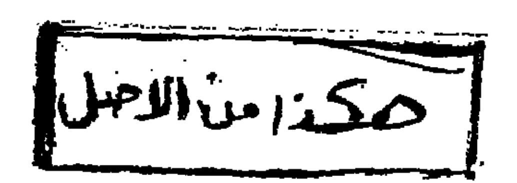
Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.

Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél. : 48.87.08.21



LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Anglès ou la part d'ombre

(Suite de la page 9.)

Parmi les « radicaux », Anglès distingue, non sans humour, les tendances Alain, Herriot, Benda, Duhamel. Ces subtilités hexagonales ne l'empêchent pas de s'ouvrir à l'air du large, à Hemingway notamment, et d'aller le humer sur place. L'après-guerre français lui paraît fade, hormis les éclats de Prévert, Michaux et Bernanos. Sartre lui semble à la fois détaché et acharné, brusque, dans son *Baudelaire* en particulier. On prend plaisir à partager son émerveillement devant les *campus* américains, plus tard face au Japon, où il inaugurera, en 1961, l'Institut français.

PAR l'âge et le goût, sa famille n'en reste pas moins celle qui aura fait naître tant de vocations diverses sur deux ou trois générations, et qui a pour noyau, autour de la NRF, Gide, Rivière, Schlumberger, Copeau.

En 1978, Anglès faisait paraître le premier tome de ce qui aura été l'œuvre de sa vie : *André Gide et le premier groupe de la Nouvelle Revue française*. Il s'agissait de la formation de l'équipe et des années d'apprentissage (1890-1910). Le deuxième volume, intitulé *l'Age critique*, couvre les seules années 1911-1912. Claude Martin, Pascal Mercier et Michel Raimond ont mis au point le manuscrit laissé par Anglès.

A l'époque, les revues sont à la fois les pépinières, les séminaires et les sismographes de la vie littéraire. On n'a plus idée de la fermentation qui marquait les rapports à l'intérieur des comités et avec l'extérieur. Les répondeurs automatiques n'avaient pas encore réduit la vie des écrivains à des messages télégraphiques entre deux « tops sonores ». Gide, Schlumberger, Ghéon, Copeau, Ruyters et les autres communiquent surabondamment par lettres, notes et contre-notes. S'ajoutant aux journaux intimes des uns et des autres, ainsi qu'aux correspondances, les archives permettent de suivre les démêlés de l'équipe, presque jour après jour.

« L*A génération que nous formons*, disait Paulhan, *est massive et ailée comme un essaim d'abeilles.* » Que d'agitation et de vrombissement, dans la ruche ! Ce ne sont que tractations, intrigues, brouilles, désabonnements, controverses esthétiques brochées sur des susceptibilités personnelles, tout un entrelacs de caprices et de vraies convictions, de franchises et de roueries, sans parler des œuvres en cours chez les plus créateurs d'entre eux. Les générales de théâtre et les parutions se mêlent aux débats sur les sommaires de la NRF et les signatures accueillies...

Hommes et enjeux n'ont aucun secret pour Anglès, qui se repère, et nous promène, dans le sérail avec une information plus affinée que celle des protagonistes ou de la « Petite Dame ». On se prend au jeu qui l'a lui-même saisi. La venue de l'incommode Suarès et celle du foisonnant Thibaudet font figure d'événements. De débats de fond en bisbilles de collège, on voit une poignée d'hommes donner le branle au roman de l'époque, au renouveau du théâtre, réagir aux préoccupations sociales ou politiques, et asseoir le pouvoir spirituel auquel le IIIe Reich prêtera autant de poids qu'à la *Banque de France !*

Pour savoir comment vivait une communauté de très grands esprits au début du siècle, comment se sont faits et se sont défaits le goût littéraire dominant, une certaine idée de l'art, on devra désormais passer par les deux tomes d'Auguste Anglès, citoyen d'honneur d'une patrie qu'il a magnifiquement arpentée et chérie.

★ CIRCUMNAVIGATIONS, 1942-1983, d'Auguste Anglès, Presses universitaires de Lyon, 326 p., 150 F.

★ ANDRÉ GIDE ET LE PREMIER GROUPE DE LA « NOUVELLE REVUE FRANÇAISE », tome II, L'AGE CRITIQUE (1911-1912), d'Auguste Anglès, Gallimard, 624 p., 195 F.

● HISTOIRE

Quelle fameuse résurrection du passé !

(Suite de la page 9.)

Ainsi liés, les deux ouvrages *diffèrent pourtant profondément*. Gravitant autour d'une femme qu'il tirait presque complètement de l'ombre, *le Fauconnier* tenait plutôt du roman. *D'un siècle à l'autre* nous projette au plein cœur de l'histoire dont Jean Delay n'hésite pas à nous faire revivre les péripéties connues et les *incroyables retournements* : journées révolutionnaires, mise à mort d'un roi, guerre de Vendée, défilé des charrettes emportant vers la guillotine sous les huées de la populace un nombre croissant de suspects, soulagement éprouvé quand les accusateurs montèrent eux-mêmes dans ces convois, fusillade sur les marches de Saint-Roch le 13 Vendémiaire, puis le *couronnement*, la *chute* d'un empereur, le retour de deux rois, l'avènement de la bourgeoisie absolue, sous l'égide d'un fils de régicide guillotiné, enfin le rétablissement d'un empire.

Nous croisons dans ces pages les grands acteurs du temps, cependant qu'à leurs côtés, et placés dans la même lumière, surgissent des inconnus que les annales négligent : ces épouses bourgeoises, filles de courtisanes, élevées dans de bons couvents, ces physiocrates acquis aux idées nouvelles que l'achat d'une charge anoblit et que ruina la Révolution, *ce modeste inspecteur des* douanes, Charles-Maurice Devaux, le trisaïeul de l'auteur qui est le pivot du livre, ces apprêteurs de cachemire dont la mode *des châles assura la fortune et qui* allaient, par un romantique *mariage*, entrer dans la famille. Quelle fameuse résurrection du passé nous apporte ce livre, où le déplacement des lieux en vogue, l'apparition de nouveaux métiers, les accidents de carrière ou les changements de situation sont menés de pair avec les grandes secousses qui accouchèrent du *dix-neuvième siècle !*

A les considérer dans leur frénétique succession, on se demande comment leurs contemporains ont pu les vivre. C'est à cette interrogation que répond admirablement *D'un siècle à l'autre*, où se peint le tableau d'une société sinistrée, bien que *Jean Delay ne compte aucun guillotiné* parmi ses ancêtres directs, mais il y en eut beaucoup dans leur entourage. Avec l'art probe et discret, mais non sans ironie, du moraliste, il a su mêler l'évocation quotidienne des siens avec les convulsions de l'histoire. Tout le suc du dernier tome d'*Avant mémoire* provient de cette exceptionnelle fusion.

JACQUELINE PIATIER.

★ AVANT MÉMOIRE, D'UN SIÈCLE A L'AUTRE (T. IV), de Jean Delay, de l'Académie française, Gallimard, 394 p., 120 F.

● SOCIÉTÉ

Les femmes doivent-elles se repentir ?

Dans Sexe et destinée, la féministe Germaine Greer est étrangement « rétro ». Nous l'avons rencontrée pour en savoir davantage.

LA belle Germaine Greer, Australienne installée en Grande-Bretagne, celle dont les hommes n'ont jamais pu dire qu'elle était féministe parce qu'elle ne plaisait pas, revient avec un gros et foisonnant livre, *Sexe et destinée* — (publié en 1984 à Londres (1). Cette nouvelle étude de l'auteur de *la Femme eunuque* (2) est une enquête sur le destin des femmes à partir de la sexualité, une mine de chiffres, de constats, de statistiques avec une vingtaine de pages (sur quatre cent cinquante) de notes et de bibliographie.

Mais on aimerait que la réflexion commence où elle s'interrompt, que Germaine Greer interprète toutes ces données et dise clairement quel est son propos, de quoi elle veut convaincre. Suggère-t-elle que la maternité est indispensable à l'*« épanouissement »* des femmes ? Prône-t-elle la chasteté comme mode de contraception ? Succombe-t-elle à la mode des années 80, le « j'en reviens » (de tout ce que j'ai soutenu précédemment) ?

« Pas du tout. J'ai toujours dit que la femme ne voulait pas faire carrière, qu'elle voulait la vie, affirme Germaine Greer. *Je n'ai jamais dévalué la vie femelle, toujours la vie féminine, la vie de femme castrée. »* Certes, dans *la Femme eunuque*, Germaine Greer condamnait déjà la famille « nucléaire », réduite au couple et aux enfants et évoquait la faillite du capitalisme et de la société occidentale. Mais elle soutenait que la femme était *« castrée »* dès sa naissance par la famille, l'éducation et le carcan social. Le mariage et la maternité finissaient d'en faire un être définitivement infantile et passif, à la sexualité *« étiolée et névrotique, servile, malhonnête, inefficace et incohérente ». « Si les femmes veulent améliorer leur condition, il leur faut refuser de se marier,* écrivait-elle alors. *On ne peut exiger d'un travailleur qu'il signe un contrat à vie. »*

« Je suis un désastre écologique, dit aujourd'hui Germaine Greer, tranquillement. *J'aime les bons vins, j'ai des exigences de luxe, de liberté, je n'ai pas fait d'enfants. Je n'avais pas le temps : mes cours, mes conférences... Faire des enfants dans notre société, c'est faire quelque chose de très courageux, de très difficile. Mais j'ai huit filleules. »* Ainsi Germaine Greer se laisse-t-elle aller à un principe beaucoup plus vieux que le « j'en reviens » : le « faites ce que je dis, pas ce que je fais ».

Un anti-« Deuxième Sexe »

Elle devrait tout de même argumenter *plus sérieusement*. Pour convaincre, il ne suffit pas de produire un pavé de chiffres, de mêler enquête et compilation et d'enfoncer des portes dont quelques-unes sont largement ouvertes — par exemple, le poids des pays occidentaux sur leurs anciennes colonies, et plus généralement sur l'ensemble des pays en développement (la stérilisation des femmes indiennes, etc.). *« A Cuba, par exemple,* dit-elle, *j'ai vu ces gens condamnés par l'Occident, ces gens qui, bien que pauvres, ont réussi à combattre la faim, l'ignorance, qui ont fait disparaître la prostitution. Evidemment, moi, je ne serais pas capable de vivre là-bas. »*

Germaine Greer semble surtout avoir soudain oublié ce qui a fondé les luttes des femmes depuis bien avant les années 70 et l'*époque du féminisme triomphant* : la volonté de pouvoir choisir leur vie, la nécessité de devenir majeures, autonomes. Si, désormais, les femmes — et pas seulement les Occidentales — peuvent tenter d'inventer leur destin au lieu de le subir, elles sont assez *fortes pour ne pas se* plier à une mode intellectuelle, fût-elle rétro, pour ne *pas se laisser séduire par* cette forme subtile d'autoflagellation que pratique Germaine Greer, plus encore dans son discours sur sa propre vie que dans son livre.

Si Germaine Greer a été flouée, elle peut certes en porter témoignage, personnellement. Mais ce n'était peut-être pas la peine d'écrire un énorme anti-*Deuxième Sexe* pour expliquer aux femmes de quoi elles doivent, toutes affaires cessantes, se repentir.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ SEXE ET DESTINÉE, de *Germaine Greer. Grasset, 450 p.,* 120 F.

---

(1) *Sex and Destiny*, chez Secker et Warburg.

(2) *La Femme eunuque*. Collection « Réponses », Robert Laffont, 1971.

A l'amour comme à la guerre

TANT du côté des magazines — féminins ou non — que *du côté des psychologues*, sociologues, anthropologues et autres savants analystes des relations entre êtres *humains, on va répétant à loisir* et non sans satisfaction que, après quelques années *difficiles*, celles des luttes féministes, *tout va au mieux désormais* entre gens de sexe différent. *D'ailleurs, c'est un peu comme* la gauche et la droite, homme et *femme sont devenus des catégories* de pensée un peu ringardes, très usées.

Une jeune sociologue, Irène *Pennachionni*, à travers un essai aussi aigu et riche que dérangeant, *vient perturber un peu* le consensus. Son livre s'intitule *la Guerre conjugale*. Et c'est tout simplement l'application de la grille de *Clausewitz* aux comportements amoureux et conjugaux.

Pourquoi cette Cassandre annonce-*t-elle* la guerre ? C'est que la guerre est le moyen habituellement *employé* pour rétablir un équilibre entre des forces — *nations ou individus*.

Entre hommes et femmes, explique Irène *Pennachionni*, un pacte s'était établi autrefois, qu'elle nomme judicieusement complémentaire : à chacun ses fonctions, ses attributs, ses territoires, toi la cuisine, moi le garage, toi dedans et moi dehors, etc.

On se mariait, on *n'était* pas obligé d'être amoureux. Quelques décennies de chamboulement ont abouti à un *nouveau* pacte — dit égalitaire — où l'on ne sait plus très bien ce qu'on échange, et contre quoi. Où l'on craint sans cesse d'être volé ou trahi, et la pierre d'angle est devenue l'amour.

Avec un humour et une efficacité redoutables, Irène Pennachionni retrace alors le parcours de ce combattant du nouveau *désordre conjugal*. Elle part du coup de foudre, démontre avec une immense tendresse, à la Jules Renard, qu'à cette seconde débute l'accumulation des preuves et des armes contre l'autre. Elle raconte de manière désopilante comment, *dans les nouveaux couples*, chacun étant tout occupé à défendre son autonomie, son temps d'épanouissement propre et son jogging du dimanche, on arrive en un temps record *« à un climat de tension auquel les conjugaux* [anciens] *ne parviennent qu'après des années de guerre d'usure ».*

Irène Pennachionni est plus qu'une *théoricienne* : c'est une observatrice. Parce qu'elle se *méfie des grandes idées et des* proclamations clraironnantes, *elle fait sa moisson de détails.* Elle étudie le rôle des amis dans *les querelles conjugales, ce qui* se passe dans les voitures qui *ramènent les couples après* dîner ou le fonctionnement des *menus comme mode de communication* familiale.

On le voit, *la Guerre conjugale* est tout sauf un livre belliqueux. C'est le plus tolérant des pamphlets, un livre plein d'affection pour le genre humain, toute bêtise confondue. Qui incite les belligérants que nous sommes tous plus ou moins à fraterniser dans l'humour, qui est le début du respect mutuel.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LA GUERRE CONJUGALE, d'Irène Pennachionni, Mazarine, 210 p., 79 F.

Boudard et « la Fermeture »

(Suite de la page 9.)

Le livre de Boudard appelle deux observations. Voici la première : il est délicieux parce qu'il se permet, au hasard de la plume, toutes les grâces de la bifurcation. Un exemple. Ayant découvert que Marthe Richard s'appelait en réalité Richer, l'auteur prend son vol et *nous entraîne : « Richer est devenu Richard... ça sonnait mieux, et on peut se demander si Marthe eût fait une aussi belle carrière en gardant le nom de son premier époux. Un peu comme si Hitler s'était appelé Schickelgruber, du nom de son papa Aloïs le douanier, ou si Staline avait conservé pour sa vie publique son patronyme Vissarionovitch Djougatchvili. Ça tient un peu de la magie... Landru a moins tué de monde que Petiot mais son nom reste mieux gravé dans les mémoires. »* Passons à la deuxième observation : notre écrivain, enivré par la nostalgie, nous propose du bordel une image enchanteresse qui n'est pas tout à fait inexacte, mais dont la bienveillance est excessive. Le bordel avait son charme, mais à certains *moments ce charme* était horrible.

Bourgeois et truands

Alphonse Boudard a traité en maître d'un grand sujet. Le hasard ne veut pas seulement que j'associe la fumée et la pute (j'aurais pu poursuivre avec *l'alcool et la drogue*), *il me donne* l'occasion de relire parce qu'il a été réédité ce mois-ci *Bubu de Montparnasse* de Charles-Louis Philippe (1), qui raconte, sous les auspices de la syphilis, les amours d'un jeune homme convenable et d'une mignonne prostituée. Encore par hasard, Auguste Anglès (2) nous envoie d'outre-tombe une belle étude qui concerne la naissance de la NRF, en nous montrant que Philippe était sans doute plus préoccupé par la connaissance du milieu littéraire que par celle du « milieu ».

Au contraire, Alphonse Boudard sait de quoi il traite. Le sujet lui plaît et anime sa verve, son érudition, ses souvenirs. Ayant beaucoup vécu, il a beaucoup vu. Des ultimes bordels qu'il fréquenta, *jeune soldat, il conserve* des images aussi cruelles que drolatiques, et ce qu'il a connu lui permet de remonter dans le temps, de vivifier sa documentation, de nous rendre le *passé présent*. Qu'en ressort-il, sinon que l'histoire de la prostitution est liée à celle des structures sociales, à celle de la bourgeoisie comme à celle de la truanderie et qu'elle intéresse également deux professions liées par l'étymologie, celle du policier et celle du politicien. L'histoire des perversions s'intègre à cet ensemble, mais peut-être reprocherais-je à l'auteur de l'avoir traitée sur un ton où la raillerie se proposait si facilement qu'il eût été préférable de l'éviter. Certes, avec Barthoutou, Léon Daudet avait donné à Boudard le mauvais exemple, mais il conviendrait de ne pas oublier que, quand il écrivait *le Voyage de Shakespeare*, le même Daudet trouvait pour évoquer l'érotisme des accents plus graves.

Mais pourquoi chercherais-je des crosses à Boudard ? Il écrit comme il aime, et l'un des délices de son livre, on le savoure précisément dans la liberté avec laquelle il se laisse entraîner par toutes les pentes qui le tentent. J'ai donné en exemple le passage où, pour un écrivain qui connaît le sens des sons, Marthe Richard restant Richer, les bordels seraient toujours ouverts. Cette licence nous aurait privé d'un bien bon livre.

JACQUES LAURENT.

★ LA FERMETURE, d'Alphonse Boudard, Laffont, 348 p., 92 F.

---

(1) *Bubu de Montparnasse*, de Charles-Louis Philippe, « les Cahiers rouges », Grasset.

(2) Auguste Anglès : *André Gide et le Premier Groupe de la NRF*, Gallimard.

● RELIGION

Le curé d'Ars : un modèle de prêtre

DEUX CENTS ANS après, la figure du curé d'Ars frappe encore les imaginations. Une floraison d'ouvrages sur Jean-Baptiste *Marie Vianney lui-même et l'histoire* du prêtre français accompagne le bicentenaire de sa naissance.

Professeur à l'Institut catholique de Toulouse, le Père André Dupleix insiste *sur la modernité* de ce saint et l'actualité d'un *message qui appartient à la* grande tradition spirituelle de notre pays. *(Comme insiste l'amour*, d'André Dupleix. Nouvelle Cité, 290 p., 97 F.)

•

Textes du saint à l'appui, le Père Bernard Bro évoque le modèle du curé *« confident de l'essentiel » : Jean-Marie* Vianney est *« celui qui console, celui qui entend le plus proche, qui rend vie aux notes les plus secrètes qui nous habitent tous, parce qu'il était lui-même possédé d'une tendresse : celle de Dieu pour l'humanité ». (Curé d'Ars*, de Bertrand Bro. Cerf, 135 p., 50 F.)

•

Spécialiste de l'histoire sociale et religieuse du dix-neuvième siècle, Pierre Pierrard fait revivre la figure du prêtre français au siècle dernier. Jamais le clergé n'avait alors été aussi nombreux. A travers la vie quotidienne du clergé, on assiste à l'affrontement d'une *chrétienté vieillissante* avec les grandes mutations idéologiques, économiques, sociales et religieuses. *(La vie quotidienne du prêtre français au XIXe siècle 1801-1905*, de Pierre Pierrard. Hachette, 490 p., 109 F.)

•

A plus gros traits, mais avec le *même souci de clarté* pédagogique, Pierre Pierrard retrace *également l'histoire de nos prêtres* du Concile de Trente à *aujourd'hui. (Le Prêtre français*, de Pierre Pierrard. Desclée, Bibliothèque d'histoire du christianisme, 168 p., 89 F.)

•

Les polémiques sur la soutane sont retombées. A travers l'histoire de son costume, l'image du clerc a beaucoup changé dans l'histoire. Le Père Louis Trichet revient sur la révolution vestimentaire accomplie par le Concile. *(Le Costume du clergé*, de Louis Trichet. Cerf, 245 p., 90 F.)

Demain, les androgynes ?

Un essai explosif d'Elisabeth Badinter : les hommes et les femmes, dit-elle, vont se ressembler de plus en plus.

CE livre va déplaire à beaucoup et en choquera encore davantage. On va développer des stratagèmes pour combattre ce qu'il énonce : le traiter par le mépris, affirmer que son auteur, qui n'est ni anthropologue, ni biologiste, ni historienne, mais « seulement » philosophe, n'a aucun titre à avancer pour justifier son discours, et qu'il ne s'agit, en fin de compte, que de la rêverie d'un songe-creux qui s'est laissé entraîner par son imagination – à moins que ce ne soit par son goût de la provocation.

Et c'est vrai qu'Elisabeth Badinter est une provocatrice, vrai également qu'elle est récidiviste et que les critiques portées contre *L'un est l'autre* risquent de ressembler comme des sœurs à celles qui avaient accueilli, il y a quelques années, *l'Amour en plus*. Elisabeth Badinter avait renversé la tabou de l'universalité et de l'éternité de l'amour maternel ; elle s'attaque cette fois à une « donnée naturelle » encore plus *évidente* : la *complémentarité* des rôles et des fonctions entre les hommes et les femmes. La grande révolution est en train de s'accomplir, annonce-t-elle, la distinction millénaire entre les sexes s'abolit sous nos yeux, et nous entrons dans l'ère de l'androgynat, de la ressemblance sexuelle. Hier, l'un dominait l'autre ; aujourd'hui, l'un et l'autre cherchent à tâtons les termes d'un compromis égalitaire ; demain, l'un et l'autre ne se distingueront plus. Lorsqu'on affirme des choses aussi énormes, aussi bouleversantes et aussi scandaleuses, il est préférable d'avoir de solides arguments. Elisabeth Badinter en a.

Sa méthode est austère. Comme elle n'est ni anthropologue, ni..., ni... (voir plus haut), elle lit, énormément, elle note, elle compare, elle cite. Elle n'avance jamais sans traîner à sa suite un gros sac de références scientifiques. Cela donne parfois à son livre, surtout dans la première partie, où elle étudie les *relations des hommes et des femmes* dans les sociétés préhistoriques ou primitives, l'aspect sévère d'une dissertation savante.



CAGNAT.

Le modèle oppressif du Dieu-Père

Mais quoi ! Il faut choisir, et, sur un tel sujet, on n'aurait pas pardonné à Elisabeth Badinter d'être brillante mais légère. D'autres se chargeront des cavalcades sabre au clair ; ici, on progresse à la manière du fantassin, *obstiné, increvable, efficace*. Ce sont toujours les fantassins qui gagnent les batailles.

Après une longue période de complémentarité des tâches entre les sexes et de pouvoirs partagés, sinon égalitaires, entre les hommes et les femmes, le patriarcat absolu, montre Elisabeth Badinter, s'est imposé dans toutes les grandes civilisations, à la fois modèle social, affectif, intellectuel et métaphysique, la famille patriarcale ne faisant que reproduire la hiérarchie divine du Dieu-Père. Ce modèle oppressif, accepté de tous, a fonctionné sans heurts – sinon sans injustice et sans douleur – jusqu'à ce que la Révolution française, en laïcisant la société civile, lui ôte sa légitimité spirituelle.

Moins de deux siècles ont suffi pour que l'égalité des sexes soit reconnue dans toutes les sociétés industrialisées, et les trois piliers de l'antique pouvoir des hommes se sont effondrés : la division sexuelle du travail est abolie et les femmes sont devenues des concurrentes économiques ; avec le droit à la contraception et à l'avortement, elles ont récupéré pour elles seules le contrôle de la reproduction ; enfin, maîtresses d'elles-mêmes et de leur existence, elles ne sont plus, par le mariage, un objet d'échange entre les hommes.

Mais, du même coup, c'est l'univers des hommes tout entier qui vacille, c'est-à-dire l'équilibre même de la vie sociale, des représentations intellectuelles, des relations affectives. Qu'est-ce qu'un homme, quelle identité peut-il revendiquer dès lors qu'il est dépouillé de ses pouvoirs ? Peut-on le définir autrement que de manière négative comme celui qui ne produit pas d'enfant ? C'est en essayant d'imaginer, à partir des pistes que fournissent les comportements présents, quelle société peut s'édifier sur les ruines du patriarcat qu'Elisabeth Badinter voit se dessiner les contours de la cité androgyne – et que, diront certains, elle pousse un peu loin le bouchon.

Reproduction et passion amoureuse

Mais là encore, et même si l'on a l'impression de se mouvoir dans *un ouvrage de science-fiction*, son argumentation demeure irréprochable. Personne ne nie plus aujourd'hui qu'il n'existe ni physiquement ni psychiquement de coupure nette entre les sexes, et bien des comportements actuels dans les sociétés occidentales – « virilisation » des femmes, « féminisation » des hommes – pourraient bien annoncer la grande mutation qu'entrevoit Elisabeth Badinter.

Restent deux questions, considérables, qui devraient alimenter le débat que ne va pas manquer de susciter cet essai explosif. D'abord, celui de la reproduction et du rôle irremplaçable qu'y jouent les femmes. Des biologistes affirment aujourd'hui que *« la grossesse masculine n'est pas seulement un fantasme »* et qu'elle peut devenir une réalité. Mais sa mise en application paraît monstrueuse aux scientifiques eux-mêmes. Qu'en sera-t-il demain ?

Et puis il y a l'amour, la passion amoureuse qu'Elisabeth Badinter range un peu rapidement dans l'armoire à névrose pour chanter les louanges de l'heureuse tendresse, de la douce harmonie quasi androgynale. *« Notre idéal de la maîtrise et de l'épanouissement ne peut s'accommoder longtemps d'un sentiment aussi douloureux »*, écrit-elle à propos de la passion. *Si c'était vrai*, l'avenir que nous décrit Elisabeth Badinter ne s'annoncerait seulement pas lourd de révolutions inouïes, il serait également bien tiède et bien triste.

PIERRE LEPAPE.

★ **L'UN EST L'AUTRE, d'Elisabeth Badinter, éd. Odile Jacob. 364 p., 99 F.**

Les curés en proie à la modernité

Comment la petite paroisse d'Ars, dans l'Ain, vécut les mutations du dix-neuvième siècle.

L'AIN, il y a cent cinquante ans. Des foules y accouraient, non pas, comme aujourd'hui, pour le traverser au plus vite, dernière longueur sur la route des stations des Alpes, mais pour envahir la petite paroisse d'Ars. De son curé, Jean-Marie Vianney (1789-1859), star à son corps défendant du clergé du dix-neuvième siècle, Philippe Boutry n'a volontairement pas fait le centre de son livre. Il a préféré nous parler des autres curés de l'Ain, tous les autres, la milice ordinaire de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Belley, comme l'on disait alors. Curés établis et vicaires impatients de l'être, orateurs réputés et confesseurs obscurs, mystiques et brasseurs d'affaires, solitaires et sociables, tous assurent le maillage spirituel des « pays de l'Ain », chacun posté en ce qui constitue encore, en 1815, l'échelon élémentaire de la vie sociale : la paroisse.

Mais, devant ces hommes qui ont pour vocation l'enseignement de l'immuable, des « vérités éternelles », le monde change, irrévocablement. Ce sont les transformations matérielles de la Dombes asséchée, de l'industrie à Oyonnax, grosse d'agitation et d'*Internationale*, l'aimantation de la tentaculaire agglomération lyonnaise, si proche, et, partout, les rails du chemin de fer. C'est aussi, et peut-être surtout, le changement dans les esprits : le Moyen Age finit de disparaître ici entre 1815 et 1880. En trois générations, le catholicisme rural passe du statut de fait de mentalité, allant de soi et imprégnant toutes les choses et tous les gestes, à celui de simple fait d'opinion, strictement localisé dans la vie sociale, douloureusement affronté à l'opinion contraire – *l'anticléricalisme* – qui surgit à partir de 1860, en attendant l'indifférence d'aujourd'hui.

Ces Michelet de chef-lieu de canton

La modernité n'a pourtant pas été refusée en bloc par les curés de l'Ain, comme en témoigne la modernisation massive, ici comme ailleurs, du parc architectural d'églises, dans le goût néo-classique. Ce sont des églises modernes, Boutry y insiste : claires, fonctionnelles, sans recoins ni chapelles latérales propices aux dévotions hétérodoxes. Dans ces églises, plus exactement dans les confessionnaux, s'opère une « révolution copernicienne », l'introduction d'une nouvelle morale, plus accommodante que le vieux rigorisme gallican.

Il existe bien d'autres signes de cette dynamique cléricale qui entend bâtir *une nouvelle chrétienté*, par-delà la rupture de la Révolution : le culte marial omniprésent – qui tend à occulter les vieilles et parfois suspectes dévotions, – les nouvelles reliques procurées par l'archéologie romaine, preuve d'éternelle jeunesse du christianisme. Mais rien n'y fait : les églises neuves ne se remplissent plus (d'hommes s'entend) que pour les points d'ancrage des saisons de l'existence, baptême, mariage, sépulture.

Philippe Boutry renouvelle le genre bien français de la monographie locale, l'irremplaçable fouille d'archives qui mêle le lecteur à ces curés de l'Ain, ces paysans de la Dombes fangeuse, ces « fruitiers » du Haut-Jura, ces notables de tout acabit, ces Michelet de chef-lieu de canton, enserrés dans le réseau des clans et de la politique villageoise. On retiendra en particulier l'intime compréhension, la sympathie de l'auteur pour ces prêtres dont l'attitude face à la montée de l'anticléricalisme et de l'échec pastoral se partage, *« selon les situations et les tempéraments, entre la réplique agressive et la constitution d'un parti de la cure actif et combatif, l'impuissance amère ou désespérée et l'abstention hautaine ou sereine »*.

L'Ain n'est certes pas toute la France, et la « mentalité » catholique totalisante, ces paroisses qui marchent – et votent – comme un seul homme, a encore en 1880 de beaux jours devant elle, par exemple en Bretagne et dans le Rouergue. Mais le pays du curé d'Ars, *s'il a produit* la figure emblématique proposée par Pie XI en 1929 à tous les curés de l'univers, doit bien représenter la forme moyenne, la plus ordinaire, de l'évolution religieuse en France au dix-neuvième siècle.

MICHEL LAGRÉE.

★ **PRÊTRES ET PAROISSES AU PAYS DU CURÉ D'ARS, de Philippe Boutry, Ed. du Cerf, 706 p., 198 F.**

● AU FIL DES LECTURES

Des aphorismes toutes les heures

Au menu, des aphorismes de Roger Judrin. Trop, peut-être. *On imagine que cet auteur fait des maximes en se levant, en se couchant, en se promenant.* Le soir, entre amis, il doit s'absenter de temps à autre pour noter quelques phrases. Mais on se promène agréablement parmi les pensées de cet homme. On y trouve toujours sa nourriture, et de quoi méditer. *« Une heure vient,* dit-il, *marquée par la douleur et le délabrement, où l'amour de la vie fait préférer la mort. »* C'est tellement juste ! J'ai connu des hommes qui voulaient disparaître pour ne pas démentir l'enthousiasme qu'ils avaient eu devant l'existence.

Selon Judrin, *« Rome est aussi le rendez-vous des chemins qui n'y mènent pas ».* Cela vaut pour toutes les villes, et devrait inspirer les touristes qui désirent apprendre à voyager. *« La tristesse du sourire,* dit-il encore, *est la plus grande tristesse. »* Comment ne pas le savoir ? Mais il fallait que Roger Judrin l'écrive. Il y a des sourires déchirants, car ils viennent de si loin...

Jean Grenier en Italie

Chez le même éditeur (Calligrammes), le *Premier voyage en Italie* de Jean Grenier. Ce texte était resté inédit. Quand il fit ce voyage, en 1921, l'auteur des *Iles* avait vingt-trois ans. Il raconte ses émerveillements devant les paysages de la Toscane, et devant Sienne en particulier. On y rencontre *« beaucoup de jolies jeunes filles, couleur* « terre de Sienne », *aux yeux superbes d'enfant gâté et songeur ». « Je voudrais vivre dans cette ville »,* confie Jean Grenier. *« Quel romanesque ne doit-elle pas avoir la nuit ! »* Le style de ces notes n'est pas encore affirmé. Jean Grenier n'a pas encore atteint cette *« sécheresse heureuse »* que Roger Judrin compare aux *« divines maigreurs de Benjamin Constant ».* Toutefois, on y sent l'homme de goût et de culture. C'est un plaisir de partager ses étonnements.

Les bonheurs d'Henri de Régnier

Sur les traces d'Henri de Régnier, nous serons toujours en Italie, mais nous ne bougerons pas de Venise. Le poète fit neuf séjours au bord de la lagune, de 1899 à 1924. Il en tira *la Vie vénitienne,* qui parut en 1928, et que le Mercure de France réédite, avec une préface de Dominique Fernandez. Le *« style fleuri »* de Régnier déplaisait fort à Paul Léautaud, mais celui-ci n'avait guère le sens de l'équité. On ne trouve pas que des préciosités dans cette peinture de Venise et de ses habitants. Dominique Fernandez relève des bonheurs d'écriture, comme cette évocation des gondoliers, *« scribes des eaux »* qui tracent *« les lettres d'un alphabet mystérieux ».* Henri de Régnier emploie souvent les mots qu'il faut : *« La nuit,* dit-il, *les façades de certains palais se décharnent, se creusent presque douloureusement. »* La trouvaille, c'est le *presque...*

Le pardon et la vengeance

Voici, dans la collection « Bouquins », les œuvres complètes de Paul-Jean Toulet. Décidément, celui-ci fait un beau retour, en 1986. De la poésie, des romans, des nouvelles, mais aussi des aphorismes. *« Le pardon, écrit Toulet, n'est peut-être que la forme la plus raffinée de la vengeance. »* Ou bien : *« Si un peuple a les seuls gouvernements qu'il mérite, quand mériterons-nous de n'en avoir pas ? »* Paul-Jean Toulet mettait de l'esprit dans tout ce qu'il abordait. Même l'admiration qu'il exprime à son ami Henri de Régnier, dans les lettres qu'il lui envoie, se colore d'un soupçon de moquerie.

La géographie de Valery Larbaud

Avec Valery Larbaud, nous continuons de voyager, mais, cette fois, ce n'est pas l'Italie que traverse l'écrivain ; c'est le paysage de sa propre existence. L'auteur de *Fermina Marquez* retrace son *« itinéraire »,* de 1881, l'année de sa naissance, à 1925. Ce texte n'avait jamais été publié, pour des raisons obscures. Il s'agit moins d'une autobiographie que d'un résumé de soi-même. Valery Larbaud fait l'inventaire de ses *« résidences »* successives, et de ses nombreux *« déplacements ».* Voilà donc sa géographie intime... Il établit, aussi, la chronologie de ses *« travaux littéraires »* : ceux-ci, dit-il, l'ont *« occupé, dès l'âge de quatorze ans ». « Tout ce que je voyais, tout ce qui m'arrivait, s'y rapportait. »* Il ajoute que *« la genèse de chaque ouvrage comprend toute la vie antérieure ».* Voracité de la littérature...

Une promenade dans la campagne

Les éditions Unes proposent *la Marche,* un récit posthume de Pierre-Albert Jourdan. Mort le 13 septembre 1981, cet écrivain subtil, émouvant, profond, mériterait une audience moins restreinte. Avec lui, nous faisons une promenade dans la campagne. Ecoutez comme il sait parler du petit matin : *« L'aube, toujours cachée au-delà des pièges de lassitude, au-delà de l'envie, très jeune fille qui passe sous les fenêtres faisant rouler son cerceau parmi les rues vides et les champs, fardée de rose et ce grand châle jaunissant sur les épaules, l'aube surgit. »*

L'usage de la métaphore est souvent périlleux, mais Pierre-Albert Jourdan apprivoise les dangers : ils deviennent ses complices.

Les mots de la guerre

A propos de la métaphore, il faut lire l'étude des professeurs américains Georges Lakoff et Mark Johnson. Ils montrent que cette figure de style n'est pas seulement l'affaire de la poésie, mais qu'elle envahit le langage de la vie quotidienne. C'est ainsi que nous employons des *« termes de guerre »* pour évoquer nos discussions. Nous parlons d'arguments *indéfendables,* et nous félicitons les gens qui *font mouche* à tous les mots... Cela, sans doute, en dit long sur nos mœurs.

FRANÇOIS BOTT.

★ **MOTS HABITÉS, de Roger Judrin, Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper), 156 pages.**

★ **PREMIER VOYAGE EN ITALIE, de Jean Grenier, Calligrammes, 78 pages. Signalons aussi deux rééditions récentes de Jean Grenier : *Absolu et choix* (Calligrammes, 1986), *Mémoires intimes de X...* (Fata Morgana, 1985).**

★ **LA VIE VÉNITIENNE, d'Henri de Régnier, préface de Dominique Fernandez, Mercure de France, 254 pages, 120 F.**

★ **ŒUVRES COMPLÈTES de Paul-Jean Toulet, préface et notes de Bernard Delvaille, collection « Bouquins », Laffont, 1 534 pages, 120 F. Sous le titre *Œuvres diverses*, 10/18 reprend notamment les *Notes de littérature*, de P.-J. Toulet, introduction d'Hubert Juin, 256 pages.**

★ **MON ITINÉRAIRE, de Valery Larbaud, présentation de Marc Kopylov, éditions des Cendres (8, rue des Cendriers, 75020 Paris), 62 pages.**

★ **LA MARCHE, de Pierre-Albert Jourdan, éditions Unes (17, rue Aragon-Trastour, 83490 Le Muy), 52 pages, 69 F.**

★ **LES MÉTAPHORES DANS LA VIE QUOTIDIENNE, de Georges Lakoff et Mark Johnson, trad. de l'américain par Michel Defornel avec la collaboration de J.-J. Lecercle, édit. de Minuit, collection « Propositions », dirigée par François Recanati, 254 pages, 149 F.**

هكذا من الأصل

Cannes 86

OUVERTURE

Le 39e Festival de Cannes s'ouvre jeudi 8 mai avec Pirates, *film que Roman Polanski aura mis dix années à financer et achever.* Pirates *est le premier des vingt-cinq longs métrages de la Sélection officielle, particulièrement brillante cette année, et dans laquelle quatorze pays sont représentés. Si les Etats-Unis viennent en tête avec six films (cinq pour la France), les vedettes américaines, par crainte du terrorisme, se feront discrètes sur la Croisette malgré une sécurité notablement renforcée.*

Toutes n'ont pourtant pas fait défection. Ainsi Robert Altman, qui a déclaré : « J'ai déjà été suffisamment assassiné par les journalistes, je n'ai pas peur des attentats. » *Précisons cependant que Robert Altman vit en France.*

Alexandre Trauner le baladin

A près de quatre-vingt ans, le décorateur Alexandre Trauner est encore sur la brèche. Il a travaillé avec René Clair, Marcel Carné, Orson Welles, Billy Wilder. Trois expositions lui sont consacrés.

ALEXANDRE TRAUNER est partout : à la chapelle de l'Ecole des Beaux-Arts, quai Malaquais, où l'on expose deux cents tableaux ou maquettes ayant servi à la préparation de quelque cinquante films, tournés en France, au Maroc, aux Etats-Unis, au cours d'une carrière d'un demi-siècle. A la Cinémathèque de Chaillot, où ces mêmes films sont projetés jusqu'à la fin juin. A Cannes où, pour la première fois, après de nombreuses hésitations, il a accepté d'être juré.

Le personnage, court, nerveux, au regard malicieux, semble l'incarnation du mouvement perpétuel. A soixante-dix-neuf ans, il n'arrête pas de travailler. Il a conçu tout récemment des décors pour deux jeunes cinéastes discutés, critiqués, mais à l'ambiance suggestive : Luc Besson (*Subway*) et Arthur Joffé (*Harem*).

Trauner est entré en cinéma en même temps que celui-ci commençait à parler et fut l'assistant de Lazare Meerson pour *Sous les toits de Paris, le Million, A nous la liberté, Quatorze juillet* : les grands René Clair. Il est ensuite associé aux trois plus beaux films parlants de Jacques Feyder, *le Grand Jeu, Pension Mimosas* et surtout *la Kermesse héroïque* (1935). Œuvrant seul, il enchaîne sur quatre Carné, les plus célèbres : *Drôle de drame, Quai des brumes, Hôtel du Nord* et *Le jour se lève.* Mais sa référence reste son ami Jacques Prévert : « *Mon frère* », « *il m'a couvert pendant la guerre* ». Ils collaborent étroitement dans *les Visiteurs du soir, les Enfants du paradis* : « Les Enfants *avait été produit par André Paulvé avec les Italiens De Scalera. Heureusement, au moment de leur défaite, ils n'ont pas emporté le négatif. Le film a été repris par Pathé.* » Avec le recul, cette dizaine d'années qui s'échelonnent de 1937 (*Drôle de drame*) à 1946 (*les Portes de la nuit*, dernière œuvre signée conjointement par Carné et Prévert) marque en même temps une date dans l'histoire de notre cinéma et l'apogée du tournage en studio.

Palme d'or avec Othello

Après l'échec d'un projet très ambitieux (*Hécatombe*, avec les frères Prévert), Alexandre Trauner fait la connaissance, par l'intermédiaire d'Alexandre Korda, hongrois d'origine comme lui, d'Orson Welles. « *Orson aurait joué et mis en scène* Cyrano de Bergerac, *d'Edmond Rostand. Le sujet me fascinait. Je voulais situer l'action près d'un marché comme aujourd'hui la place Maubert. Les marchés avaient une importance énorme à l'époque comme lieux de rencontre. La Seine était le grand moyen de communication. Les cadets auraient un peu ressemblé à nos contemporains de Saint-Germain-des-Prés.* » Le projet tourne court, Welles et Trauner enchaînent avec *Othello*, tourné au Maroc de bric et de broc, sans que ce dénuement financier apparaisse une seconde sur l'écran. Le film remporte la Palme d'or du Festival de Cannes en 1952, ex-aequo avec *Deux sous d'espoir*, de Castellani.

Un peu plus tard, c'est l'Amérique, et la rencontre avec Billy Wilder, autre grand ami, autre « frère ». Le meilleur souvenir de leur collaboration reste *la Garçonnière* (1960), avec Jack Lemmon. Billy Wilder voulait montrer un tout petit personnage dans une grande ville : « *Il pensait au film de King Vidor,* la Foule, *que j'ai vu plus tard. Nous avons cherché un grand bureau à New-York, mais il y avait un pilier tous les 4 mètres. Nous avons inventé un bureau plus vaste que tout ce qu'on connaissait.* »

Sa Hongrie natale, Budapest (où il fut étudiant aux Beaux-Arts avant de devenir peintre et de s'installer en France), Alexandre Trauner ne les a revus qu'il y a cinq ans : « *Ils ont inventé le fascisme avant l'Italie et l'Allemagne, mais ils n'ont pas été jusqu'au bout. Je me rappelle une inscription à l'université : interdit aux juifs et aux chiens... Malgré tout, la Hongrie ce n'est pas un pays, c'est une mentalité* ».

» *Dans le métier que je fais, le plus important, c'est le rapport humain, l'échange continu. Les étudiants de cinéma doivent être au milieu de la réalité, ne jamais se couper du monde. Je me considère comme un homme heureux, j'ai eu beaucoup de chance. J'ai fait et continue d'exercer un travail que j'adore, même si ma première vocation reste la peinture.* »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES

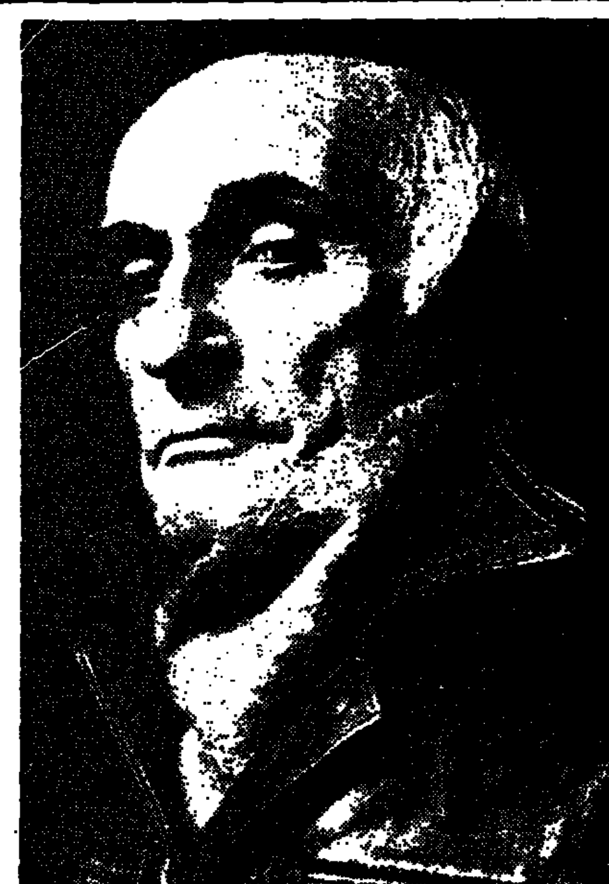
★ En marge de l'exposition de l'Ecole des beaux-arts (jusqu'au 30 juin), paraît chez Flammarion *Alexandre Trauner, cinquante ans de cinéma*, 200 illustrations des principales maquettes du décorateur avec des préfaces de Costa-Gavras et Bertrand Tavernier, 68 pages, 139 F.

(Publicité)
AMORCES à CANNES
Florence Bory, hôtel Touring
11, rue Hoche - Tél. : 93-38-34-40
Richard Magnien, Palais Rouaze
rue Rouaze - Tél. : 93-94-00-59
Michel Mavros, Palais Rouaze
rue Rouaze - Tél. : 93-94-00-59

théâtre [illegible] international de langue française
Les îles
COLANDIE – REUNION – 7 AU 10 MAI
L'ARBRE AUX MASQUES – GUADELOUPE – 9-10-11 MAI
VEILLEE CRIC-CRAC – MARTINIQUE – 10-11-12 MAI
KASELEZO – HAITI – 14 AU 17 MAI
Centre Georges Pompidou 42 77 12 33

MAITRE CORBEAU


Roger Corbeau par Alice Springs 26 mars 1982 Paris



PHOTOGRAPHIÉ en 1982 par Alice Springs, Roger Corbeau, soixante-quatorze ans, pose de trois quarts. Adoptant le profil distant de l'acteur, il semble défier l'appareil de lui faire revenir en mémoire la multitude de vedettes et de stars que son œil, sans volonté documentaire ni souci d'archivage, a fixée en plus de 160 films depuis cinquante ans. Une telle richesse justifie qu'une exposition lui soit consacrée à Cannes (1).

Contrairement à l'idée répandue, Roger Corbeau n'a presque jamais réalisé de « photos de plateau » classiques, destinées à servir la vente et la distribution du film, comme le fit exemplairement Horst von Harbov, beau-frère de Fritz Lang, lors du tournage de Métropolis *en 1925. Et il n'a pas davantage pris des « photos de tournage » qui, sans être destinées à l'exploitation du film, font apparaître la vie des coulisses et l'envers du décor, ainsi que le fit, dans les années 20, James Abbe, surnommé le photographe des célébrités.*

Attentif à l'atmosphère singulière qui règne sur un plateau, il s'est servi des ingrédients de la réalisation — le décor, l'éclairage, le maquillage et surtout les costumes — pour mettre à son tour les acteurs en scène et, en tirant des fils invisibles, pour les éclairer à la lumière de son désir au cours du cérémonial joué, faussement naturel, que constitue par essence un portrait.

Dans la présentation d'un album qui lui est consacré, précisément sous-titré Portraits du cinéma *(*), Michèle Morgan a excellemment rapporté comment s'y prend le photographe pour extraire les acteurs de « derrière la caméra » et les porter sur le devant d'une scène constituée pour lui seul : « Il épiait dans l'ombre l'instant propice qui* lui permettait de recréer à la fin de chaque plan « la *merveilleuse seconde » au milieu du désordre qui* succède inévitablement au bel ordonnancement de la scène enfin mise en boîte. »

Dans cette prestigieuse galerie de célébrités où se conjuguent le profil glabre et assassin de von Stroheim, le sourire enjôleur d'Yvonne Printemps, la gravité insoupçonnée de Fernandel et de Bourvil, il serait vain de vouloir démêler le vrai du faux. Alternant la distance et la proximité concrète où son regard étreint, Roger Corbeau ajoute un masque sur un autre, réinvente une intrigue ou décide un contre-emploi : qui d'autre que lui aurait oser imaginer en 1956 Mylène Demongeot, posant devant un ciel tourmenté, en héroïne de Téchiné ?

Sans Roger Corbeau, le cinéma aurait oublié une partie de son visage. Il est bon qu'après cinquante ans de carrière, du Roman d'un jeune homme pauvre *(Abel Gance, 1935), au* Procès *d'Orson Welles (1962), il se souvienne d'un créateur qui a accompli une œuvre personnelle, parfaitement homogène et autonome, à partir de données aussi disparates... que des bouts de films.*

PATRICK ROEGIERS.

★ Roger Corbeau, *Portraits de cinéma*, textes de Michèle Morgan, Claude Chabrol, Jean Marais, Ed. du Regard, 1982, 280 F.

(1) Pendant toute la durée du festival, Palais des Congrès, niveau 01.

Simone Signoret



La ville avec et sans légende

A partir du 8 mai et pendant 10 jours avec quinze mille festivaliers venus de cent quarante pays Cannes s'offre une vie comme au cinéma.

(Suite de la première page.)

Cela plus les palmiers, certains gelés tout debout par un féroce hiver 1984-1985 et que la municipalité heureusement remplace à grands frais – 7 millions de francs. Cela plus la mer, l'échappée belle sur cette baie magnifique et les îles de Lérins. Cela plus les palaces, ces prodigieuses pâtisseries cannoises, et d'abord cette somptueuse trilogie Carlton-Majestic-Martinez, sentinelles gaufrées du luxe, avec leur cortège de grilles, de salons, de suites, de chambres.

Voilà, c'est tout. C'est si peu ? C'est tellement. Le succès a tenu et tiendra précisément à cette caractéristique : si Cannes est un paradis, il l'est d'abord de poche, faisant du festival une superproduction à Lilliput. Le nouveau palais a pu déranger vaguement les habitudes, redistribuer les faveurs, donner au Majestic ce privilège qui appartenait au Carlton : la plus courte distance possible entre le gîte et le travail, entre le plaisir et le plaisir. Il n'empêche. Le Festival se vit à pied, ou se le pourrait, mais au possible nul n'est tenu ici. Et c'est là un fameux avantage.

L'unité de lieu, l'unité de temps vécues comme suave contrainte et recette sûre. Les célébrités aiment à se concélébrer en famille. Cannes, coupée du reste de Cannes par la voie couverte de chemin de fer. Cannes isolée d'elle-même par cette entaille trop réelle pour n'avoir point été vaguement imaginée, Cannes, cité gigogne, fait du dédoublement de ville. Il faut alors être singulièrement aventureux pour s'aventurer hors les murs de ce studio-festival si confortable avec vue sur la mer et luxe à tous les étages. Et si l'on imagine volontiers les festivaliers, tentés par quelques ascensions nocturnes vers la citadelle du Suquet et ses festivités ou quelques escapades vers ces propriétés-villas louées à prix d'or où se mitonnent les réceptions, on ne les imagine pas de retour, sans le soulagement, d'enfin, rechausser leurs pantoufles dorées.

L'unité de lieu donc. Puis le luxe. Car, c'est évident, Cannes se veut ville de luxe, rien moins que ville des congés payés, plutôt aujourd'hui cité des congrès payés. Et ce luxe s'affiche. Boutiques de la rue d'Antibes et de la Croisette, faites pour rappeler que Vichy en d'autres temps affirmait être le petit Paris. Hôtels, palaces, vieux paquebots munificents qui, depuis quelques années, peut-être sous la pression de la concurrence des nouveaux venus, s'offrent des liftings hors de prix : 85 millions de francs de travaux en quatre ans au Martinez, 30 millions de francs pour la seule année 1985 au Carlton, 2 millions de francs au Majestic, mais là, on a commencé à rénover depuis vingt ans. Et ainsi de suite.

A ces tarifs-là évidemment, il n'y a point d'illusions à entretenir. On ne prend pas pension au Carlton comme à l'Hôtel du Beau-Rivage, s'il existe, à Palavas-les-Flots. C'est ainsi, les prix sont ce qu'ils sont, c'est-à-dire affichés, 500 F à 2 000 F la nuit. Et là, la rumeur qui voudrait que, mus par de cupides réflexes, commerçants, restaurateurs, hôteliers fassent valser les étiquettes est fausse. Cannes n'a point attendu les festivaliers, même si elle les espère et les cajole, pour viser le haut de gamme. C'est, au contraire, toute son histoire passée et présente.

Comme les mémères au caniche eurent leur glorieux ancêtre, le grand duc Michel, oncle du tsar, qui, selon la légende cannoise, ne se rendait jamais au golf, pardon sur les links, sans être accompagné d'une vache qu'il faisait traire à l'heure du thé, les festivaliers ont en matière de luxe hôtelier de simples gourmandises d'écoliers. Le vrai luxe cannois, celui qui nourrit la chronique, celui des enrichissements incroyables et de ces comptes-contes qu'on vous raconte, les longues soirées de pluie, est ailleurs. Exemple, ce séjour d'une princesse d'Arabie Saoudite au Gray d'Albion, six semaines de séjour, soixante-quatre chambres louées, neuf camions de bagages, une note de 7 millions de francs. Alors, si le Festival du cinéma s'offre une vie comme au cinéma pendant quinze jours...

Le lieu, le luxe, Cannes possède aussi beauboup d'hôtels et de restaurants abordables. Reste enfin, troisième ingrédient, le nombre des festivaliers : ce nombre qui fait masse – quinze mille demandes d'accréditation officielle, c'est-à-dire le ban et l'arrière-ban du cinéma mondial, cent quarante pays représentés. Cette affluence fait les affaires de la ville. Les responsables des services touristiques ont un terme charmant pour comptabiliser cette manne : la « nuitée-congrès ». Un congressiste « injecte » en moyenne 1 200 F par jour dans le commerce local. Un festivalier sans doute plus, puisque Michel Bonnet, secrétaire général du Festival international et directeur du Marché international du film, estimé à 250 millions de francs environ les retombées économiques pour la région.

Si Cannes fait donc beaucoup pour le Festival, mettant notamment à la disposition des organisateurs le Palais des congrès et son personnel, le Festival fait, lui, énormément pour la ville. Elle lui doit assurément d'être la sous-préfecture française, 77 000 habitants, la plus connue au monde. Elle lui doit aussi d'être l'élément moteur d'une vaste politique du tourisme d'affaires. Les festivals, les congrès sont devenus un élément essentiel de la relance touristique de la ville. Cannes, cette année, espérait, avant que l' « élément Khadafi » n'interfère, cinq cent mille « nuitées-congrès ». Cannes avait même lancé une vaste offensive de charme en direction des Etats-Unis. Cannes enfin n'a pas craint dans ses messages publicitaires de jouer à fond la carte festival. « *Cannes, 0 h 30. La ville où le millième invité d'un symposium informatique rejoint la chambre où dormit Alfred Hitchcock. C'est étonnant. C'est Cannes.* »

Bel hommage après tout. Si la ville sait bien ce qu'elle doit au Festival, le Festival, lui, sait-il bien ce qu'il doit à Cannes, cette miraculeuse, et fragile, conjonction qui fait d'une ville et d'un rendez-vous annuel, un *événement mondial* ?

La légende du festival, faite de tous les clichés, de toutes les cartes postales, de toutes les festivités parallèles, de tout ce salmigondis où le frivole, la provocation et le « glamour » composeraient une sorte de salade cannoise, n'est plus rien à côté de la réalité. Starlettes, stars, Mme Dupont, charcutière, campant sur la Croisette pour enfin entrevoir Clint Eastwood en chair et en os, tout cela procède de l'anecdote ou du rituel accessoire.

L'essentiel est ailleurs : le Festival de Cannes est devenu le plus énorme événement du cinéma au monde, dans un mélange culturo-financier délicat et hétérogène. Sans le savoir, sans surtout le vouloir, le Festival est entré en concordance des temps avec ce bâtiment qui lui tient lieu de temple. Ce palais que les plus charitables qualifient « d'inesthétique », ce palais posé sur la plage comme un énorme pavé ou une insulte au site, Cannes n'a pas fini de le payer. Au sens propre du mot. La municipalité actuelle, selon le mot de Mme Anne-Marie Dupuy (maire RPR), « *ne l'a pas voulu ni dans son architecture ni dans son site, mais le subit durement dans ses conséquences financières* ». Les annuités des différents emprunts contractés s'élèvent à plus de 85 millions de francs. Le coût de fonctionnement annuel en est de 60 millions, alors que les recettes propres n'atteignent que 20 millions de francs. Le coût total du bâtiment avec les améliorations apportées, chirurgie esthétique pour béton, est estimé à 600 millions de francs.

On dira que ce n'est pas là le problème des festivaliers. Après une période de rejet, « *les gens de cinéma sont des conservateurs créatifs, à la différence des professionnels du show business* », dit M. Bonnet. Le palais a fini par être accepté. Bon gré, mal gré. Au prix de « *protestations positives* », de nombreux aménagements pour atténuer ce sentiment d'un « *labyrinthe infonctionnel* ». Au prix aussi d'une assez prodigieuse série d'opérations d'intendances, la moindre n'étant pas celle des accréditations et de la billeterie confiée à M. Jacques Billault, homme-Protée.

Au delà pourtant, et quelles que soient les réserves et les grognements sur son esthétique, ce palais résume ce qu'est devenu Cannes : avant tout, un rendez-vous de travail et de commerce. Quatorze mille mètres carrés de bureaux et de stands en sous-sol : le marché (bydget : 4 millions de francs) ; sept salles dans les étages : le Festival (budget : 15 millions de francs). Ils sont privés l'un et l'autre de vue sur la mer, mis en pénitence, condamnés au travail.

Le Festival est ainsi devenu, selon l'expression de Michel Bonnet, « *un subtil mélange d'équilibres contradictoires* ». Le grand art et le gros commerce dans une cohabitation parfaitement assumée y font en ce domaine merveille. Alors Cannes, cité du cinéma, n'est plus seulement « la ville des titres » ou des oscars. Elle est devenue aussi une sorte de gigantesque port franc.

PIERRE GEORGES.

SPECTACLES



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30.

DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Petit Rond-Point : (42-56-70-80), 18 h 30.

VIE ET MORT DE PASOLINI, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30.

LES ILES, Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30.

LA PANTHÈRE REPENTIE, Potinière (42-66-44-16), 21 h.

DISSIDENT IL VA SANS DIRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11); 19 h 30 : soirée de l'Ecole de danse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : *Un chapeau de paille d'Italie.*

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour, la Tête noire.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : *Question de géographie.*

PETIT ODÉON (43-25-70-32); 18 h 30 : les Baigneuses de Californie ; 21 h 30 : *Perséphone, de Y. Ritsos.*

TEP (43-64-80-80), 19 h : Portrait de famille.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : 18 h 30 : Vienne et l'obsession du féminin ; Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information : 16 h, Corsikayak, de L. Chevalier ; L'année du ballon, de H. De Turenne ; à 19 h, Cinéma et réalité, de G. Dufaux ; Vidéo-Musique : 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; à 19 h, The Catherine Wheel, de D. Byrne.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS/*Grandes voix du Bolchoï.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Miss Tootlie-Pootlie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot *House.*

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : *Rififoin dans les labours* ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et l'illusion.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais véritable de N. Sihanouk, roi du Cambodge (2e partie) ; Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur le comédien.

CINQUANTE THÉATRE (43-55-33-88), 21 h : *La femme qui frappe.*

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : *L'âge de monsieur est avancé.*

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 21 h : l'Avion dans la tête.

EDEN-THEATRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amérique.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : les Fantaisistes.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europa ou la tentation d'Antonio.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The *Fantasticks.*

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.

LA BRUYERE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles Canailles.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : *Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage* Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 20 h 30 : Speedy Banana ; 22 h 30 : Rufus (300 dern.).

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voi sine.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Operaphorisme.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverie.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous *on fait où on nous dit de faire.*

THÉATRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h · Ben Donald.

THEATRE DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : les Tribulations de Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de justice.

THÉATRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tambour.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y-a-t-il un flic dans la salle ?.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. 20 h 30 : *Reviens, James Dean, reviens* ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Mary contre Mary ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P.-P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : *Areuh = MC2 ; 21 h 30 :* les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – *II. 20 h 15 :* les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nashredoin et histoires de thé.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Christian Dosogne.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : *Les oies sont vaches* ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; *21 h 30 :* Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (merc., dim. soir), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 45 : Solos sans frontières.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), 20 h 30 : Compagnie X Sud.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le Rat dans la contrebasse.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 8 mai

DÉJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Henri Tachan.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : W. Fukuda.

Les concerts

Table Verte, 22 h : G. Ghanassia (Liszt, Albeniz, Chopin).

Notre-Dame de Paris, 17 h 30 : Y. Devernay (Bach, Vierne, Alain, Guillou).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 16 h 30 : Orchestre de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Beethoven).

Eglise suédoise, 20 h 30 : Chorale et orchestre de l'église Engelbrekt de Stockholm (Vivaldi, Andersson, Monteverdi).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : K. Chahine, F. Lockwood, J.M. Jafet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J.P. Sasson Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Los Vanvan.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Empty Eye et Blow Up.

FLAMINGO (43-54-30-48), 20 h 30 : M. Graille.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : No Man's Land.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : *Quartet Pamela Knowles.*

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Irakli.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, 22 h : Papaito.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Delirious Jazz Band.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Bluestory.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : *J.L.* Longnon, M. Meschinet, H. Sellin, C. Alvim, T. Rabeson.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Soirées Fresh de Dan.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Dany Doriz Big Band.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Kenny Wheeler.

En région parisienne

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.

GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h : Hamlet.

MANDRES-LES-ROSES, (45-98-85-55), 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Mozart).

SAINT-MAUR, *Salle d'Arsonval* (48-89-20-49), 21 h : Coup de griffe.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn. Château (43-65-63-63) 20 h 30 : Au bout du couloir.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, Schubert, En étranger je suis venu..., de T. Leber ; 19 h, Northern Lights, de R. Nilsson et J. Hanson (v.o., s.t. fr.) ; 21 h, Hommage à Alexandre Trauner : Ariane, de B. Wilder.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Cinéma expérimental – Musique et avant-garde : Synesthésie I ; 19 h, Reveron, d'E.J. Anzola ; La balandra Isabel Llego esta tarde, d'A. de Cordoba.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) : Tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; Tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; *Montparnasse* Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont *Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; *Gaumont* Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : *Grand-Pavois, 15e* (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e DIMENSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, *1er* (42-33-42-26) ; George V, *8e* (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum *Orient-*Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, *5e* (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Boulevard,* 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94)

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mal-Nig., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC-Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEXT OF KIN (Aus., v.o.) (*) : UGC Danton 6e, (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette (à partir de jeudi), 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-39-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; *v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont *Richelieu,* 2e (42-33-56-70) : Nation, 12e (43-43-04-67) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) : *Gaumont Sud, 14e* (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-241) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : *Studio 43, 9e* (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : *Studio de la Harpe,* 5e (46-34-25-52).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) : v.f. : *Français,* 9e (47-70-33-88) ; *Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40.

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Fauvette, *13e* (43-31-60-74).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ;) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40) : v.f. : *Gaumont Opéra, 2e* (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (*H. sp.*), 13e (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : *Lincoln,* 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (43-47-57-47).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAXI BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare *Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; *UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; UGC *Boulevard, 9e* (45-74-95-40) ; *UGC Gare de* Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-45-21-21) ; *Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; *Mayfair, 16e* (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-10-96).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; *Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, *15e* (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e* (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37)

LES TROTTOIRS DE SATURNE (franco-argentin, v.o.) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; *George V, 8e* (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *Lumière, 9e* (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

ZONE ROUGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e *(45-74-95-40)* ; *Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40).

Z.0.0. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC *Marbeuf,* 8e (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUBERGE DU PRINTEMPS, film chinois de King Hu *(v.o.)* : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LA MACHINE A DÉCOUDRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum, 1er (42-97-53-74) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-90-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PIRATES, film américain de Roman Polanski *(v.o.) : Gaumont* Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; *Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; *Pagode, 7e* (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *George V, 8e* (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Victor-Hugo, 16e* (47-27-49-75) ; Pathé Wepler, 18e *(45-22-46-01).*

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES, film américain de William Friedkin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *Français,* 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, *11e* (43-07-54-40) ; *Fauvette,* 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *UGC* Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-56-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-86).

LE SURDOUÉ DE LA PROMO, film américain de Robert Rosenthal (v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC *Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Images, 18e* (45-22-47-94).

UNE FEMME POUR MON FILS, film algérien de Ali Ghanem (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

Les grandes reprises

AMERICAN WARRIORS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : *Action Ecoles,* 5e (43-25-72-07).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14); Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CETTE SACRÉ VÉRITÉ (A., v.o.) Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

LE CHOC (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CUL DE SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'IMPASSE AUX VIOLENCES (Brit., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.f.) : *Gaîté Boulevard,* 2e (45-08-96-45).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; *Mac Mahon, 17e* (43-80-24-81).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PETER PAN (A., *v.f.*) : *Rex,* 2e (42-36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Gobelins,* 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : *Forum Orient Express,* 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; *UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

UN AMOUR DÉSESPÉRÉ (A.) : *Reflet* Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UNDERFIRE (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (mer) (46-33-97-77).

WEST SIDE STORY (A., *v.o.*) · Templiers, 3e (42-72-94-56).

WITNESS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Clochards de Dieu

François d'Assise fit scandale en son temps. Prenant l'Evangile à la lettre, il se dépouilla de tout au profit des pauvres, il se présenta nu devant son père. Troubadour, il prêcha aux oiseaux et chanta la nature. Il rêva d'un ordre de frères mendiants voués à la pauvreté absolue. Idée récupérée, après sa mort, par une institution qui fait rimer « pauvreté » avec « sécurité ». S'il revenait aujourd'hui du côté des gares, à Londres, Paris ou Bruxelles, il découvrirait peut-être des fils spirituels se promenant parmi les *vagabonds et les clochards.* Il s'agit de trois frères franciscains, Jean-Claude, Michel et Paul. En rupture de monastère, ils vivent avec *les sans-abri, dans le dénuement total.*

Le magazine « Vendredi » d'André Campana, sur FR 3, nous offre, le 9 mai, un étonnant reportage sur eux, réalisé par la télévision belge sous le titre : « Le monastère de la rue ». La caméra suit cette petite communauté errant dans les quartiers louches, les bouches de métro, les gares. Paul écrit, depuis sa prison où il est détenu pour vagabondage : *« Si je suis ici, c'est parce que j'ai choisi de vivre parmi les plus pauvres »*, tandis que Jean-Claude et Michel continuent de mendier un morceau de pain — jamais de l'argent, — de faire les poubelles, de dormir sur des cartons, de se laver à l'eau froide dans les lavabos publics.

Evidemment, *ils ne sont pas en* odeur de sainteté auprès de leurs supérieurs. Leur mode de vie est trop dérangeant, leurs paroles trop libres. *« Quand je vois le pape et tout le tralala, je me sens gêné,* dit l'un. *La chasteté ?* répond l'autre, *je n'obéis pas à la règle de saint François à cent pour cent, dans ce domaine, je poursuis mon chemin d'humanité. »*

Ni militante ni réformatrice, leur démarche est d'abord mystique. La prière y joue un rôle important. La fraternité aussi. *« Nous sommes scandalisés par la pauvreté,* disent-ils, *c'est pourquoi nous partageons la vie des pauvres. »* Fuyant le vedettariat, ils ont quitté Bruxelles après le tournage de ce film pour ne pas être reconnus.

ALAIN WOODROW.

★ Magazine « Vendredi », FR 3, vendredi 9 mai, 21 h 35.

Jeudi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Feuilleton : la Citadelle.
De P. Jefferies, et M. Vardy, d'après le roman de A.-J. Cronin, avec B. Cross, G. Thomas...
Deuxième épisode de ce feuilleton tiré d'un best-seller des années 30, qui retrace les difficultés d'un jeune médecin intègre face à des confrères dilettantes.

21 h 40 L'enjeu.
Magazine économique et social, F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'homme du mois : Pierre Pouillot, patron français de Lee Cooper, le jean américain produit par une entreprise britannique. Et : tout pour le client (est-ce bien vrai ?) ; salaire de la peur (les métiers dangereux) ; l'enjeu de l'innovation (une table à dessin pour composer la musique, invention de Iannis Xenakis, et l'orgue à structure variable de Jean Guillou) ; les Italiens arrivent (Carlo De Benedetti, patron d'Olivetti).

22 h 55 Journal.

23 h 10 C'est à Cannes.

23 h 20 Passé simple : le temps détruit, lettres d'une guerre 1939-1940.
De P. Beuchot.
Pendant la drôle de guerre, trois soldats écrivent chaque jour à la femme qu'ils aiment... Le musicien Joubert, l'écrivain Nizan, l'ouvrier Beuchot, mourront tous trois dans les combats du printemps 40. Un document trop lent mais de très belles lettres d'amour en temps d'absurde guerre.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : la Grande Bagarre de Don Camillo.
Film franco-italien de Carmine Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi, C. Sylvain, G. Rey, L. Gloria (N.).
Peppone veut être élu député. Don Camillo intervient dans sa campagne. Des situations qui traînent, qui traînent.

22 h 15 Magazine : Planète foot.
En direct de Font-Romeu, l'actualité du football avec Roger Piantoni.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Fedora.
Film germano-franco-américain de Billy Wilder (1977) avec W. Holden, M. Keller, H. Knef, J. Ferrer.
Est-ce seulement la chirurgie esthétique qui donnait à Fedora, la star mythique, une éternelle jeunesse ? Elle vient de mourir. Un producteur avait découvert son secret. Troublant mélodrame d'atmosphère cosmopolite, où Wilder brouille les pistes à plaisir et défend la légende contre la réalité.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Bloc-notes de François Mauriac.
De 1966 à 1968 : Une politique planétaire.

22 h 55 Itinéraires autrichiens.
Série de P. Courtemanche.
Pour cette dernière promenade en Autriche : le Vorarlberg, les coulisses de la montagne, une province qui s'étend des rives du lac de Constance jusqu'au mont Piz Buin.

23 h 20 La clef des nombres et des tarots.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Concerto en ré majeur pour piano et orchestre, *de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. J.L. Berlingen, avec P. Davenet au piano.*

CANAL PLUS

20 h 35, **le Thé au Harem d'Archimède**, film de M. Charef ; 22 h 25, **du Sang pour Dracula**, film de P. Morissey ; 0 h 5, **le Retour de Buck le loup**, film de L. Fulci ; 1 h 40, Série : le tiroir secret.

LA « 5 »

19 h 30, **A fond la caisse : Chips** (et à 23 h 25) ; 20 h 30, **Pentathlon**, jeu et variétés (et à 0 h 15) ; 22 h 20, **Mode, etc** ; magazine sur la mode (et à 2 h 15).

TV 6

14 h, **6 Tonic** (et à 20 h) ; 17 h, **Système 6** ; 19 h, **NRJ 6** (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ecrit pour la radio : « Tourments d'amour », de M. Santanelli. Avec F. Cottençon, P. Laudenbach...
21 h 30 Notes en marge, l'actualité du livre.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Grand Palais le 9 mars) : *Serenate a tre « Eurilla e Alcindo »*, de Vivaldi, par les Musiciens du Louvre, dir. M. Minkowski.
23 h Les soirées de France-Musique : Simon Rattle ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Vendredi 9 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Des vacances de A à Z.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Cette émission de variétés est réalisée à Ouarzazate, au Maroc, pour donner un petit air d'avant-vacances. Avec Marc Lavoine, Vivien Savage, Diane Tell...

22 h 45 Série : Arsène Lupin : Herlock Sholmes lance un défi.
D'après l'œuvre de M. Leblanc, réal. J.-P. Désagnat, adapt. C. Brule. Avec G. Descrières, R. Carel, H. Virlojeux... (rediff.).
Le gentleman-cambrioleur, grâce à son habileté et à ses dons de pilote, parvient à dérober un somptueux collier.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à Cannes.

23 h 15 Télévision sans frontières.
Mai musical du Ramadan.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. J.-P. Prevost. Avec P. Rouleau, C. Allegret, G. Beller...
Marie-Charlotte, jeune diabétique, est soignée par l'équipe de Médecins de nuit : elle a dix-sept ans et s'est enfuie de chez elle...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Czeslaw Milosz (Visions de la baie de San-Francisco) ; *Ewa Czarnecka et Aleksander Fiut* (Milosz par Milosz ; *entretiens sur la littérature polonaise) ; Jean d'Ormesson* (Tous les hommes en sont fous) ; *André François* (André François) *et un invité surprise.*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Alexandre Nevski.
Film soviétique de Serguei Mikhailovitch Eisenstein (1938), avec N. Tcherkassov, N. Okhloprov, A.L. Abrikossov, D. Orlov (v.o. sous-titrée. N.).
Au dix-huitième siècle, le prince Alexandre Nevski devient le chef populaire de la lutte contre les Chevaliers teutoniques, envahisseurs de la Russie. Réalisé sur commande du gouvernement soviétique à un moment où les relations étaient tendues entre l'URSS et l'Allemagne nazie, ce film-épopée est porteur de propagande idéologique. On l'admire davantage pour sa mise en scène, sa perfection plastique et sonore, bref ses qualités formelles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Histoires singulières : Et le mur s'écroula.
Réal. P. Annet, scénario D. Spooner et J. Peacock. Avec B. Benton, G. Hunt, B. Deacon...
A Londres, une église désaffectée, en cours de démolition, est le théâtre d'événements étranges. Frayeur, mystère des forces obscures, aucun des ingrédients habituels aux films d'épouvante ne manque à l'intrigue.

21 h 35 Vendredi : Le monastère de la rue.
Magazine d'André Campana, reportage d'A. Darteville et M.-H. Rabier.
(Lire notre article.)

22 h 35 Journal.

22 h 55 Espace francophone : Enfant de Brel et de personne
De D. Gallet, réal. P. Hermant.
La nouvelle génération de chansons en Belgique avec P. Rapsat, Maurane, P. Charpentier, D. Odieu, Gangsters d'Amour.

23 h 25 La clef des nombres et des tarots.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Concerto en sol mineur pour orgue, orchestre à cordes et timbales, *de Poulenc, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dir. Moshe Atzmon.*

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, **Manèges**, film de Y. Allégret ; 22 h 35, **Polar**, film de J. Bral ; 0 h 15, **Du Sang pour Dracula**, film de P. Morissey ; 1 h 55, **Blanche et Marie**, film de J. Renard ; 3 h 25, Boxe ; 4 h 25, **Dodo**, film de F. Leroi ; 5 h 40, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

20 h 30, **Cherchez la femme** (et à 0 h 25) ; 22 h 30, **Grand Prix**, magazine auto-moto (et à 2 h 25).

TV 6

14 h, **6 Tonic** (et à 20 h) ; 17 h **Système 6** ; 19 h **NRJ 6** (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Commissaires de la République 1944-1946, les maîtres du pouvoir. Avec Charles-Louis Foulon et René Cassin.
21 h 30 Black and blue : chez le libraire (le guide du jazz, par Jean Wagner).
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné salle Pleyel le 28 juin 1985) : *Concerto pour violon et orchestre en sol mineur nº 1*, de Vivaldi ; *Symphonie espagnole pour violon et orchestre*, de Lalo ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Ch. Dutoit, sol. I. Perlman, violon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles : Irma Kolassi ; à 0 h, Musique traditionnelle : Année de l'Inde, Kihori Amonka.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 mai à 0 heure et le vendredi 9 mai à minuit.

Poursuite de la hausse du champ de pressions en France provoquant une *bonne alimentation* en air chaud et rejetant les perturbations atlantiques vers la Manche.

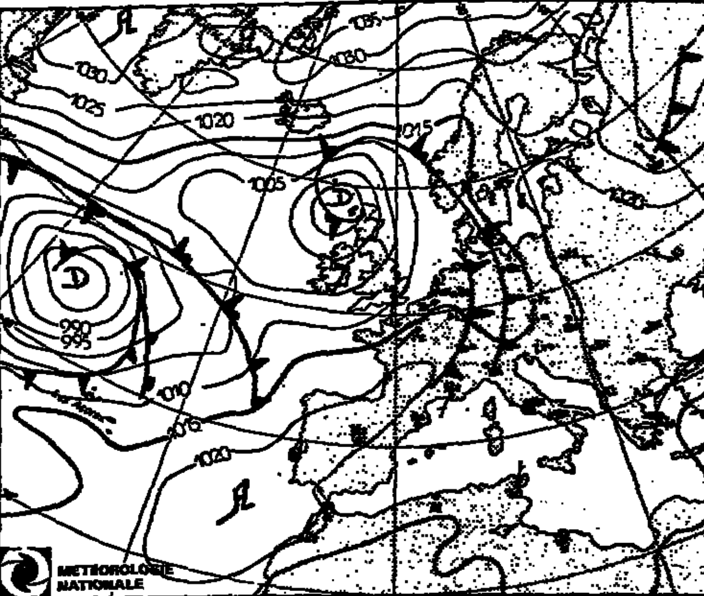
Vendredi matin : Le ciel sera variable avec des *éclaircies en Bretagne, le soleil* brillera sur le pourtour du golfe du Lion et en Provence. Le temps sera encore nuageux sur la Corse, la Côte d'Azur et le long de la frontière italienne sur les Alpes avec un risque d'ondées résiduelles. Du nord-est du pays au sud du Lyonnais *il* y aura des bancs de brumes et des nuages bas. Partout ailleurs le ciel sera gris avec quelques pluies éparses de la Loire au Bassin parisien, à la Haute-*Normandie et au Nord-Pas-de-Calais.*

En cours de matinée : Ces petites pluies se déplaceront vers les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, *la* Bourgogne et *le* Jura puis disparaîtront et feront place à des éclaircies.

L'après-midi : au sud de la Loire, les nuages disparaîtront partout et un beau temps ensoleillé régnera. De la Loire à la Seine, de très belles éclaircies prédomineront également. Seules les régions proches de la Manche et situées au nord de *la* Seine garderont beaucoup de nuages, surtout près des frontières du Nord et sur les Ardennes.

Quant aux températures, au lever du jour il fera 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 5 à 8 degrés partout ailleurs, sauf près des côtes méditerranéennes, où il fera 10 à 14 degrés. L'après-midi, elles seront de saison : 18 à 22 degrés dans les régions les plus méridionales du pays, 15 à 18 degrés ailleurs.

SITUATION LE 8 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



ÉVOLUTION GÉNÉRALE :

A partir de vendredi, poursuite de la hausse du champs de pression sur la France avec amélioration générale du temps. Toutefois une évolution orageuse se manifestera dimanche en soirée du *Sud-Ouest au Centre et à la Bourgogne.*

Hausse es températures dès demain.

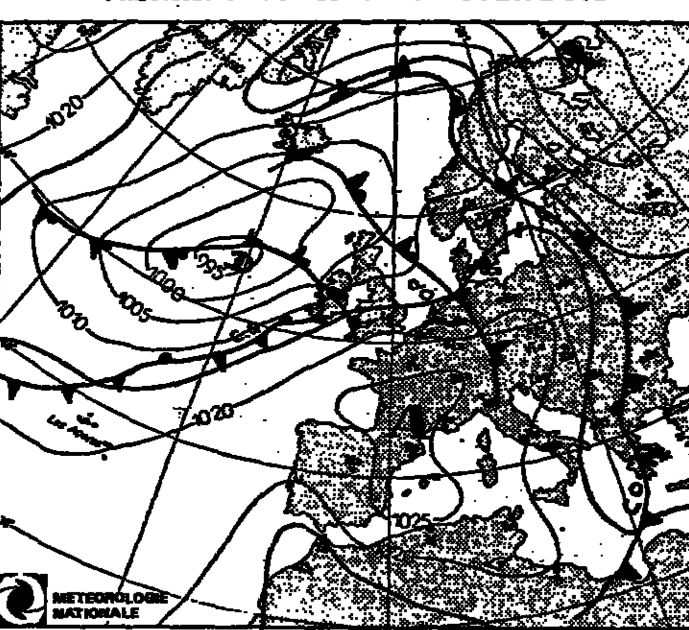
Le temps samedi : Le matin : passages nuageux au nord de la Seine, plus denses près de la Manche. Brouillard du Sud-Ouest au Centre. Ailleurs temps peu nuageux. *L'après-midi* : passages nuageux de la Bretagne au Cotentin et au Nord. Ailleurs beau temps avec quelques nuages peu importants.

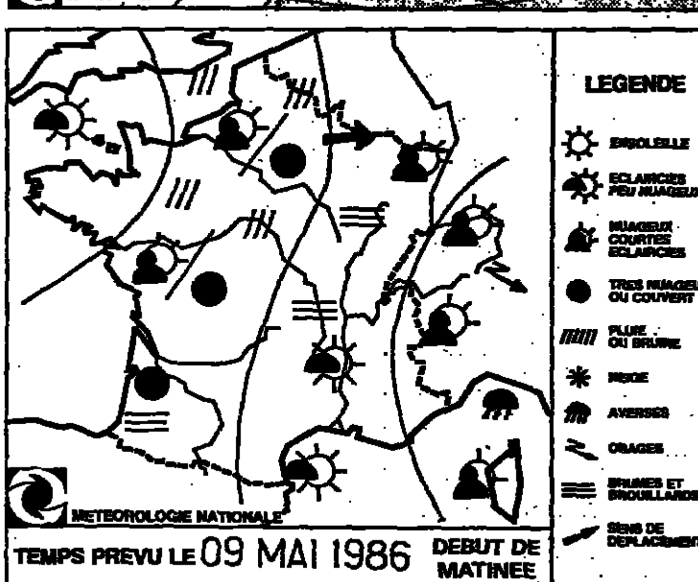
Températures maximales : de 22 à 24 degrés sur la moitié nord avec 17 sur la Bretagne, le *Cotentin* et le *nord du* pays. De 22 à 26 degrés sur la moitié sud.

Le temps dimanche : passages nuageux *persistants de la Bretagne* au Cotentin et au Nord. Ailleurs, après dissipation de brouillard du Sud-Ouest au Centre et à l'Est, le temps sera généralement beau. Cependant, en soirée, le ciel se couvrira du Sud-Ouest au Centre et à la Bourgogne avec des orages épars pouvant éclater sur ces régions.

Températures minimales et maximales sans grand changement.

PRÉVISIONS POUR LE 10 MAI A 0 HEURE UTC





TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	Max.	Min.	Temps
AJACCIO	22	11	N
BIARRITZ	18	9	C
BORDEAUX	18	7	C
BOURGES	15	4	S
BREST	12	9	A
CAEN	13	8	A
CHERBOURG	12	7	A
CLERMONT-FERR.	16	3	N
DIJON	14	4	S
GRENOBLE-St-M-H	22	20	C
LILLE	14	7	N
LIMOGES	13	5	N
LYON	14	6	N
MARSEILLE-MAR.	22	13	A
NANCY	13	7	S
NANTES	14	10	N
NICE	18	13	C
PARIS-MONTS.	15	7	N
PAU	18	7	N
PERPIGNAN	17	13	C
RENNES	14	8	A
ST-ÉTIENNE	15	6	N
STRASBOURG	16	9	P
TOURS	15	7	S
TOULOUSE	20	8	C
POINTE-A-PITRE	32	21	S

ÉTRANGER	Max.	Min.	Temps
ALGER	23	11	N
AMSTERDAM	17	6	S
ATHÈNES	23	14	S
BANGKOK	33	25	P
BARCELONE	20	12	C
BELGRADE	23	13	S
BERLIN	25	13	A
BRUXELLES	15	6	N
LE CAIRE	32	17	N
COPENHAGUE	19	9	A
DAKAR	25	20	S
DELHI	38	27	S
DJERBA	31	18	S
GENÈVE	19	7	N
HONGKONG	28	24	N
ISTANBUL	16	9	S
JÉRUSALEM	26	12	B
LISBONNE	18	12	N
LONDRES	13	8	A
LOS ANGELES	20	13	S
LUXEMBOURG	13	6	S
MADRID	18	3	S
MARRAKECH	26	13	S
MEXICO	26	14	O
MILAN	20	12	N
MONTRÉAL	14	7	A
MOSCOU	20	11	S
NAIROBI	25	16	P
NEW-YORK	31	11	S
OSLO	23	12	C
PALMA-DE-MAJ.	24	7	S
PÉKIN	36	14	P
RIO-DE-JANEIRO	24	24	C
ROME	19	10	B
SINGAPOUR	31	28	N
STOCKHOLM	21	5	S
SYDNEY	20	17	A
TOKYO	26	15	S
TUNIS	27	15	S
VARSOVIE	22	8	S
VENISE	22	18	N
VIENNE	25	13	N

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

BILLARD

EXHIBITION. — Le Français Francis Connesson, quadruple champion du monde, fera une exhibition de billard artistique, à la Foire de Paris, le vendredi 9 mai, de 18 heures à 20 heures ; bâtiment 2, allée H, stand 27.

EXPOSITION

DE BRIQUE ET DE PIERRE. — Classé monument historique, construit en *brique* et *pierre*, le château Louis XIII de Jussy-*Champagne (au cœur de la* Champagne berrichonne), entouré de *douves*, est dans *un parfait état* de conservation. A partir du *15 mai, dans ce cadre historique,* est organisée une exposition de *costumes authentiques de 1810 à* 1925 joliment mis en scène. L'une *de ces scènes illustrera le Grand Meaulnes.* Le Berry célèbre en *effet cette année le centenaire de* la naissance d'Alain Fournier, né à *la Chapelle-d'Angillon.*

★ **Château de Jussy-Champagne** *18130 Dun-sur-Auron, tél. : 48-25-00-61.* **Ouvert tous les jours de 9 heures à 11 h 45 et de 14 heures à 18 h 30. Prix d'entrée : adultes, 15 F ; enfants, 8 F ; étudiants et groupes, 10 F.**

GERANIUMS ET PELARGONIUMS. — Du 7 au 23 juin, le Parc floral de Paris, bois de Vincennes, présentera une importante exposition de géraniums et de pélargoniums. Ces derniers, originaires d'Afrique du Sud, où ils furent découverts au dix-septième siècle, sont ces fleurs aux coloris éclatants que l'on peut voir sur les terrasses et balcons, surtout dans *le Midi* où on les confond souvent avec les géraniums.

★ **Ouvert de 9 h 30 à 20 h 30 (21 heures les samedis). Entrée 7,20 F.**

FÊTES

LES CHATS D'YPRES. — A Ypres (Belgique) la tradition voulait que l'on immole dans le passé des chats vivants en les jetant du haut du beffroi. Les mœurs ont évolué et ce sont de nos jours des chats en peluche que l'on jette sur la foule au cours de la Fête des chats célébrée le dimanche 11 mai. C'est aussi l'occasion de visiter cette ravissante ville flamande avec ses halles des Corporations du XII[e] siècle, l'hôtel Merghelinck (XVIII[e] siècle) et sa cathédrale gothique.

★ **Inscriptions Paris et son histoire, 82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 45-26-26-77.**

VENTES

ENCHÈRES POUR LA LIBERTÉ. — Pour la première fois, le samedi 10 mai, à 20 h 30, une vente aux enchères publiques aura lieu au château de Chambord. Des tableaux modernes, bijoux, tapisseries et un tapis célébrant l'indépendance américaine seront proposés. Le profit de cette vente, dirigée par M[e] Rouillac, commissaire-priseur *de* Vendôme, ira au *Comité* franco-américain pour la restauration de la statue de la *Liberté.* Ce *comité* est parrainé par MM. Ronald Reagan et *François Mitterrand.*

★ **Renseignements : M. Philippe Rouillac, commissaire-priseur, hôtel des ventes, route de Blois 41000 Vendôme. Tél. : 54-80-24-24.**

STAGE LECTURE RAPIDE
13-14-15 mai 1986
possibilités de stages en entreprises
GEICA-FORMATION / 42-96-41-12
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

LA BATAILLE DE LA HAUTE DÉFINITION

Les Européens unis avant la réunion mondiale de Dubrovnik

Les Européens se sont mis d'accord pour demander un report du choix d'une norme de télévision haute définition à la réunion du Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR), qui aura lieu du 12 au 23 mai à Dubrovnik. On sait que les Européens contestent la proposition des Japonais (soutenus par les Américains), en particulier en raison des choix du Vieux Continent en faveur de la norme de diffusion D2 Mac Paquet et des inquiétudes pour l'avenir de l'industrie de l'électronique grand public (*le Monde* du 5 et du 16 avril).

Les délégations des douze pays d'Europe au CCIR se sont réunies le 5 mai à Bruxelles et ont décidé d'adopter une position commune, demandant une période supplémentaire d'au moins deux ans avant d'effectuer le choix. La Commission des communautés européennes a approuvé cette position qui, déclare-t-elle, *« permettra de définir une norme qui tiendra mieux compte des différents intérêts existant dans le monde que la norme actuellement proposée »*. Le ralliement de l'Italie – la RAI avait jusqu'à présent soutenu le projet nippon – est interprété en France comme un élément important. Les délégations présenteront ainsi à Dubrovnik un bloc uni, alors que les radiodiffuseurs européens sont encore divisés. Au cours d'une réunion à Montreux, du 28 avril au 2 mai, la commission technique de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) a, en effet, considéré la proposition japonaise comme l'une des voies possibles, tout en émettant de sérieuses réserves.

Pour sa part, Télédiffusion de France considère qu'*« il ne serait pas admissible que l'assemblée générale du CCIR fasse cette année un choix irréversible et contraignant »*. La partie paraît aujourd'hui mieux engagée qu'il y a quelques semaines, même si elle est loin d'être gagnée. Tous les Etats membres de l'ONU peuvent, en effet, théoriquement être représentés au CCIR, où ils disposent chacun d'une voix. C'est donc sur place que se joueront les influences entre les deux parties du camp occidental. Arbitres : les pays de l'Est et ceux du Sud.

● *Le réseau minitel accessible aux Etats-Unis.* – Les Etats-Unis peuvent désormais accéder aux services Télétel offerts, en France, aux possesseurs d'un minitel. Ce réseau français de vidéotex sera transmis par le réseau Infonet de la société américaine Computer Sciences Corporation (CSC), en collaboration avec la direction générale des Télécommunications (DGT). La commercialisation se fera en commun aux Etats-Unis. La DGT précise que le réseau de transmission de données Infonet ouvrira prochainement des accès au réseau français à Amsterdam (Pays-Bas) et à Francfort (RFA). Les clients américains pourront consulter les services Télétel soit en se procurant un minitel (que les sociétés Honeywell et TRT distribuent aux Etats-Unis), soit en s'équipant d'un logiciel adapté aux micro-ordinateurs.

LOI SUR LA PRESSE

Députés de la majorité et de l'opposition s'inquiètent des règles sur la concentration

La proposition de loi sénatoriale sur la presse ne sera pas examinée par les députés, en séances publiques, avant le début du mois de juin. Le gouvernement aurait souhaité que cela se fasse plus vite, mais le président de la commission des affaires culturelles, M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), tient à ce que celle-ci se livre à une étude approfondie de la situation. Elle va donc continuer la semaine prochaine une série d'auditions commencée le mercredi 7 mai, par celle d'une délégation de la Fédération nationale de la presse française. Les socialistes auraient souhaité que la liste des personnes entendues soit plus longue et comprenne au moins toutes celles qui étaient venues en 1983 lors de la préparation de la « loi Fillioud ».

Les premiers travaux de la commission, comme la présentation du projet par M. François Léotard, mardi 6 mai, montrent les limites de la législation ainsi préparée, et les regrets de certains membres de la majorité devant cette situation. Le discours du ministre de la culture et de la communication (*le Monde* du 8 mai) montre que son souci principal est d'annuler l'ordonnance du 26 août 1944 et la loi du 23 octobre 1984. C'est-à-dire toute législation anti-trust spécifique à la presse.

« Les intentions du législateur de 1944, qui étaient d'apporter au public des garanties justifiées au regard des vicissitudes qu'avaient connues la presse de l'entre-deux-guerres, ont été traduites selon des modalités trop ambitieuses au regard de la réalité », a affirmé M. Léotard, avant d'assurer que *« la lutte contre les concentrations et la volonté de promouvoir le pluralisme n'apparaissent pas clairement parmi les intentions du législateur »* de la Libération. Quand à la loi votée par les socialistes, il n'y voit que la volonté d'atteindre le groupe Hersant et *« l'ambition de bâillonner la presse »*. Le ministre a donc repris à son compte le texte sénatorial car *« ses dispositions concernant la transparence constituent des obligations raisonnables et de ce fait aisément applicables »*.

Si M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), rapporteur du projet, n'a pas repris à son compte le qualificatif d' *« étriqué »* utilisé par M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), il s'est lui aussi interrogé sur le *« bien-fondé d'une loi spécifique, compte tenu de l'évolution des moyens de communication et de l'apparition d'entreprises multimédias »*, sur l'absence de dispositions assurant *« la libre concurrence et sauvegardant la pluralisme »* et sur le futur régime des *« aides économiques à la presse »*.

Au cours de leur audition, il est clairement apparu que c'était ce dernier point qui intéresse le plus les patrons de presse. M. Léotard avait par avance répondu qu'il n'entrait pas dans les intentions du gouvernement de *« remettre en cause »* les aides existant actuellement, et qu'il y aurait une *« large concertation »*, avant *« d'élargir et de renforcer le dispositif existant compte tenu des contraintes budgétaires »*.

Le droit commun

Les députés de la majorité comme de l'opposition s'inquiètent, en plus, des règles relatives à la concentration ; M. Barrot, par exemple, n'étant pas persuadé que le droit général de la concurrence soit applicable au cas spécifique de la presse. C'est pourtant ce que prévoit M. Léotard qui ne parle que *« d'adaptation du droit commun »* tel qu'il sera promulgué par ordonnance. Il a même clairement souhaité *« l'autorisation des concentrations dans la mesure où elles permettent de sauvegarder le pluralisme »*. Il a aussi assuré que les dispositions de la loi de 1984 sur l'obligation d'une équipe rédactionnelle propre à chaque journal étaient *« contraires à la nécessaire communauté d'adhésion des directeurs de plublication et des journalistes »*.

Sur tous ces points, la délégation des patrons de presse est apparue divisée. Ainsi, par exemple, M. Roger Bouzinac, directeur général de la Fédération nationale de la presse française, a affirmé que la presse souhaitait *« être soumise au droit commun de la concurrence »*, alors que M. Jean Bletner, président du Syndicat des quotidiens départementaux, a regretté *« l'absence de toute disposition relative à la concentration dans la proposition sénatoriale »*. Son premier rédacteur, M. Jean Cluzel (centriste, Allier) en avait pourtant prévu l'origine.

En fait, cette proposition de loi, dans son état actuel, donne toute satisfaction à M. Hersant, dont un des proches collaborateurs, M. Bertrand Cousin, député RPR des Côtes-du-Nord, est membre de la commission des affaires culturelles. La ressortir actuellement n'est-il pas, pour le gouvernement, une manière de calmer la grogne du directeur du *Figaro*, dont certains éditoriaux commencent à manifester quelques critiques sur la mise en route du programme de la majorité.

Surtout à un moment où les conditions de privatisation de certaines chaînes de télévision, tant souhaitée par M. Hersant, sont tant discutées dans les milieux gouvernementaux, et où M. Léotard est si sévèrement contesté par *le Figaro* pour avoir laissé s'achever la construction des « colonnes » dans les jardins du Palais-Royal !

THIERRY BRÉHIER

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES	TERMINAISON	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4	[illegible]	[illegible]	[illegible]				
5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	9	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU – GÉMEAUX – SCORPION GAGNENT 100,00 F

LOTO – N° 19 – TIRAGE DU MERCREDI 7 MAI 1986

2 – 3 – 6 – 27 – 35 – 44 – Numéro complémentaire : 9

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 14 MAI ET SAMEDI 17 MAI 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI.

86 – TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE – TIRAGE DU MERCREDI 7 MAI 1986 – 39e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/02/86)

Le numéro 124746 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 024746 – 224746 – 324746 – 424746 – 524746 – 624746 – 724746 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
104746	120746	124046	124706	124740	
114746	121746	124146	124716	124741	
134746	122746	124246	124726	124742	
144746	123746	124346	124736	124743	
154746	125746	124446	124756	124744	15 000,00 F
164746	126746	124546	124766	124745	
174746	127746	124646	124776	124747	
184746	128746	124846	124786	124748	
194746	129746	124946	124796	124749	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4746	5 000,00 F
	746	1 000,00 F
	46	200,00 F
	6	100,00 F

86 – TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 7 MAI 1986 – 40e

NOUVELLES RÉACTIONS SYNDICALES CONTRE LA PRIVATISATION DANS L'AUDIOVISUEL

Le bureau national de l'Union syndicale des journalistes français CFDT réaffirme, dans un communiqué, *« son opposition la plus ferme »* à une privatisation de l'audiovisuel public et à la *« démolition du service public »*. Les journalistes CFDT estiment qu' *« un secteur privé de l'audiovisuel suppose un service public fort et dynamique afin de garantir aux usagers des prestations diversifiées et de qualité »*.

A Antenne 2, l'une des chaînes visées par les projets gouvernementaux, le syndicat CFDT déclare : *« La droite n'accepte pas l'autonomie conquise par les chaînes. Le but de la privatisation est de reprendre leur contrôle politique par l'intermédiaire de leur capital (...). La privatisation impliquera l'abandon d'objectifs comme la couverture totale du territoire, une programmation variée, la production, l'information. »* Les membres élus du comité d'entreprise de la chaîne ont affirmé à l'unanimité leur volonté de *« faire obstacle par tous les moyens »* à une privatisation.

La Fédération de la culture et de la communication CGT, de son côté, a lancé une pétition contre la privatisation, qui, selon elle, signifie pour le public *« la spolation d'un bien financé année après année par l'argent de la redevance »* et *« la fin de toute indépendance possible vis-à-vis des forces financières »*.

M. MICHEL BRILLIÉ DIRECTEUR DES PROGRAMMES D'EUROPE 1

M. Michel Brillié assure désormais à Europe 1 la direction des programmes, avec le titre de directeur délégué, vient d'annoncer la station. Agé de quarante ans, M. Michel Brillié a fait ses premières armes à Europe 1 avec Daniel Filipacchi et Frank Ténot, nouveau PDG. Il était directeur adjoint des programmes depuis 1983. M. Albert Emsalem conserve l'animation des variétés avec le titre de directeur des variétés.

D'autre part, M. Jean-Marie Laborie, secrétaire général d'Europe 1 Communication, et directeur technique du groupe, vient d'abandonner toutes ses fonctions, *« à la demande et en accord avec le nouvel actionnaire majoritaire »* (Hachette). Il n'est pas actuellement remplacé.

● *Sortie du premier numéro du mensuel des rénovateurs communistes.* – Lancé par la mouvance rénovatrice du PCF, le premier numéro du mensuel *M* (*le Monde* du 26 avril) est sorti, mercredi 7 mai. Vendu uniquement sur abonnement (1), *M*, comme mensuel, marxisme et mouvement, présente une longue interview du philosophe Henri Lefebvre, directeur de la publication, par Gilbert Wasserman, rédacteur en chef, sur les suites du vingtième congrès du PC d'Union soviétique en 1956, celui du rapport Khrouchtchev. M. Lefebvre indique qu'il fut l'un des premiers lecteurs de ce rapport dont la direction du PCF connaissait l'existence.

(1) Renseignements : 30, rue Rambuteau, 75003 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4221

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III									■
IV									
V		■			■				■
VI			■						
VII				■					
VIII				■					
IX			■			■			
X					■			■	■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Pour les uns, travailler c'est un luxe ; pour les autres, une nécessité. – II. Décimé à coups de canon. Négation. – III. Il n'est pas d'usage de charrier dedans ou de les piétiner. – IV. De la nature de l'éther. – V. Préposition. Sans éclat (inversé). – VI. Démonstratif. Très fatigués après avoir longtemps marché. – VII. Roi de Juda. Cercle de jeux. – VIII. Anti-vol. Ville des Pouilles. – IX. Errer à gauche et à droite. Interjection. Possessif. – X. Habille ou est à poil. Négation. – XI. Moutonneuses.

VERTICALEMENT

1. Débouché réservé à celui qui passe le bac. – 2. Pérégrin. Faisan de haut vol. – 3. Diable ! Passe à Lumbres. Participe passé. – 4. Un cheval de course est censé la bien gagner. Commune du Nord. – 5. Boîte interdite aux mineurs. Incapable de progresser ou parvenu à un niveau supérieur. – 6. Fait preuve de cran au cours d'une prise de taille. Ne manque pas de naturel. – 7. Morceaux choisis dont on se régale. – 8. Exécute sur-le-champ un travail qui ne rendra que plus tard. – 9. Agent spéculatif. Siège épiscopal.

Solution du problème n° 4220

Horizontalement

I. Radoteuse. – II. Eperonner. – III. Capétiens. – IV. Rire. – V. Usé. PM. EV. – VI. Test. Ac. – VII. Setters. – VIII. Maîtrisée. – IX. Erotique. – X. Ne. Ur. – XI. Tas. Réélu.

Verticalement

1. Recrutement. – 2. Apaise. Ar. – 3. Dépressions. – 4. Orée. Tette. – 5. Tôt. Tri. – 6. Enigmatique. – 7. Une. Césure. – 8. Sente. Rée. – 9. Ers. Vase. Dû.

GUY BROUTY.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 – Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, et le jeudi de 11 h à 21 h, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

LUNDI 12 MAI
S. 1. – 16 h : tapis - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 2. – Art populaire - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN. Mlle Houze, expert.
S. 3. – Bibliothèque poétique André Schück (1re partie) - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 4. – Art islamique - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Soustiel, expert.
S. 9. – Tableaux, meubles - Mes DELAVENNE, LAFARGE.
S. 10. – Meubles EMPIRE, tableaux, bibelots - Me RIBEYRE.
S. 12. – Timbres-poste - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 14. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MARDI 13 MAI
S. 3. – Bibliothèque poétique André Schück (suite) - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 12. – Timbres, cartes postales - Mes MILLON, JUTHEAU. M. Pigeron, expert.

MERCREDI 14 MAI
S. 1. – Objets d'art et d'ameublement - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 2. – Gravures, tableaux, meubles - Me CHEVAL.
S. 4. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 5/6. – Tableaux anciens, art de la Chine, Haute Epoque, mbles et obj. du 18e - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 7. – Autographes de musiciens - Me RENAUD. M. Castaing, exp.
S. 9. – Violons, tableaux, bon mobilier, objets d'art princ. du 19e s - Mes MILLON, JUTHEAU.
* S. 12. – Cartes postales, timbres - Me DEURBERGUE.
S. 15. – Meubles et objets d'art - Me LOUDMER.

JEUDI 15 MAI
S. 5/6. – Ste de la vte du 14/5 - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

VENDREDI 16 MAI
S. 1. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
S. 3. – Ateliers d'artistes - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 4. – Coll. d'armes anciennes 18e et 19e s. Meubles anciens et de style. Objets mobiliers - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 5/6. – Art 1900 - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 7. – Très beaux tableaux, bijoux et meubles - Mes NÉRET-MINET, COUTAU-BEGARIE.
S. 10. – Bons meubles, objets mobiliers - Mes ADER, PICARD, TAJAN.

JEUDI 15 MAI, 21 heures, 92330 SCEAUX
HOTEL DES VENTES, 38, rue du Docteur-Roux - Tél. : (1) 46-60-84-25
Tableaux, bijoux, argenterie, verrerie 1900, céramiques, meubles - Me SIBONI. Exposition mardi 13 mai, de 11 h à 18 h et 20 h à 22 h

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
CHEVAL, 33, rue du Fbg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.
DELAVENNE, LAFARGE, 12, rue Grange-Batelière (75009), 48-24-71-60.
DEURBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-50.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN) 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 42-46-46-44.
NERET-MINET, COUTAU-BEGARIE, 31, rue Le Peletier (75009), 47-70-07-79.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIBEYRE, 5, rue de Provence (75009), 42-46-00-77.

مكرر من الاصل

économie

AFFAIRES

BSN A PRIS LE CONTROLE DE GÉNÉRALE BISCUIT

Antoine Riboud agrandit son gâteau avec l'appui des banquiers

A l'issue d'une réunion tenue le mercredi 7 mai, le groupe BSN dirigé par Antoine Riboud, contrôle Générale Biscuit. Deux actionnaires, Pechelbronn, filiale de la banque Worms, et Sopagri, filiale du Crédit agricole, ont décidé de soutenir Antoine Riboud, et BSN, déjà détenteur de 30 % du capital de Générale Biscuit. Troisième actionnaire, la famille Thèves, qui, par la SOGIM possède 17,69 % des titres, s'est rendue à l'évidence.

D'autres réunions seront nécessaires pour étudier les modalités du rapprochement qui permet au numéro un français de l'agro-alimentaire de s'agrandir d'un quart et d'atteindre un chiffre d'affaires de 35 milliards de francs.

« Le général du biscuit ne tombera pas sous la coupe du caporal de la petite bière. » A des variantes près, on prête cette profession de foi à M. Claude-Noël Martin, président du directoire de Générale Biscuit. Il venait d'être reçu à Saint-Tropez par M. Antoine Riboud, PDG de BSN. L'invité était en coustume cravate, l'invitant en maillot de bain. L'anecdote prouve deux choses : les deux hommes avaient des contacts, mais pas le même style.

En s'évertuant à prendre le contrôle de Générale Biscuit, troisième biscuitier mondial, premier européen, quatorzième société française de la branche agro-alimentaire, M. Riboud avance des arguments de poids, au sens propre du terme. Après avoir regroupé en quinze ans une quarantaine de PME, pour constituer un groupe de 7 milliards de francs de chiffre d'affaires, Générale Biscuit a terminé sa croissance externe. Les autres biscuitiers nationaux importants (Belin, Gringoire-Brossard) sont dans les mains des géants anglo-saxons depuis leur offensive de la fin des années 60. La Générale s'était constituée alors pour résister à leur débarquement. Mais voilà que la vague des prises de contrôle a repris de plus belle. Les géants comme Reynolds achètent des géants comme Nabisco Brands (Etats-Unis), numéro un mondial de la biscuiterie, au côté duquel Générale Biscuit fait figure de nain. Le numéro deux, United Biscuits (Grande-Bretagne) se débat dans une OPA à trois, avec Imperial Group et Hanson Trust. Dans ce contexte, BSN se présente en sauveur, en voulant éviter toute intrusion étrangère dans Générale Biscuit.

Le raisonnement a d'ailleurs ses limites et M. Martin s'est fait fort de le démontrer : dans le maëlstrom des industries alimentaires, BSN lui-même, malgré ou à cause de ses 28,5 milliards de francs de chiffre d'affaires, n'est pas à l'abri des convoitises. Son capital éclaté, — le plus gros actionnaire n'atteint pas 5 % — est, disait il y a peu le patron de Générale Biscuit, *« moins bien contrôlé que le nôtre »*.

Menacé par l'OPA de BSN, M. Martin était même parti en croisade contre la brutalité des capitalistes modernes. Une entreprise, professait-il, c'est une culture et un projet. Certes. Mais ce qui est valable pour Générale Biscuit convoité, l'était déjà pour les PME absorbées par Générale Biscuit. La logique du pôle biscuitier, invoquée alors pour constituer un grand groupe, est la même que celle avancée par le patron de BSN aujourd'hui. La course mondiale à la concentration, a simplement fait des grands nationaux des PME à l'échelle internationale.

La majorité bascule

S'opposant aux OPA sauvages, irrespectueuses de l'histoire des entreprises, M. Martin a alors plaidé pour des rapprochements européens, librement consentis. Il n'a pas convaincu ses actionnaires, en tout cas M. Claude-Pierre Brossolette, patron de la banque Worms, qui détient, par sa filiale Pechelbronn, le cinquième du capital de Générale Biscuit. En optant pour la tendance Riboud, M. Brossolette a fait basculer la majorité. Précédemment, BSN avait racheté les 10,22 % détenus dans Générale Biscuit par Athena, holding du Groupe populaire d'assurances. Par des achats en Bourse, il avait ensuite porté sa participation à 30 %. La Sogim, autre actionnaire bénéficiant d'un accord de préférence sur les actions de Pechelbronn et de Sopagri (10 % du capital), aurait pu s'opposer à leur vente. Mais elle ne pouvait pas empêcher l'un de ces deux actionnaires de voter, lors des assemblées générales, avec BSN. Aujourd'hui, la famille Thèves n'a donc guère le choix qu'entre vendre cash sa part au groupe de M. Riboud, et l'échanger contre des actions BSN. Le Crédit agricole est placé devant la même alternative. Un échange d'actions lui donnerait de 1 à 2 % du capital du groupe BSN, ce qui est à la fois très peu et beaucoup, compte tenu de sa dilution du capital. Pour la banque verte, la dimension « politique » d'une telle participation au sein du premier français de l'agro-alimentaire n'est pas à négliger.

Une place forte

Pourquoi Athena d'abord, Pechelbronn-Worms ensuite, puis le Crédit agricole ont-ils lâché M. Martin ? Ils ne semblent pas avoir cru à la stratégie européenne de Générale Biscuit. Si ce groupe a renoué avec la croissance, en 1985, avec un résultat net de 148,5 millions de francs, les actionnaires ont mal encaissé la mauvaise surprise de 1984, où le résultat n'avait été que de 73,3 millions. Enfin, il y a la personnalité de M. Martin lui-même, jugée un peu trop *« grande gueule »* par certains.

Il reste à BSN à « mettre en musique » ce qu'après la réunion, tenue mercredi par les principaux actionnaires, on appelle pudiquement un rapprochement. Tel est le sens du communiqué publié à l'issue de cette réunion qui indique que les négociations *« se poursuivent »*. M. Pierre Bonnet, actuel directeur général de BSN chargé de la branche produits secs, sera vraisemblablement nommé directeur de Générale Biscuit. Mais M. Riboud, qui a, lui aussi, le sens de l'histoire des entreprises, demandera à M. Martin de rester à un autre poste, la présidence du conseil de surveillance, par exemple. Dans les milieux patronaux, on parle aussi de lui comme troisième larron pour régler la querelle Gattaz-Chotard.

Concernant BSN, la conclusion la plus évidente, c'est la synergie désormais possible entre les marques Vandamme et Cracotte qui réalisaient ensemble 500 millions de chiffre d'affaires avec les trois cents lignes de produits de Générale Biscuit. C'est aussi la poursuite et l'élargissement, vers les Etats-Unis notamment, où BSN est peu présent, de la diversification dans les industries alimentaires, lancée après l'échec de l'OPA sur Saint-Gobain en 1968. C'est enfin la consolidation d'une place forte qui pèse désormais plus de 35 millards de francs (ou quelque 5 milliards de dollars). Mais, plus belle, la place ne sera-t-elle pas plus désirée encore ?

JACQUES GRALL.

BSN : des contenants aux contenus

Le groupe BSN est issu d'une première fusion en 1986 des glaces Boussois avec les verreries Souchon-Neuvecel. Après une tentative d'OPA sur Saint-Gobain, en 1968, le groupe s'oriente résolument vers l'agro-alimentaire. En 1970, il prend le contrôle de la Société européenne de brasserie Kronenbourg, d'Evian, puis viendront les produits secs avec les marques Panzani, Petitjean, Garbit, Bledina, Gallia, Amora, Maille, Liebig, les confitures Materne et les bonbons la Pie qui chante.

Gervais-Danone sera absorbé en 1973. BSN, à partir de 1980, et jusqu'en 1982, se consacre aux contenants de ses contenus, c'est-à-dire qu'il cède son activité verre plat pour ne conserver que les bouteilles. Il se constitue alors un trèsor de guerre dont il usera pour s'agrandir. Il acquiert en 1984 les champagnes Pommery et Lanson et s'intéresse aux pâtes italiennes, mais Buitoni lui sera soufflé par Carlo de Benedetti, le patron d'Olivetti. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires s'élève à 28,5 milliards de francs et le bénéfice net à 798 millions de francs. L'effectif salarié était de 37 340 personnes en 1984. Le groupe dispose de 94 usines dont 28 à l'étranger.

GÉNÉRALE BISCUIT : des biscottes aux gâteaux

Le groupe Generale Biscuit est né d'une succession de rachats de biscotteries et de biscuiteries. En 1964, l'Alsacienne des frères Thèves reprend Heudebert à Nestlé. Dans le même temps, Claude-Noël Martin, patron de Reinette-Exona, rachète diverses biscotteries dont Biscottes de France, qui, en 1974, fusionneront avec Heudebert pour constituer Ceraliment. Avec le concours de l'IDI et du Crédit agricole, c'est au tour de la Générale de panification d'être absorbée. En 1975, on passe de la biscotte aux biscuits avec la reprise de Lu-Brun, dont le groupe Worms est actionnaire. Le Crédit agricole et les pouvoirs publics aident. En 1977, OPA sur le groupe belge GEBECO. Puis en 1978, après rapprochement avec l'Alsacienne, l'ensemble devient Generale Biscuit. En 1982 et 1983, prise de contrôle de trois sociétés aux Etats-Unis où le groupe réalise en 1985 25 % d'un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs avec 5 à 6 % du marché. Le groupe dispose de 30 usines, dont 20 en France, et emploie environ 11 600 employés.

ENTREPRISES

Peugeot SA : 165 millions de francs de bénéfice

La société Peugeot SA, holding du groupe automobile, a dégagé, en 1985, un bénéfice net de 165 millions de francs, après avoir perdu 204 millions de francs en 1984. Peugeot SA ne distribuera cependant pas de dividendes, comme au cours des cinq dernières années. La société souligne, en outre, que les résultats de la holding ne permettent pas d'analyser directement la performance du groupe automobile, qui comprend notamment Automobiles Peugeot (les marques Peugeot et Talbot) et Automobiles Citroën. Elle indique que les résultats du groupe, probablement publiés le 2 juin, devraient *« confirmer les prévisions précédemment faites sur le retour du groupe à un résultat bénéficiaire encore modeste »*.

Télécommunication : forte aggravation du déficit de la SAT

Un des principaux fabricants français de téléphonie privée, la Société anonyme de télécommunications, a enregistré, en 1985, une perte comptable (non consolidée) de 28,6 millions de francs, contre un résultat négatif de 2 millions de francs en 1984.

Elle avait pourtant redressé son résultat courant en 1985 (avant résultats exceptionnels et impôts), désormais positif de 10,5 millions de francs, alors qu'il était déficitaire, en 1984, de 53 millions de francs, en dépit d'une stagnation de son chiffre d'affaires à 2,2 milliards de francs en 1985. Mais cette amélioration a été plus qu'annulée par les dépenses de restructuration (départs en préretraite) entièrement prises en charge au titre de l'exercice 1985.

La Compagnie des compteurs achète Adret électronique

La Compagnie des compteurs (groupe Schlumberger) a annoncé, le mercredi 7 mai, qu'elle venait d'acquérir la totalité du capital de la société Adret électronique, dont elle détenait déjà 10 % depuis 1982.

Spécialisée dans la synthèse de fréquences pour radiocommunications civiles ou militaires, Adret électronique (220 salariés à Trappes, Yvelines) a subi, en 1986, une légère perte sur un chiffre d'affaires de 92 millions de francs.

Cette nouvelle unité fera partie de la branche « mesure et régulation » du groupe Schlumberger et complétera les activités de la division « instruments » d'Enertec (filiale de la Compagnie des compteurs) dans le domaine des mesures de communications.

● **BMW rappelle toutes ses *motos K-100 et K-75.*** — Le constructeur ouest-allemand BMW a décidé de rappeler toutes les motos K-100 et K-75, afin de vérifier chez les concessionnaires le câble d'accélérateur, a indiqué, le mercredi 7 mai, un porte-parole de BMW. Des tests effectués sur cette pièce ont montré que, dans *« quelques cas »*, ces câbles présentaient une usure anormale, a-t-il précisé.

PRÉCISION. — Dans « l'entretien avec M. Arnault, PDG de Boussac », publié dans *le Monde* du 8 mai, le plan d'investissement de M. Arnault a été surévalué à la suite d'informations erronées fournies par la direction de Boussac. Les 900 millions de francs qui devaient être engagés d'ici à 1990 (180 millions de francs par an en moyenne) ne concernent pas le seul textile, mais l'ensemble des activités de CBSF, à l'exception de l'hygiène (Peau douce). Il est donc à rapprocher des *133 millions de francs investis* en 1985.

ÉTRANGER

LE FMI SATISFAIT

Le Pérou s'engage à payer ses dettes

De notre correspondante

Lima. — Le Pérou a fumé le calumet de la paix avec le Fonds monétaire international en lui présentant un calendrier de remboursement de ses créances. Après le premier versement de 35 millions de dollars effectué le 15 avril, il vient de s'engager à payer le solde en attente, soit 180 millions, avant le 15 août, la dette totale étant de 750 millions. *« C'est un accord satisfaisant et sans précédent »*, a commenté le représentant péruvien devant le FMI, Jaysuno Abramovich. En effet, l'organisme international a fait preuve de souplesse, repoussant à deux reprises la décision de classer le Pérou — afin de le sanctionner pour ses retards — dans le groupe des pays « non éligibles » pour de futurs crédits.

Au cours de l'épreuve de force avec le FMI, le président Alan Garcia a pu se rendre compte qu'il avait toutes les chances de perdre la partie, la campagne menée auprès des régimes voisins pour qu'ils lui emboîtent le pas ayant été vaine. Le président a opté pour une sortie élégante : sans renoncer à sa promesse de ne consacrer que 10 % des exportations au remboursement de la dette pendant la première année de son gouvernement, qui se termine le 28 juillet, il a satisfait le FMI en promettant de verser le solde de 180 millions avant le 15 août...

L'honneur est sauf

L'honneur est sauf pour les deux parties. Pour le FMI, l'enfant terrible du continent revient au bercail en fils prodigue, acceptant les règles du jeu de l'organisme. Le fait de payer devrait faire baisser le ton des propos tenus contre le Fonds à Lima. Pour le gouvernement péruvien, c'est une *« victoire »*. C'est en tous les cas ce qu'estime le journal *la Cronica*, qui écrit : *« Fait sans précédent, le Pérou sort victorieux de sa bataille contre le FMI. »*

Le premier ministre, M. Alva Castro, a indiqué que les membres du Fonds monétaire ont reconnu que la politique antirécessive (contrôle des prix, baisse des taux d'intérêt bancaires) menée par le gouvernement a, dans ses grandes lignes, enrayé la crise économique. En effet, si l'on compare les neuf mois écoulés depuis que le nouveau régime est en place aux neuf mois précédents, on constate que l'inflation est revenue de 138 % à 50 %, que la production, le pouvoir d'achat et l'emploi enregistrent une légère reprise.

Cette sensible relance de l'économie explique pourquoi le Pérou a pu consacrer 68,7 millions de dollars au remboursement de sa dette pendant le mois d'avril. Le FMI a reçu 35 millions de dollars, les Etats-Unis 16 millions (8 pour l'aide militaire, 8 pour l'Agence internationale de développement) et les banques commerciales comme signe de « bonne volonté », une somme symbolique de 17,7 millions sur les 450 millions dus.

L'accord avec le FMI ouvre le chemin à une renégociation sereine de la dette globale de 14 milliards de dollars. Les autorités péruviennes espèrent négocier avec les deux cent quatre-vingts banques commerciales un rééchelonnement sur vingt-cinq ans, avec cinq ans de grâce et à un taux d'intérêt annuel de 3 %. Avec les gouvernements membres du Club de Paris et les organismes internationaux, le rééchelonnement se ferait sur trente ans, avec sept ans de grâce et 2 % d'intérêt.

Après le 28 juillet, le président de la Banque centrale a annoncé que le gouvernement pourrait consacrer plus de 10 % de ses exportations au remboursement de la dette, mais que ce pourcentage serait calculé en fonction des exportations, et donc du prix des matières premières. En fait, les 10 % étaient plus un slogan politique qu'une norme économique : les comptes présentés par la Banque centrale démontrent qu'entre août et avril le service de la dette a absorbé 48 % des gains de devises, dette privée incluse.

NICOLE BONNET.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Baisse

Une baisse très franche a succédé mercredi à Wall Street à l'irrégularité qui avait prévalu la veille. Une légère reprise s'est néanmoins produite avant la clôture, qui a permis au marché d'effacer une partie de son assez lourde perte initiale. Tombé un moment à 1 755,21, l'indice des industrielles s'est finalement inscrit à 1 775,30, soit à 12,65 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été mauvais. sur 1 983 valeurs traitées, 1 006 ont baissé, 559 ont monté et 418 n'ont pas varié.

« Le marché a horreur de l'inconnu », disait un spécialiste de renom pour expliquer cet accès de lourdeur. En l'occurrence, cet inconnu a revêtu un triple aspect : monétaire, fiscal et pétrolier. Quid des taux d'intérêt ? Les opérateurs sont restés sur leur faim après le sommet de Tokyo, estimant qu'entre les intentions déclarées et l'application de véritables mesures conduisant à la détente il y avait un goufre. S'agissant des impôts, nul ne sait trop sur quoi va déboucher le projet de réforme fiscale adopté par la commission des finances du Sénat, un allégement ou une moralisation dont la Bourse se serait bien passée. En ce qui concerne le pétrole, la hausse de son prix a déconcerté. Phénomène durable ou provisoire ? Ajoutons que l'adjudication pour 27 milliards de dollars de bons du Trésor est en cours. Elle risque d'absorber une bonne partie des liquidités disponibles. Enfin, l'incertitude a été entretenue sur les résultats des entreprises, avec la révision en baisse des résultats d'IBM pour 1986 et pour 1987.

VALEURS	Cours du 6 mai	Cours du 7 mai
Alcoa	39 7/8	39 7/8
A.T.T.	25 1/8	24 7/8
Boeing	57 3/8	56 3/8
Chase Manhattan Bank	44 1/4	43 3/8
Du Pont de Nemours	78 5/8	78 3/4
Eastman Kodak	57 1/8	58 1/8
Exxon	59 3/4	57 7/8
Ford	79 1/2	81 1/2
General Electric	77 3/8	77 1/4
General Motors	79 1/8	79 3/4
Goodyear	31 1/8	31 3/8
I.B.M.	164 1/4	151
I.T.T.	46 7/8	47 1/2
Mobil Oil	29 3/4	29 7/8
Pfizer	60 5/8	60 1/8
Schlumberger	30 1/4	30 1/4
Texaco	32	31 6/8
U.A.L. Inc.	61 3/4	62
Union Carbide	23 5/8	23 1/4
U.S. Steel	19 7/8	20 7/8
Westinghouse	54 1/8	82 7/8
Xerox Corp.	60 3/8	59 5/8

REPÈRES

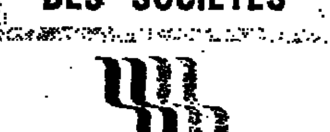
Inflation : baisse des prix en RFA sur un an

Pour la première fois depuis 1959, les prix de détail ont baissé en RFA sur une période d'un an. L'Office fédéral des statistiques a confirmé, le mercredi 7 mai, que le coût de la vie avait baissé de 0,1 % en avril par rapport à mars. En un an (avril 1985 à avril 1986), la baisse est de 0,2 %. Ce résultat sans précédent depuis vingt-sept ans est l'aboutissement d'une diminution rapide du rythme annuel de l'inflation depuis le début de 1986 : + 0,7 % en février, + 0,1 % en mars. Ce freinage spectaculaire — le plus prononcé dans les pays industrialisés — est dû à la chute des prix du pétrole (hors carburants, l'indice des prix serait en hausse de 1,6 % sur un an). Il s'explique aussi par la baisse des prix des importations (— 18 % sur un an), le deutschemark s'étant très fortement réévalué par rapport au dollar (31 % en un an).

Electricité : la production européenne en hausse de 4,7 %

La production d'électricité dans les douze pays de la CEE a augmenté, en 1985, de 4,7 % par rapport à l'année précédente, les plus fortes progressions étant observées au Danemark (28 %), en Grèce (11,4 %), en France (6,1 %) et au Luxembourg (6 %). La production d'origine nucléaire a vivement progressé, atteignant 455,8 milliards de kilowatts/heure, soit 21,5 % de plus qu'en 1984, et 30,7 % de la production totale. En revanche, les centrales thermiques classiques (au fioul ou au charbon), qui représentent toujours 56 % du total, ont vu leur production diminuer (— 1,6 %), tandis que le courant hydraulique stagnait (— 0,4 %). La France reste le pays européen où la part du nucléaire est la plus forte : 64,8 %, suivie de près par la Belgique (59,8 %). En RFA, le nucléaire compte pour 31,2 %, en Espagne, pour 22 %, et en Grande-Bretagne, pour 19,3 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BOUSSAC-SAINT FRÈRES

COMPAGNIE BOUSSAC SAINT FRÈRES

Réunis le 30 avril 1986, les conseils d'administration de Boussac-Saint Frères et de Compagnie Boussac-Saint Frères ont arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985.

BSF. — Les produits d'exploitation s'élèvent à 90 millions de francs contre 129 millions de francs en 1984. L'écart provient essentiellement de la réduction de la redevance de location gérance facturée à la filiale Compagnie Boussac-Saint Frères.

Le bénéfice net comptable s'élève à 265 millions de francs contre 50 millions de francs en 1984.

Ce résultat s'entend après 631 millions de francs de bénéfice lié au concordat obtenu par la société fin 1985 et 436 millions de francs de provision sur la filiale Cie BSF.

CBSF (filiale à 99 % de BSF depuis le 5 novembre 1985) : — Le chiffre d'affaires de la Compagnie Boussac-Saint Frères s'est élevé à 5363 millions de francs, en progression de 7,2 % à structure comparable par rapport à 1984.

- Les investissements de l'exercice se sont élevés à 311 millions de francs (210 millions de francs en 1984).
- La perte nette comptable de 1985, en diminution, s'élève à 90 millions de francs contre une perte de 404 millions de francs en 1984 après 122 millions de francs d'amortissements en 1985 contre 96 millions de francs en 1984.
- Ce résultat comprend en charges exceptionnelles nettes un coût de restructuration de 323 millions de francs et en profit exceptionnel un abandon de créance de 300 millions de francs.
- Au 31 décembre 1985, les capitaux propres de Cie BSF sont négatifs de 336 millions de francs.
- Le conseil d'administration de BSF s'est engagé à restaurer la situation nette de la Cie BSF avant le 31 décembre 1986.
- Les assemblées auront lieu le 24 juin pour la Cie BSF et le 25 juin pour BSF.

SFFAW

SOCIÉTÉ FONCIÈRE ET FINANCIÈRE AGACHE-WILLOT

Réuni le 30 avril 1986, le directoire de la SFFAW a arrêté les comptes de l'exercice le 31-12-1985.

Les produits d'exploitation de la SFFAW s'élèvent à 30 millions de francs contre 28 millions en 1984.

Le bénéfice net comptable de l'exercice est de 211 millions de francs contre 8 millions de francs en 1984.

Ce résultat comprend à hauteur de 321 millions de francs l'incidence du concordat obtenu par la société fin 1985 dont 182 millions de francs de profit sur les sociétés du groupe et une provision complémentaire de 55 millions de francs sur la filiale Boussac Saint-Frères détenue à 61,2 %.

Les capitaux propres s'élèvent à 250 millions de francs.

On rappelle qu'une augmentation de capital de 160 millions de francs réservée à certains investisseurs, assortie d'une prime d'émission de 240 millions de francs, a eu lieu le 5-11-1985.

Les comptes consolidés seront présentés à l'assemblée générale du 25 juin 1986.

SOCIAL

SELON UNE ÉTUDE MENÉE DANS UN BASSIN MINIER

Les solidarités familiales améliorent fortement les ressources des chômeurs de longue durée

Les chômeurs de longue durée ne vivent pas de leurs seules indemnités de chômage. Des solidarités familiales se manifestent, qui émanent de *« petits groupes »* ou de *« ménages »*, selon la distinction des spécialistes. Matériellement, leurs ressources s'en trouvent améliorées et, dans la plupart des cas, ils bénéficient ainsi d'un hébergement, à défaut d'un logement. Ce rôle favorable de l'environnement semble avoir, pour l'instant, permis d'éviter le recours systématique au travail noir. Alors que le partage de l'emploi n'est pas pratiqué, le partage des revenus vient compenser l'effet négatif du chômage. Cette redistribution pourrait expliquer la relative *« tolérance »* de nos sociétés à un chômage durable et de niveau élevé. Spontanément mobilisée, la protection familiale jouerait donc comme un amortisseur des difficultés, même si l'on doit s'interroger sur ses limites, liées sans doute à un phénomène de génération.

Pour parvenir à ces conclusions générales, un groupe de chercheurs lillois s'est livré à une enquête sur le sort des chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an dans le bassin minier (1). Leur étude, publiée dans la revue *Travail et emploi* (décembre 1985, numéro 26), éditée par le ministère des affaires sociales, permet de mieux mesurer les conditions de vie des chômeurs et, en outre, fournit des indications sur leurs chances de retrouver un emploi (voir encadré).

Des disparités

Si l'on ne se limite pas à l'examen des revenus perçus individuellement au titre de l'assurance chômage, la situation financière des chômeurs de longue durée est moins catastrophique qu'il y paraît, estiment les auteurs. Calculé par unité de consommation présente dans la famille ou le groupe, le revenu moyen du chômeur de longue durée, dans un couple sans enfant, serait de l'ordre de 60 % du SMIC. Certes, des disparités existent : 30 % se situent en dessous du seuil de la pauvreté, qui correspond à un revenu inférieur à 40 % du SMIC (2) ; 25 % sont dans une situation jugée difficile (revenu évalué entre 40 % et 60 % du SMIC) ; mais 15 % parviennent à avoir l'équivalent de 90 % du SMIC. *« On commet donc une erreur d'appréciation en assimilant à des pauvres l'ensemble des chômeurs de longue durée »*, écrivent les chercheurs lillois, qui ont pu mesurer l'importance des revenus provenant des pré-retraites, du travail ou des retraites, et encore des transferts sociaux (prestations familiales, allocations d'invalidité, aides sociales et aides au logement).

Dans l'ensemble, les allocations versées par les ASSEDIC représentent 20 % du revenu du chômeur intégré dans un groupe, alors que les revenus du travail figurent pour 40,6 % et les retraites pour 18 %. Dans le détail, on note toutefois que les chômeurs de longue durée, dont les ressources sont les plus élevées (60 % du SMIC), vivent de *« revenus permanents »* tandis que les plus pauvres disposent d'un budget constitué de *« transferts sociaux reçus au titre de la famille »*.

« Cohabitation » dans un même logement

Notamment s'il est jeune, le chômeur de longue durée ne perçoit pas d'allocations (44 % des cas) mais, pour autant, cela *« n'est pas synonyme de pauvreté »*. Près d'un sur deux bénéficie d'un revenu supérieur à 60 % du SMIC en raison des revenus du travail et des retraites perçus par les autres membres du ménage. A l'inverse, l'indemnisation par les ASSEDIC *« ne prémunit pas toujours de la pauvreté »* puisque un chômeur indemnisé sur quatre a un revenu inférieur à 40 % du SMIC.

Ainsi, les allocations *« ne vont pas qu'aux plus pauvres, et elles ne vont pas à tous les pauvres »*. Cependant, leur *« effet réducteur »* de pauvreté n'est pas douteux : en l'absence d'un système d'indemnisation, *« la proportion des chômeurs de longue durée, qui vivraient avec moins de 40 % du SMIC, passerait de 29 % à 40 % »*.

La forme principale de solidarité familiale consiste en la *« cohabitation »* dans un même logement dont profitent 57 % des chômeurs et d'abord les jeunes.

Cette solidarité par le logement est indispensable. Sans cohabitation et sans indemnisation, 62 % des chômeurs de longue durée disposeraient de moins de 20 % du SMIC alors que 6 %, seulement, connaissent cet extrême dénuement. Plus des trois quart vivraient avec moins de 40 % du SMIC, alors qu'ils sont actuellement 30 %.

« La cohabitation permet d'éviter la pauvreté, mais c'est l'indemnisation qui permet surtout à certains d'atteindre un niveau de vie que l'on peut qualifier de confortable », affirme le groupe de chercheurs qui note cependant des effets *« complémentaires »* : c'est parmi les exclus du système d'indemnisation que l'on trouve les bénéficiaires de solidarité par le logement ; c'est parmi les exclus de la cohabitation que l'on trouve les bénéficiaires de l'indemnisation.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'enquête a été réalisée en novembre 1983 auprès d'un échantillon représentatif de 16 786 chômeurs de longue durée vivant dans la zone.

(2) Le seuil de pauvreté *« implicite »* correspond appproximativement au minimum vieillesse, au barème indicatif de calcul de l'aide sociale à l'enfance, au revenu garanti par les allocations familiales pour une famille nombreuse, dont le chef est payé au SMIC, à l'allocation d'adulte handicapé lorsque deux personnes doivent en vivre.

Peu d'espoirs pour le retour à l'emploi

Quand le chômeur est inscrit à l'ANPE depuis plus d'un an, il a de fortes chances de l'être pour longtemps encore. Qu'il soit jeune et sortant du système scolaire depuis moins de cinq ans (40,1 % des cas), âgé de moins de cinquante ans (39,7 %) ou de plus de cinquante ans (20,2 %), il affrontera de nombreuses difficultés avant de trouver ou retrouver un emploi.

La plupart des nouveaux venus sur le marché du travail n'ont pas exercé une activité de façon significative, observe l'étude, puisque la durée cumulée des emplois occupés n'excède pas six mois pour 79,4 % d'entre eux, au cours des cinq dernières années. Pour beaucoup de chômeurs de moins de cinquante ans (44,6 %), la perte prolongée d'un emploi a été précédée d'une période de *« discontinuité »* qui les a rendus vulnérables. A l'inverse, les anciens actifs de plus de cinquante ans ont souvent connu, auparavant, une remarquable stabilité dans l'emploi, 69,8 % ayant travaillé de façon continue dans la même entreprise.

Leur *« employabilité »* à tous, comme disent les spécialistes, est devenue faible. *« La moitié des demandeurs d'emploi de longue durée, en raison de sa formation et/ou de sa qualification n'est au mieux capable que d'exercer des emplois non qualifiés,* constate l'étude. *Un demandeur d'emploi de longue durée sur douze est analphabète et dépourvu de toute qualification acquise sur le tas. »* Un sur cinq, environ, possède un diplôme de formation initiale qui est alors un CAP ou un BEP.

En outre, et avec le temps, *« les capacités productives »* se sont altérées avec l'apparition de problèmes de santé ou d'inadaptation sociale.

Toute la question est de savoir si, compte tenu de cette situation, la formation est en mesure *« de gommer les différences dans la compétition pour l'emploi entre les chômeurs de longue durée et les autres catégories de demandeurs d'emploi ? »*. En réalité, on constate que rien n'est moins simple. Rétablir le niveau général de formation *« comporte un coût élevé »* et, notamment pour les plus jeunes, *« évoque un passé d'échec scolaire »*. D'ailleurs, 63 % des demandeurs d'emploi de longue durée ne sont pas demandeurs de formation. A l'inverse, si la *« remise en selle »* des diplômés est indispensable, elle ne confère pas forcément les compétences nécessaires à la maîtrise des nouvelles technologies.

En fait, concluent les auteurs de l'enquête, il faut *« se garder d'une conception extrême des liens entre formation et accès à l'emploi faisant de l'une la condition* sine qua non *de l'autre ». L'absence de formation ne serait* pas un obstacle redhibitoire à la reprise d'un emploi, pour peu que l'on veuille bien admettre une orientation vers des activités peu qualifiées. Mais cela n'empêchera pas de devoir se préoccuper *« de l'invention de nouvelles formes de transition vers l'inactivité »*, des possibilités qui pourraient correspondre davantage aux caractéristiques de chômeurs de longue durée, d'autant que des dégradations, parfois irréversibles, peuvent être provoquées par la pauvreté liée à l'éloignement durable de l'emploi.

A. Le.

LA DIRECTION AYANT PARTICIPÉ AU VOTE

La CGT perd le contrôle du comité d'entreprise de l'usine Renault à Douai

La CGT a perdu, le mardi 6 mai, le contrôle du comité d'entreprise de l'usine Renault de Douai (Nord) qu'elle exerçait depuis seize ans. Le représentant de la direction, en participant au vote, a fait pencher la balance en faveur de la coalition FO-CFDT-CGC qui, avec l'apport d'un représentant « libre », arrivait à égalité de sièges (six contre six). M. Patrick Kutyla (FO) a été élu secrétaire du CE.

La direction a expliqué que, par cette attitude, elle avait voulu *« redonner ses pleins pouvoirs au comité d'établissement »* dont le fonctionnement était *« perturbé depuis plus de six mois par l'obstruction de la CGT »*.

« Sans esprit de revanche »

Aussitôt après le vote, une intersyndicale FO, CFDT, CGC s'est constituée et a annoncé qu'elle comptait travailler *« sans esprit de revanche »*. Critiquant implicitement la gestion de la CGT, la nouvelle intersyndicale n'a toutefois pas pu prendre possession des locaux du CE. Les vingt-six salariés du comité d'entreprise se sont mis en grève et refusent de libérer les lieux avant la visite, le 12 mai, d'un huissier et d'un expert-comptable.

La CGT, de son côté, réagit vigoureusement à ce qu'elle considère comme un coup de force. M. Jean-Louis Fournier, délégué central CGT, a annoncé d'éventuelles ripostes et entend porter l'affaire devant la justice. Le quotidien communiste *l'Humanité* souligne qu'il s'agit d'*« une décision qui a une dimension nationale »* et fait observer que, après de semblables événements à Montpellier en 1984, la direction générale de Renault avait adressé une note à toutes les directions du personnel. *« Dans un souci de neutralité, il est recommandé que le président du comité d'entreprise* (c'est-à-dire le directeur de l'établissement) *s'abstienne, notamment lorsque sa voix peut avoir une incidence sur la désignation d'un candidat plutôt que d'un autre »*, précisait cette note.

De fait, la jurisprudence et l'usage veulent que la direction ne participe pas au vote. Mais à Douai, le climat social est depuis longtemps déjà détérioré. Deux dirigeants de la CGT, dont l'ancien secrétaire du CE, ont été licenciés et inculpés. Ils sont accusés d'avoir molesté des cadres de l'usine.

A la suite des élections professionnelles, le 24 avril, la CGT disposait de six sièges contre sept précédemment, sa liste reculant de 1,5 point dans le premier collège où elle obtenait 56,5 % des voix (dans les trois collèges la CGT totalisait 47 % des suffrages sur 6 225 votants). FO et la CGC obtenaient chacune deux sièges et la CFDT en conservait un, tandis qu'un candidat libre était élu.

CONJONCTURE

MALGRÉ UN EFFET IMPORTANT SUR L'INDICE

Les prix des cigarettes vont augmenter de 5 % le 2 juin

Les prix des cigarettes vont augmenter de 5 % le 2 juin prochain. La gauloise devrait passer de 4,55 à 4,80 F, les blondes de 8,20 F à 8,60 F en moyenne. Cette hausse rapportera près de 500 millions de francs à l'État d'ici à la fin de l'année, de lourdes taxes grevant le prix du tabac (1). Elle apportera également une certaine satisfaction aux producteurs étrangers qui se plaignent depuis l'été 1981 de ne plus pouvoir fixer librement leurs prix : le coût de la vie a augmenté de 39 % depuis janvier 1982 alors que les prix des cigarettes blondes à la production n'ont été relevés que de 17,5 % (2).

La hausse du 2 juin, qui avait d'abord été prévue pour le début de mai se traduira par une augmentation supplémentaire du coût de la vie de presque un dixième de point. Le tabac et les cigarettes pèsent d'un tel poids sur l'indice des prix de détail que les gouvernements Mauroy et Fabius, complètement engagés dans la lutte contre l'inflation – avec le côté artificiel que cette lutte comportait – avaient minimisé et retardé le plus longtemps possible les hausses autorisées.

Cependant, comme le tabac rapporte beaucoup à l'Etat (23 milliards de francs) et que la réglementation européenne interdit à la France de défavoriser certains prix par rapport aux autres, il est arrivé, comme cela s'est produit au début de 1983, que M. Mauroy, plus sensible que son ministre des finances aux données « extérieures » du problème, autorise une hausse des prix des cigarettes que M. Delors avait refusée.

Ces divergences momentanées n'ont pas empêché les prix des cigarettes vendues en France d'augmenter depuis des années beaucoup moins vite qu'à l'étranger. Aussi les différences de prix sont-elles actuellement considérables : 50 % moins cher qu'en RFA – ce qui explique que les Allemands des zones proches de la frontière viennent s'approvisionner massivement en France, – 100 % par rapport à la Grande-Bretagne. Curieuse façon de lutter contre la consommation d'un produit dangereux. Curieuse façon aussi de conforter une entreprise française – la SEITA – qui a perdu beaucoup de terrain et dont les difficultés financières ne s'expliquent pas seulement par une gestion discutable et discutée.

Les artifices auxquels a donné lieu la lutte contre l'inflation sont assez bien résumés par la politique des prix menée dans ce domaine. Artifice que les instances européennes ont dénoncé en juin 1983, la Cour de justice condamnant le gouvernement français. Une directive de la CEE qui date du 1er décembre 1972 reconnait certes aux gouvernements le droit d'appliquer des législations nationales *« sur le contrôle du niveau des prix »*. Mais outre que les fabricants et importateurs de tabac ont aussi le droit de déterminer librement leurs prix de vente au détail – la contradiction est évidente – la réglementation européenne semble bien interdire aux États de défavoriser les prix de certains produits par rapport aux réglementations générales. En d'autres termes, un blocage des prix est possible mais doit s'exercer sans discrimination, de même que la liberté des prix, lorsqu'elle est rendue, doit bénéficier à tous les produits.

Rappel à l'ordre

Pour n'avoir pas suffisamment respecté ces règles (une seule hausse du prix des cigarettes de 2,4 % a été autorisée en 1984), la France s'est vu de nouveau rappeler à l'ordre début 1986. Aussi le gouvernement s'est-il empressé d'accorder une hausse de 2,5 % le 1er avril dernier.

Restent les problèmes de fond posés par notre fiscalité sur le tabac. Contrairement à ce qui se passe dans les pays étrangers où les taxes fixes représentent l'essentiel de l'imposition, la fiscalité française sur le tabac repose dans sa quasi-totalité sur des taxes proportionnelles (71 % du prix de vente au détail pour 5 % seulement 5 % de droits spécifiques).

On comprend pourquoi toute hausse des prix accordée aux fabricants a de redoutables effets multiplicateurs sur les prix de vente au détail. A tel point que M. Bérégovoy, lorsqu'il était encore ministre des finances, avait très sérieusement envisagé de réduire la fiscalité sur le tabac. L'avantage immédiat aurait été de pouvoir accorder une hausse des prix à la production sans peser sur les prix de détail, et donc sur l'indice.

Ce projet n'a pas vu le jour, et le nouveau gouvernement ne l'a pas repris. La nouvelle équipe au pouvoir préfère négocier avec ses partenaires européens un accord « donnant-donnant » : la France accepte de réduire la part de ses taxes proportionnelles au bénéfice de droits fixes si les pays européens font eux aussi un bout de chemin en augmentant la part de leurs taxes proportionnelles.

On en est là des discussions. Pour l'instant, une seule chose est certaine : les prix vont augmenter de 5 % début juin, ce qui n'empêchera pas les cigarettes vendues en France de rester, et de loin, les moins chères en Europe, cigarettes grecques exceptées...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les taxes représentent 75 % du prix de vente au détail. Dans la plupart des pays européens, le poids de la fiscalité est également très important, mais la fiscalité n'est pas la même.

(2) Pourcentage calculé sur le paquet de Marlboro.

MASSE MONÉTAIRE : + 1,1 % EN MARS

La masse monétaire, mesurée par M3 (1), a progressé de 1,1 % en mars, selon les données provisoires fournies par la Banque de France. Cette augmentation est nettement plus rapide qu'en février (+ 0,2 %). En un an, le gonflement de la masse monétaire s'est toutefois ralenti : + 4,8 % au lieu de 5,2 % en février et + 5,5 % en janvier. En un an, la moyenne trimestrielle centrée sur février a augmenté de 5,2 %, soit un taux très légèrement supérieur à la branche haute de l'onjectif gouvernemental, fixé, pour 1986, entre 3 % et 6 %.

(1) M3 comprend les moyens de paiements, les placements à vue, les comptes à terme, les bons, titres à court terme négociables émis par les banques.

M. MAURICE AICARDI PRÉSIDERA LA COMMISSION POUR L'AMÉLIORATION DES RAPPORTS ENTRE LE FISC ET LES CONTRIBUABLES.

C'est M. Maurice Aicardi qui présidera la commission pour l'amélioration des rapports entre les citoyens et les administration fiscales et douanières. Cette commission, dont la création avait été annoncée par M. Balladur dès son arrivée au ministère de l'économie et des finances, faisait partie des promesses du programme RPR-UDF. Elle *« étudiera les diverses procédures existantes en matière de contrôle fiscal et douanier ainsi que les pénalités et sanctions applicables »*, indique un communiqué des services de M. Balladur. Le rapport de cette commission devra être remis au plus tard le 1er juillet prochain.

[M. Maurice Aicardi est né le 25 octobre 1919 à Aix-en-Provence. Il a été chef des services administratifs et financiers du Commissariat général au Plan (1946) et à plusieurs reprises directeur de cabinet de M. Félix Gaillard, qui fut secrétaire d'Etat à la présidence du conseil de plusieurs gouvernements (Pleven, Pinay, Mayer) ensuite ministre des finances du gouvernement Bourgès-Maunoury (1957), enfin président du conseil (1957-1958).

M. Maurice Aicardi avait aussi présidé la commission interministérielle d'agrément pour l'acquisition des œuvres d'art. Il est ou a été administrateur de plusieurs sociétés (Pétrofina, Tunnel sous le Mont-Blanc...).]

ÉNERGIE

Les compagnies pétrolières européennes vont devoir fermer de nouvelles raffineries

Alors que le pétrole de qualité Brent en mer du Nord a vu son prix se redresser, le 7 mai, pour atteindre 13,9 dollars le baril, les dirigeants des principales sociétés productrices de charbon de la CEE, réunis à Blois, se sont inquiétés, le mercredi 7 mai, des répercussions des cours du pétrole et du gaz sur les prix du charbon. Déjà en un an, le prix du charbon, importé au Havre, a baissé de 10 %, ce qui va accroître les difficultés de Charbonnages de France. Enfin, malgré la reprise de la consommation, les compagnies pétrolières européennes vont devoir fermer des raffineries.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Malgré une augmentation prévisible de la consommation de pétrole brut, la CEE devra poursuivre son programme de réduction des capacités de raffinage. Telle est la conclusion que tire la Commission européenne de l'évolution récente du marché dans la communication qu'elle a transmise le mercredi 7 mai aux Douze.

De 1977 à 1985, l'industrie a procédé à une diminution de ses installations : Allemagne fédérale – 45 %, Belgique – 44 %, France et Royaume-Uni – 37 %, Italie – 34 %. D'ici à 1990, de nouvelles fermetures sont prévues : 42 millions de tonnes de capacité dont 13,5 millions en France.

La Commission reprend à son compte les prévisions des compagnies, qui portent sur une stabilisation à moyen terme du prix du baril à 15 dollars. Dans cette hypothèse, Bruxelles prévoit l'accroissement sensible – autour de 10 % – de la consommation pétrolière en raison de la reprise de la croissance et de la demande énergétique. Cette évolution ne devrait toutefois pas permettre aux Douze de faire l'économie de nouveaux efforts et donc d'éviter ce qui était prévu avant la chute du prix du brut.

Prudente, la Commission retient dans son document deux autres scénarios : le premier porte sur le prix du pétrole à 20 dollars. Dans ce cas, les Douze devront effectuer des fermetures supplémentaires de 25 millions de tonnes. Le deuxième cas de figure envisage le retour à la situation antérieure (c'est-à-dire à un baril à 25 dollars et plus) que la Commission n'exclut d'aucune façon. Dans cette hypothèse, les réductions de capacité devront être supérieures de 50 millions de tonnes aux prévisions initiales.

Selon les scénarios envisagés, la restructuration de l'industrie européenne de raffinage devrait entraîner, estime Bruxelles, une nouvelle *perte directe* de cinq mille à dix mille emplois. La Commission se veut cependant rassurante ; elle écarte l'hypothèse d'un niveau de capacité inférieur *« au seuil critique du point de vue de la sécurité d'approvisionnement »*.

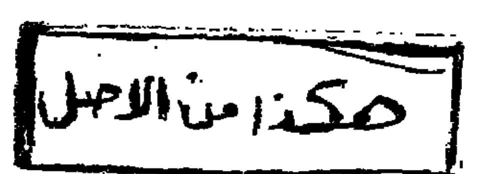
L'exécutif européen manifeste tout de même quelques inquiétude, devant la réaction des Etats membres, après la chute du prix du brut, certains gouvernements ayant augmenté les droits. Ce manque de concertation, poursuit Bruxelles, accentue les différences entre les prix de vente des produits raffinés et donc entre les charges supportées par les consommateurs.

M. S.

CAPACITÉS DE RAFFINAGE DANS LA CEE A DOUZE (en millions de tonnes/an)

	Capacités au 1/1/85	Diminution en 1985	Diminution envisagée en 85/86	Capacités au 1/1/90	Réductions au 1/1/90 par rapport aux capacités de 77
Europe à 12	656,6	– 40,1	– 41,9	574,6	– 38 %
Belgique ...	31,2	0	– 1,6	29,6	– 46 %
Allemagne ..	104,1	– 16	– 9,2	78,9	– 51 %
Espagne	66,5	– 5	0	61,5	– 15 %
France	110,5	0	– 13,5	96,8	– 45 %
Italie	128	– 6,5	– 9,8	111,7	– 39 %
Pays-Bas ...	73,6	– 1,1	– 5,8	66,7	– 35 %
Royaume-Uni	99,1	– 11,5	– 1,8	85,8	– 38 %

Source CEE.



Le Monde

LE BILAN DE LA GESTION SOCIALISTE

M. Juppé : il y a des « trous » à peu près partout
M. Giraud : pas chez moi !

« Des p'tits trous, des p'tits trous... » Le refrain de la chanson de Serge Gainsbourg a fait florès, le mercredi 7 mai, à l'Assemblée nationale, à l'occasion des questions au gouvernement. Le rapport de M. Renaud de La Génière sur le bilan budgétaire de la gestion socialiste a mis en émoi la représentation nationale ; députés de gauche et de droite se sont affrontés autour de la notion de « trou » budgétaire. Cette longue passe d'armes a permis de constater que si M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, voit des « trous » partout, son collègue de la défense, M. André Giraud, est beaucoup plus circonspect sur l'usage de ce terme pour ce qui concerne son ministère.

M. Jean Anciant (PS, Oise), suivant une habile préparation des interventions socialistes, ouvre le feu en accusant le gouvernement d'*« accréditer l'idée que des trous financiers grèveraient le budget de plusieurs ministères »*. *« Ces affirmations mensongères*, dit M. Anciant, *visent à tromper l'opinion »*.

Répondant à la question, **M. Juppé** affirme : *« A question précise, réponse précise : oui, il y a des trous à peu près dans tous les budgets ! »* Cette mise au point rapide provoque applaudissements sur les bancs de droite et protestations dans les rangs socialistes. Une prise de bec à propos du financement du TGV-Atlantique fait monter la fièvre dans les travées, **M. Albert Brochard** (UDF, Deux-Sèvres) menaçant de s'expliquer *« concrètement »* avec **M. Jean Auroux** (PS, Loire), ancien secrétaire d'Etat aux transports. **M. Juppé** se réfère au rapport de M. de La Génière. Selon le ministre, il faut ajouter aux 159 milliards de francs du déficit d'exécution de l'année 1986 constatés par l'ancien gouvernement de la Banque de France, *« la masse des dépenses débudgétisées, dont le solde net s'établit à 27 milliards pour l'exercice 1986 »*, ce qui donne 186 milliards, *« chiffre que nous avions nous-mêmes annoncé »*.

M. Henri Emmanuelli (PS, Landes), ancien ministre du budget, inscrit pour la question suivante, reprend la balle au bond pour indiquer que, le matin même, M. de La Génière avait expliqué, devant la commission des finances de l'Assemblée, comment il arrive à un déficit de 159 milliards de francs, alors que les gouvernements précédents l'avait évalué à 147 milliards. *« Il ajoute le solde du Fonds de stabilisation des changes*, dit M. Emmanuelli, *qu'on a convenu, depuis 1978, à la demande de M. Barre, de ne plus faire figurer dans le bilan. »* Le député du Rhône opine du chef. Reprochant au gouvernement de tenter d'*« accréditer l'idée que des crédits votés auraient disparu »*, M. Emmanuelli s'étonne que le ministre de la défense paraisse ignorer *« la loi de 1948 et le système de fonds d'avances »*.

Une nouvelle fois sollicité, **M. Juppé** rejette l'idée selon laquelle *« le rapport de M. de La Génière pourrait nous embarrasser »*. Sous les cris de *« Menteur ! »* qui fusent des bancs socialistes, M. Juppé reproche à M. Emmanuelli d'additionner *« tout et son contraire »*, ce qui, selon lui, *« frappe d'inexactitude »* l'évaluation faite par l'ancien ministre du budget, qu'il invite à *« s'abstenir de donner des leçons de rigueur budgétaire »*.

La rubrique des « trous », « soi-disant trous » ou « pseudo-trous » n'est pas épuisée pour autant.

M. Jean-Marie Daillet (UDF, Manche) a interrogé **M. Giraud** sur les *« graves insuffisances »* budgétaires dont il avait hérité. Avant de répondre, ce dernier a tenu à faire une mise au point sur le *« trou »*. *« Il ne s'agit pas de mettre en doute la validité des écritures comptables elles-mêmes*, a-t-il dit. *Je dois être net sur ce point. Jamais le mot « trou », qui peut prêter à équivoque, n'a été employé par mon ministère. »*

A l'occasion de la réunion de la commission de la défense nationale, le même jour, **M. Michel Rocard** (PS, Yvelines) avait *« donné acte »* au président de cette commission, **M. François Fillon** (RPR, Sarthe), *« d'avoir souligné que l'on ne pouvait pas parler de détournement à propos de la situation financière du ministère de la défense »*. Cependant, M. Giraud, en revenant sur le rapport La Génière, a précisé que *« celui-ci n'a été établi que sur la base de renseignements qui ont été fournis, principalement, par la direction du budget. Au déficit ainsi évalué*, a-t-il souligné, *s'ajoutent ceux qui ont été laissés dans les différents ministères et, notamment, celui de la défense. »*

M. Edmond Alphandery (UDF, Maine-et-Loire) avait observé, au cours de l'audition de M. de La Génière par la commission des finances, mercredi matin, que son intervention *« tranchait avec l'impression de quitus donné à l'ancienne gestion »*. Ce rapport n'a pas fini de faire parler de lui, d'autant plus que **M. Emmanuelli**, après l'audition de M. de La Génière par la commission, a émis le souhait d'une *« franche confrontation publique »* avec M. Juppé, *« à la fois sur les comptes du passé et sur le financement des promesses de M. Chirac »*.

OLIVIER BIFFAUD.

Sur
CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

VENDREDI 9 MAI
de 19 heures à 19 h 30
Haroun Tazieff
sera
face au « Monde »
avec MARC AMBROISE-RENDU
et FRANÇOIS KOCH

Chaque mardi et chaque vendredi à 8 h 27, la chronique placement de CFM, réalisée avec le Crédit lyonnais.

SELON M. MITTERRAND

Les décisions prises à Tokyo sont « le résultat de l'action de la France depuis plusieurs années »

Après le sommet de Tokyo, MM. Mitterrand et Chirac sont arrivés, mercredi 7 mai, à une demi-heure d'écart à Paris. Leurs deux avions avaient fait également escale à bref intervalle à Novossibirsk, où M. Riabov, vice-président du conseil des ministres de l'URSS, avait salué le président de la République et le premier ministre français.

Interrogé à l'aéroport de Roissy, où il était arrivé peu après 11 h 30, M. Mitterrand a observé que, *« pour une large part »*, les décisions obtenues à Tokyo sont *« le résultat de l'action de la France depuis plusieurs années »*. Il a insisté sur *« les normes d'une politique monétaire internationale »* établies à Tokyo, et rappelé que les propositions faites par la France à ce sujet avaient jusqu'ici été accueillies avec scepticisme. Dans ce domaine, *« le résultat de Tokyo est tout à fait remarquable »*, a-t-il observé.

M. Mitterrand a par ailleurs relevé *« une avancée commerciale »*, qui a tenu compte des *« objections exprimées par la France au sommet de Bonn en 1985 »*. Enfin, il a souligné que les Sept avaient *« reconnu à Tokyo la qualité spéciale et les besoins particuliers de l'Afrique »*, notamment pour son endettement. Quant à la résolution adoptée à Tokyo sur le terrorisme, le président de la République a noté qu'elle *« ressemble comme une sœur à celle adoptée par les douze pays membres de la Communauté européenne »*. Selon lui, la Libye, qui est mentionnée dans ce texte sur le terrorisme, est *« un Etat qui se trouve visé parce qu'il s'est exposé à l'être »*.

Pour sa part, M. Reagan est rentré mercredi à Washington en se déclarant *« plus que satisfait »* des résultats du sommet. *« Ça va être plus dur maintenant »* pour les terroristes, a-t-il dit, car *« nous sommes convenus qu'il était temps d'aller au-delà des mots et de la rhétorique »*. *« En agissant ensemble, nos pays ont une puissance diplomatique, économique et militaire énorme. Les terroristes et ceux qui les soutiennent, spécialement les gouvernements, ont reçu un avertissement »*, a ajouté le président américain.

● A Alger, l'agence officielle algérienne APS a estimé *« sans intérêt »* le sommet, ajoutant dans un commentaire : *« Tokyo restera dans les mémoires comme un sommet de quartier réglant des problèmes de quartier : il ne reflète que les courtes vues d'un Occident qui domine une large partie de la planète, sans pouvoir lui proposer quelque chose de concret. »*

● Les réactions de la Lybie après le sommet de Tokyo. Les ambassadeurs de France, d'Italie, du Japon et d'Allemagne fédérale, ainsi que le chargé d'affaire néerlandais, ont été convoqués au ministère des Affaires étrangères pour *« expliquer la position de leurs gouvernements »*, a indiqué la radio libyenne. Il leur a été demandé si leurs gouvernements avaient décidé de *« s'engager dans un nouveau plan d'attaque contre la Libye »*.

L'ambassadeur japonais s'est entendu dire que la Libye avait été surprise par la position du gouvernement japonais, qu'elle ne croyait pas *« complice de la croisade des Etats-Unis et de l'OTAN contre la Libye et les nations arabes »*.

D'autre part l'agence libyenne Jana a accusé mercredi M. Mitterrand de s'être *« complètement aligné sur la position des Etats-Unis »* et *« d'avoir transformé son pays en une colonie américaine »*.

LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

Le « premier jet » de MM. Léotard et Gouyou-Beauchamps

Un « premier jet » de la réforme de l'audiovisuel préparée par M. Xavier Gouyou-Beauchamps, chargé de mission auprès de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, est actuellement soumis aux réunions interministérielles qui se succèdent depuis une semaine. Rien n'est définitif, et un nouveau texte doit en sortir aux alentours du 15 mai, qui sera proposé au Conseil d'Etat et à l'arbitrage du premier ministre. C'est dire si « la copie » de M. Gouyou-Beauchamps peut être éloignée du texte qui sera finalement déposé au Sénat puis à l'Assemblée nationale, et que les deux chambres pourront à leur tour modifier.

En l'état actuel, le projet du ministère de la culture et de la communication est un texte de 35 pages, en 83 articles (la loi du 29 juillet 1982 en comptait 110). Il n'y a pas vraiment de surprise de taille par rapport aux textes de référence de l'ex-opposition : la plate-forme commune RPR-UDF et la proposition de loi de M. Valéry Giscard d'Estaing notamment, qui vient d'être à nouveau enregistrée au bureau de l'Assemblée nationale. C'est plutôt une confirmation des orientations « libérales », que le nouveau ministre voudrait bien faire appliquer à la lettre (c'est l'un des points de désaccord avec Matignon, où l'on préfère une approche plus souple et plus *pragmatique*).

Voici les principaux points du projet actuellement en discussion :

● Les fréquences hertziennes de radio et de télévision seraient désormais gérées par une « commission nationale de la communication » de *sept membres*, dont les *compétences* en la matière seraient plus vastes que celles de l'actuelle Haute Autorité, mais plus restreintes en ce qui concerne le service public (elle veillerait toutefois au respect des cahiers des charges). Les trois grandes juridictions – Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation, – éliraient chacune un membre, les trois en coopteraient trois autres et les six un septième ;

● Les communes délivreraient les autorisations d'exploitation des réseaux câblés ;

● Tous les autres services de communication (autres que radiotélévision et câble) seraient soumis à une simple déclaration (comme dans la loi de 1982) ;

● Antenne 2 et FR3 seraient privatisées ; la troisième chaîne serait auparavant coupée en deux ; une société pour les programmes nationaux, une pour les stations régionales ;

● La Société française de production et Télédiffusion de France deviendraient des sociétés nationales, l'Etat conservant une participation majoritaire ;

● Ce qui resterait des chaînes du service public serait soumis à des *cahiers des charges fixés par décret*. Leurs conseils d'administration seraient composés de onze membres. Pour TF 1, Radio-France et RFO : cinq nommés par l'Etat, quatre par la Commission nationale de la communication, deux représentant le personnel ; pour TDF et RFI, les quatre membres désignés ailleurs par la commission le seraient par le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat. *Le conseil d'administration* élirait le président de chaque société en son sein. Ces sociétés publiques ne seraient plus autorisées à accueillir la publicité au bout d'une période de trois ans ;

● Dans la période transitoire, *des administrateurs seraient* nommés par l'Etat à la tête de A 2, FR 3, TDF, l'INA ;

● Le réseau VHF serait maintenu et affecté à « une télévision payante » (c'est le réseau de Canal Plus) ;

● *Les concessions accordées* à des télévisions par voie hertzienne depuis le 1er janvier 1986 (c'est le cas de la « 5 » et de TV 6) seraient résiliées.

Y. A.

L'AFFAIRE DU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

M. Michel Aurillac envisage de saisir la juridiction pénale

Au cours de la séance des questions au gouvernement, mercredi 7 mai, à l'Assemblée nationale, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a été interrogé par M. Frank Borotra (*RPR*, Yvelines) sur l'association Carrefour du développement. Ce dernier, remarquant que la presse se faisait *« l'écho d'anomalies graves dans les comptes »* de cette association, *« créée à l'initiative de l'ancien ministre socialiste de la coopération »*, M. Christian Nucci, a demandé des éclaircissements à M. Aurillac.

Le ministre a indiqué qu'en prenant ses fonctions, il a été informé que la Cour des comptes contrôlait, *« depuis quelques mois »*, ce ministère et a décidé d'étendre ses propres investigations à l'association Carrefour du développement, *« fondée le 30 juin 1983, dissoute le 31 janvier 1986 »*. Cette précision a provoqué des rires sur les bancs du RPR et de l'UDF. Selon le ministre, les archives ont permis d'établir *« l'existence d'une double comptabilité »*, l'une officielle s'élevant à 16 millions de francs pour 1983 à 1985, l'autre *« occulte »* atteignant environ 65 millions. Le total de 80 millions provenait *« quasi exclusivement de subventions du ministère »*.

Affirmant qu'il avait eu « détournement d'une partie des subventions, y compris à des fins étrangères au service public », M. Aurillac a indiqué que l'Etat s'était constitué partie civile dans l'information ouverte par le parquet de Paris (*le Monde* du 2 mai). M. Aurillac n'a pas exclu *« d'avoir à prendre, durant les prochains jours, une nouvelle initiative devant la juridiction pénale si les témoignages attendus confirment les sérieuses présomptions d'autres infractions qui existent actuellement »*.

Grande figure du Parti travailliste britannique

LORD SHINWELL EST MORT A L'AGE DE 101 ANS

Lord Shinwell, une grande figure du Parti travailliste, dont il a été membre pendant quatre-vingt-trois ans, est décédé jeudi 8 mai à Londres à la suite d'une pneumonie, à l'âge de cent un ans.

Ministre de l'énergie après la seconde guerre mondiale, puis ministre de la défense en 1950, alors que la Grande-Bretagne venait d'entrer à l'OTAN, il était devenu membre de la Chambre des lords en 1970.

Connu sous le nom de « Manny », il avait commencé sa carrière politique en Ecosse comme délégué syndical des travailleurs du textile. Syndicaliste emprisonné pour avoir incité les dockers à la révolte en 1919, Emanuel Shinwell avait siégé pendant quarante ans au Parlement britannique.

Intellectuel brillant, il a été l'un des critiques les plus actifs de la Chambre des Lords, estimant qu'il s'agissait d'un « anachronisme, comme les pigeons de Trafalgar Square ou la relève de la Garde ». *Il avait été l'auteur d'un coup d'éclat célèbre à la Chambre des communes : interrompu dans un discours par un vibrant* « retourne en Pologne » *venu des rangs conservateurs – son grand-père était un émigrant polonais. – il avait quitté son siège pour asséner une violente gifle à l'auteur de l'apostrophe, un ancien commandant de la marine de Sa Majesté, de surcroît champion de boxe...*

A MONT-DE-MARSAN

Le chef d'état-major des armées plaide en faveur d'une diversification des moyens nucléaires de la France

De notre envoyé spécial

Mont-de-Marsan (Landes). – Le chef d'état-major des armées, le général d'armée aérienne Jean Saulnier, a plaidé en faveur d'une diversification et d'une complémentarité des moyens nucléaires de la France à l'occasion d'une cérémonie, mercredi 7 mai, à Mont-de-Marsan (Landes), de présentation du nouveau missile ASMP à tête nucléaire, qui équipera les bombardiers Mirage IV. L'ASMP (air-sol à moyenne portée) est le premier missile nucléaire aéroporté, propulsé par statoréacteur, à armer les escadrons de Mirage-IV des Forces aériennes stratégiques (*le Monde* du 7 mai).

Au total, dix-huit bombardiers Mirage-IV seront progressivement dotés du missile ASMP qui transporte une arme thermonucléaire de 300 kilotonnes (quinze fois la puissance de la bombe sur Hiroshima) à des distances de 100 à 300 kilomètres selon l'altitude de son largage depuis l'avion. Le Mirage-IV est ravitaillable en vol par avions-citernes C-135, ce qui lui confère des rayons d'action supérieurs à 4 000 kilomètres à vitesse supersonique.

Le général Saulnier, qui fut commandant des Forces aériennes stratégiques entre 1979 et 1981, avant d'être nommé chef de l'état-major particulier de la présidence de la République puis, aujourd'hui, chef d'état-major des armées, s'est fait présenter le système d'armes Mirage-IV – ASMP sur la base de Mont-de-Marsan qui, avec celles de Cazaux et de Bordeaux-Mérignac, accueillera le nouveau bombardier équipé de la nouvelle arme *stratégique*.

« Il n'est pas inutile de rappeler, a déclaré le général Saulnier, *que la France est, avec les Etats-Unis et l'Union soviétique, une des trois seules puissances mondiales qui mettent en œuvre l'ensemble des trois composantes nucléaires. »* Ces trois composantes sont constituées de bombardiers, de missiles sol-sol enfouis en Haute-Provence et de sous-marins lance-missiles. *« La diversité des composantes est, en effet, un facteur de crédibilité et de cohérence de la dissuasion, qui s'exerce ainsi de façon complémentaire. Les composantes ont, chacune, des caractéristiques et des spécificités qui leur confèrent une valeur propre. C'est ainsi qu'elles se complètent et se valorisent mutuellement »*, a ajouté le chef d'état-major des armées avant d'expliquer longuement les avantages du système d'armes Mirage-IV – missiles ASMP.

Aux journalistes, le général Saulnier a expliqué que la diversification et la complémentarité des moyens nucléaires de la France étaient un objectif qui mérite d'être poursuivi. Car, chaque composante, ayant des caractéristiques différentes de survie et de pénétration au-dessus du territoire adverse, complique la tâche de l'agresseur. *« Chacune de ces composantes a une valeur ajoutée propre et compte-tenu des incertitudes, ou des inquiétudes, que l'on peut avoir sur le développement des défenses terminales de l'adversaire ou sur la vulnérabilité des sous-marins nucléaires, il ne faut figer aucune formule d'avenir »*, a-t-il conclu.

Les propos du chef d'état-major des armées ont été d'autant plus remarqués, à Mont-de-Marsan, que la France est à la recherche d'une nouvelle composante nucléaire qui puisse, avant la fin du siècle, remplacer les Mirage-IV et les missiles de Haute-Provence.

J. I.

Le gouvernement néerlandais ajourne la construction de nouvelles centrales

De notre correspondant

Amsterdam. – La coalition gouvernementale de centre-droit, menacée de perdre sa majorité parlementaire lors des élections du 21 mai, a décidé, mercredi 7 mai, d'ajourner la construction de nouvelles centrales nucléaires aux Pays-Bas. Elle attendra que les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl soient clairement établies.

Bien avant cet accident, l'opposition de gauche réclamait la fermeture des deux centrales existantes qui, selon elles, seraient non seulement dangereuses, mais superflues, compte tenu des besoins énergétiques néerlandais. Pendant la campagne électorale, le parti socialiste PVDA a souligné constamment son opposition à l'armement et à l'énergie nucléaires. Sur ce terrain, le gouvernement conservateur est en position défensive car, depuis son entrée en fonction il y a quatre ans, il avait fait un éloge prudent de l'énergie nucléaire.

La catastrophe de Tchernobyl a inquiété beaucoup de Néerlandais. Après avoir tenté de rassurer la population, le gouvernement changea de ton samedi dernier. Les éleveurs reçurent l'ordre de retirer les bovins des prairies (ordre rapporté dans la soirée du mercredi 7 mai). Le gouvernement a interdit, d'autre part, la vente d'épinards frais, dans lesquels le niveau de radioactivité est quatre fois supérieur au seuil de sécurité.

R. T. S.

SÉISME ET RAZ DE MARÉE EN ALASKA

Un violent tremblement de terre – magnitude 7,7 sur l'échelle de Richter – s'est produit le 7 mai au *large des îles Aléoutiennes* (Alaska), dans le Pacifique Nord. Ce séisme, le plus violent enregistré dans la région depuis 1957, a déclenché un raz de marée sur le littoral. Une base aérienne de la marine américaine, sur l'île d'Adak, a été légèrement endommagée, mais les militaires avaient été évacués vers des points hauts et personne n'a été blessé. Le centre d'alerte aux tsunamis (raz de marée) de Palmer, en Alaska, a prévenu toutes les régions côtières du Pacifique. Des mesures de précaution ont été prises en Colombie britannique (Canada), sur la côte ouest des Etats-Unis, à Hawaï et jusqu'au Japon.

M. PIERRE DAUZIER PRÉSIDENT D'HAVAS

Le conseil des ministres du 7 mai a nommé M. Pierre Dauzier, directeur général de l'Agence Havas, à la présidence du groupe, à la suite de la démission de M. André Rousselet, le 23 avril *(le Monde* du 25 avril). *Cette nomination avait été proposée* au gouvernement par le conseil d'administration d'Havas ; elle intervient au moment où la nouvelle majorité s'apprête à privatiser le plus gros groupe français de communication.

[Né le 31 janvier 1939 à Périgueux (Dordogne), M. Pierre Dauzier est licencié en droit et ès lettres. Il a fait sa carrière à l'Agence Havas, où il est entré comme directeur d'Havas-Conseil en 1963. Il a été nommé directeur général de l'agence en 1982, président du directoire d'Havas tourisme et président du conseil de surveillance d'Interdéco en 1983.]

L'anniversaire du 8 mai 1945

UN MESSAGE DE M. ROBERT PANDRAUD AUX POLICIERS

Dans un télégramme adressé aux policiers à la veille du quarante et unième anniversaire de la victoire de 1945, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, souligne que celle-ci est *« une responsabilité essentielle de l'Etat. J'entends l'assumer avec détermination, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme ou du combat méthodique et toujours renouvelé contre la délinquance et la criminalité. Mes responsabilités antérieures au sein de la police nationale m'ont permis d'apprécier votre courage, votre dévouement et vos compétences. »*

M. Pandraud ajoute que le gouvernement *« veut à la fois renforcer les moyens juridiques dont disposent les policiers dans leur action quotidienne et accroître les effectifs et leur mobilité. Mon rôle auprès du ministre de l'intérieur est de conduire cette action d'ensemble. Cet engagement quotidien pour accroître les moyens de la police nationale, améliorer son efficacité et mettre en lumière le rôle essentiel qu'elle joue dans la société française est à mes yeux le meilleur témoignage de fidélité au souvenir de tous les policiers morts pour la France ou en service commandé. »*

M. Pandraud conclut son message en exprimant aux policiers la *« joie »* qu'il *« éprouve en les recevant »* et la *« fierté »* qu'il *« ressent en assumant la responsabilité de leur action »*.

Le numéro du « Monde » daté 8 mai 1986 a été tiré à 496 909 exemplaires

A B C D E F G